



DFO - Library / MPO - Bibliothèque



12038875

# Atlas des pêches hauturières de l'Atlantique canadien

D.J. Scarratt

QL  
626  
C314  
#47F  
c.1

Canada

**Publication spéciale canadienne des sciences halieutiques et aquatiques 47F**

(Traduction française de la publication spéciale de D. J. Scarratt [éd.] intitulée  
«*Canadian Atlantic Offshore Fishery Atlas*» publiée en 1982)

**Atlas des pêches hauturières de l'Atlantique canadien \***

Préparé sous contrat par :  
MARINE RESEARCH ASSOCIATES LTD.  
C.P. 119  
St. Andrews, (N.-B.)\*

**LIBRARY  
FISHERIES AND OCEANS  
BIBLIOTHÈQUE  
PÊCHES ET OCÉANS**

**Rédaction : D. J. Scarratt**

**Traduction française : Yves Jean**

**Ministère des Pêches et des Océans**

**Avril 1982**

\* Le présent atlas a été préparé à forfait grâce à des crédits accordés par la Direction de la gestion de l'habitat du poisson, à Ottawa, et les régions des Maritimes et de Terre-Neuve du ministère des Pêches et des Océans. Le D<sup>r</sup> D. J. Scarratt, de la Station de biologie de St. Andrews (N.-B.), agit comme autorité scientifique dans l'exécution de ce contrat. Les données qui ont servi à la préparation des cartes ont été fournies par le personnel du ministère des Pêches et des Océans, régions des Maritimes, du Québec et de Terre-Neuve, de même que par celui de l'Institut océanographique de Bedford. Des données provenant de nombreuses autres sources, tant publiées qu'inédites, ont également été utilisées. Toutes ces contributions ont été acceptées avec reconnaissance.

Publié par



Gouvernement du Canada  
Pêches et Océans

Direction de l'information  
et des publications scientifiques

Published by

Government of Canada  
Fisheries and Oceans

Scientific Information  
and Publications Branch

Ottawa K1A 0E6

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1982

N° de cat. Fs 41-31/47F

ISSN 0706-649X

ISBN 0-660-90903-0

En vente dans les librairies autorisées, les autres librairies,  
ou encore, par commande payable à l'avance  
au Centre d'édition du gouvernement du Canada.  
Approvisionnement et Services Canada, Hull (Québec) K1A 0S9

Les chèques ou mandats-postes, payables en monnaie canadienne,  
doivent être faits à l'ordre du Receveur général du Canada.

Un exemplaire de cette publication a été déposé, pour référence,  
dans les bibliothèques du Canada

Canada: 8 \$

Autres pays: 9.60 \$

*(English edition available)*

Imprimé au Canada  
National Printers (Ottawa) Inc.  
1980, rue Merivale  
Ottawa (Ontario)

On devra référer comme suit à cette publication:

SCARRATT, D. J. [éd.]. 1982. Atlas des pêches hauturières de l'Atlantique canadien, Publ. spéc. can. sci. halieut. aquat. 47F:101 p.

## Avant-propos

Les pêches de la côte canadienne de l'Atlantique jouent depuis longtemps un rôle important dans l'économie nationale. Depuis quelques années, cependant, des industries autres que la pêche utilisent de plus en plus les habitats halieutiques. Comme résultat, les occasions de conflits entre divers utilisateurs se font plus nombreuses. Le meilleur moyen de prévenir ou de régler ces conflits est une consultation fondée sur une information adéquate.

Le présent atlas a été préparé en vue de protéger l'habitat des poissons. Il est en effet un abrégé de nos connaissances sur les pêches à l'intention de l'industrie pétrolière, du transport maritime et autres intéressés. Puisque les facteurs auxquels les pêches sont sensibles changent d'une saison ou d'une année à l'autre, ces cartes devront être révisées. Il

sera également nécessaire de publier, dans certains cas, une information locale plus détaillée. Si l'on avait besoin de renseignements particuliers à un endroit, on pourra s'adresser aux stations et laboratoires régionaux de Pêches et Océans.

Chargé de la gestion des pêches maritimes et des habitats dont elles dépendent, le ministère des Pêches et des Océans a un rôle important à jouer. Nous espérons que cette publication facilitera et encouragera le dialogue entre les exploitants des ressources halieutiques et les autres utilisateurs de ces précieux habitats.

A. W. May  
Sous-ministre adjoint  
Pêches de l'Atlantique

## Remerciements

Plusieurs individus ont contribué à la préparation de cet atlas en nous fournissant des données inédites et en vérifiant les cartes originelles. Nous désirons remercier les membres du Comité de développement du large de la côte est (ECODCOM) du ministère des Pêches et des Océans. Nous remercions le Dr H. J. A. Neu qui a mis à notre disposition des données inédites sur le climat des

vagues. Des remerciements particuliers s'adressent à A. A. Mackay, G. B. Wood et D. B. Yurick qui ont assemblé le texte et préparé les cartes.

Les dessins de poissons ont été extraits de Leim, A. H. et W. B. Scott, *Fishes of the Atlantic Coast of Canada*, Bull. de l'ORP n° 155, 1966. Les autres dessins proviennent des publications de Marine Associates Ltd.

## Résumé

Scarratt, D. J. (éd.), 1982. Atlas des pêches hauturières de l'Atlantique canadien, Publ. spéc. can. sci. halieut. aquat. 47F:101 p.

Cet atlas contient une série de cartes montrant la distribution de diverses espèces de poissons commerciaux et autres ressources marines importantes de l'Atlantique canadien, avec description de leur biologie et cycle vital, permettant de mieux comprendre leur sensibilité à l'environnement. On donne de plus, à l'aide de graphiques et de textes, des renseignements sur les vents dominants, les courants de surface et le climat des vagues de l'Atlantique nord-ouest.

## Abstract

Scarratt, D. J. (éd.), 1982. Atlas des pêches hauturières de l'Atlantique canadien, Publ. spéc. can. sci. halieut. aquat. 47F:101 p.

The Atlas comprises a series of maps showing the distribution of various Canadian Atlantic commercial fishery species and other important marine resources, together with written descriptions of life history and biology appropriate to an understanding of their environmental sensitivity. Additional information is presented in graphical and written form of the prevailing winds, surface currents, and wave climate of the Northwest Atlantic.

# Table des matières

	page
Introduction . . . . .	1
Océanographie . . . . .	5
Vents	
Vagues	
Courants	
Importantes caractéristiques de l'environnement	
Glace, température et salinité	
Pêche . . . . .	23
Effort de pêche	
Principales zones de pêche	
Espèces - ressource commerciales — Invertébrés . . . . .	33
Homard . . . . .	34
Pétoncles . . . . .	36
Crevettes . . . . .	38
Crabe des neiges . . . . .	40
Encornets . . . . .	42
Espèces-ressource commerciales — Poissons de fond . . . . .	45
Grande argentine . . . . .	46
Morue . . . . .	48
Églefin . . . . .	50
Merluche rouge et merluche blanche . . . . .	52
Merlu argenté . . . . .	54
Goberge . . . . .	56
Sébaste . . . . .	58
Espèces-ressource commerciales — Poissons plats . . . . .	61
Plie canadienne . . . . .	62
Flétan atlantique . . . . .	64
Flétan du Groenland . . . . .	66
Plie rouge . . . . .	68
Plie grise . . . . .	70
Limande à queue jaune . . . . .	72
Espèces-ressource commerciales — Poissons pélagiques . . . . .	75
Thon rouge . . . . .	76
Capelan . . . . .	78
Hareng . . . . .	80
Maquereau . . . . .	82
Espadon . . . . .	84
Espèces-ressource commerciales — Poissons anadromes . . . . .	87
Saumon atlantique . . . . .	88
Espèces-ressource — Oiseaux et mammifères . . . . .	91
Oiseaux de mer . . . . .	92
Phoques . . . . .	94
Cétacés . . . . .	96
Références . . . . .	98
Carte ou inscrire corrections ou information . . . . .	101

# Introduction

En 1977, le Canada étendait sa juridiction à 200 milles (370 km) au large de ses côtes. Depuis, le ministère des Pêches et des Océans (anciennement Pêches et Environnement) est de plus en plus engagé à conseiller et à guider les autres organismes investis d'un pouvoir de réglementation sur l'environnement marin en général et les pêches en particulier. Ces services se présentent sous diverses formes : évaluation des répercussions sur l'environnement, examen de plans destinés à parer aux imprévus et nombreux travaux réalisés en collaboration avec d'autres organismes concernant certains développements industriels, proposés ou potentiels, au large des côtes canadiennes. Ces travaux couvrent une gamme étendue de domaines, du transport de contaminants industriels à l'évaluation des effets possibles du forages au large, en passant par les relevés sismiques.

On s'est vite rendu compte qu'en dépit de l'existence d'un volume considérable de données sur les pêches et les ressources marines des régions du large, leur format, pour la plupart, ne convenait pas au but visé. Il n'y avait pas à ce jour de document unique résumant toutes les données. En fait, beaucoup de matériel pertinent n'avait pas été publié et n'existait que dans les classeurs ou le cerveau des scientifiques. On a donc consulté quelques compétences des Maritimes, du Québec et de Terre-Neuve afin d'obtenir une vue d'ensemble de nos connaissances actuelles. Pour ce survol initial, on avait demandé des renseignements portant sur sept domaines généraux : distribution des zones de remontée des eaux profondes, de mélange et de riche productivité primaire; zones de ponte d'espèces d'importance commerciale ou écologique; zones d'alevinage et distribution des larves; routes de migration; zones de pêche commerciale et principaux courants. Nous espérons, par ce choix, identifier, du moins en termes généraux, toutes les régions intéressant la pêche. On a cru également nécessaire une certaine redondance pour éviter de négliger une partie du cycle biologique d'une espèce de valeur, ou encore un composant du réseau alimentaire.

Ces survols ont été utilisés en de nombreuses occasions à des fins de révision et d'information. Notre intention a toutefois toujours été de publier ces renseignements en un atlas de référence, avec suffisamment de données en océanographie physique pour indiquer le type de climat prévalant dans ces régions. Le présent atlas représente un tel survol. Il ne devrait pas être considéré comme plus qu'un guide des ressources d'une région où un développement particulier est apte à se produire. Cela ne veut pas dire qu'un entrepreneur éventuel n'ait pas à comprendre l'état des ressources d'un endroit particulier et l'impact que son projet pourrait avoir. Plusieurs cartes reflètent l'état de nos

connaissances à un moment quelconque et sont limitées par l'information disponible à ce moment-là. Des lacunes dans la distribution de certaines espèces reflèteront donc parfois un manque de connaissances plutôt que l'absence de poisson dans cette région. Il est en outre évident que ces cartes, telles que celles décrivant le déploiement des flottilles de pêche, sont sujettes à modification selon les contingents et les permis accordés, ou en fonction du rétablissement des stocks.

Nous incluons une carte montrant la distribution des oiseaux de mer. Cette addition nous permet, croyons-nous, de mieux comprendre les réseaux alimentaires et les processus marins. Elle aidera à localiser les zones de forte productivité qui, sans cela, pourraient passer inaperçues. L'atlas comprend également des cartes des vents, des vagues et des courants. Elles permettront au personnel du ministère et aux autres utilisateurs de se faire une idée du climat océanique qui les intéresse.

Les statistiques de pêche posent un problème particulier. Les estimations que nous présentons ici ont été extraites de «Perspectives concernant les ressources halieutiques de l'Atlantique canadien, 1980 à 1985». La gestion des pêches dans son ensemble est extrêmement dynamique. Les évaluations et projections d'une année peuvent donc être radicalement différentes l'année suivante. C'est pourquoi on ne devra considérer ces projections que comme guide général. Ceux qui désireront des statistiques courantes devront consulter les autorités régionales.

Le benthos comme tel, sauf pour les espèces benthiques d'importance commerciale, n'a pas été considéré ici. On pourra toutefois l'inclure, en même temps qu'une évaluation plus poussée du plancton et de la productivité primaire, dans des éditions à jour et plus complètes du présent atlas. On devrait donc considérer ce dernier comme document de travail.

Il se peut que des spécialistes qui n'ont pas été consultés ne soient pas d'accord avec certaines interprétations. On reconnaîtra toutefois que nos connaissances et notre compréhension progressent de jour en jour. Deux ébauches de cet atlas, à circulation limitée, ont suscité de nombreux commentaires et corrections qui ont été incorporés dans le présente Publication spéciale révisée. Par ironie, certaines corrections se contredisent mutuellement; ce qui montre bien une compréhension incomplète de notre part. Le présent atlas contient une carte en blanc que le lecteur pourra utiliser pour fournir au ministère des Pêches et des Océans des données nouvelles et des critiques constructives qui pourraient être incorporées dans une future édition.

D. J. Scarratt  
Ministère des Pêches et des Océans  
St. Andrews (N.-B.)

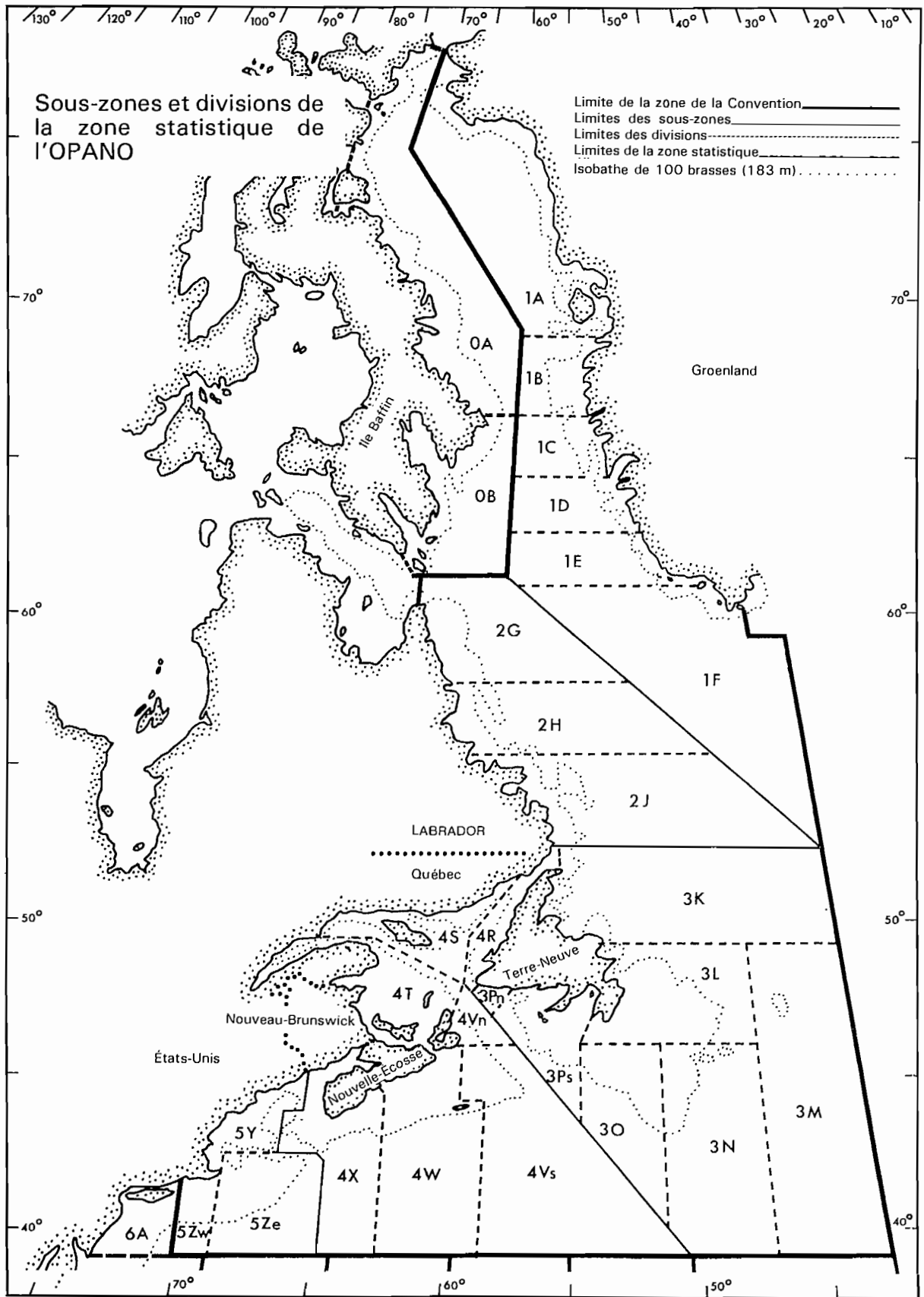
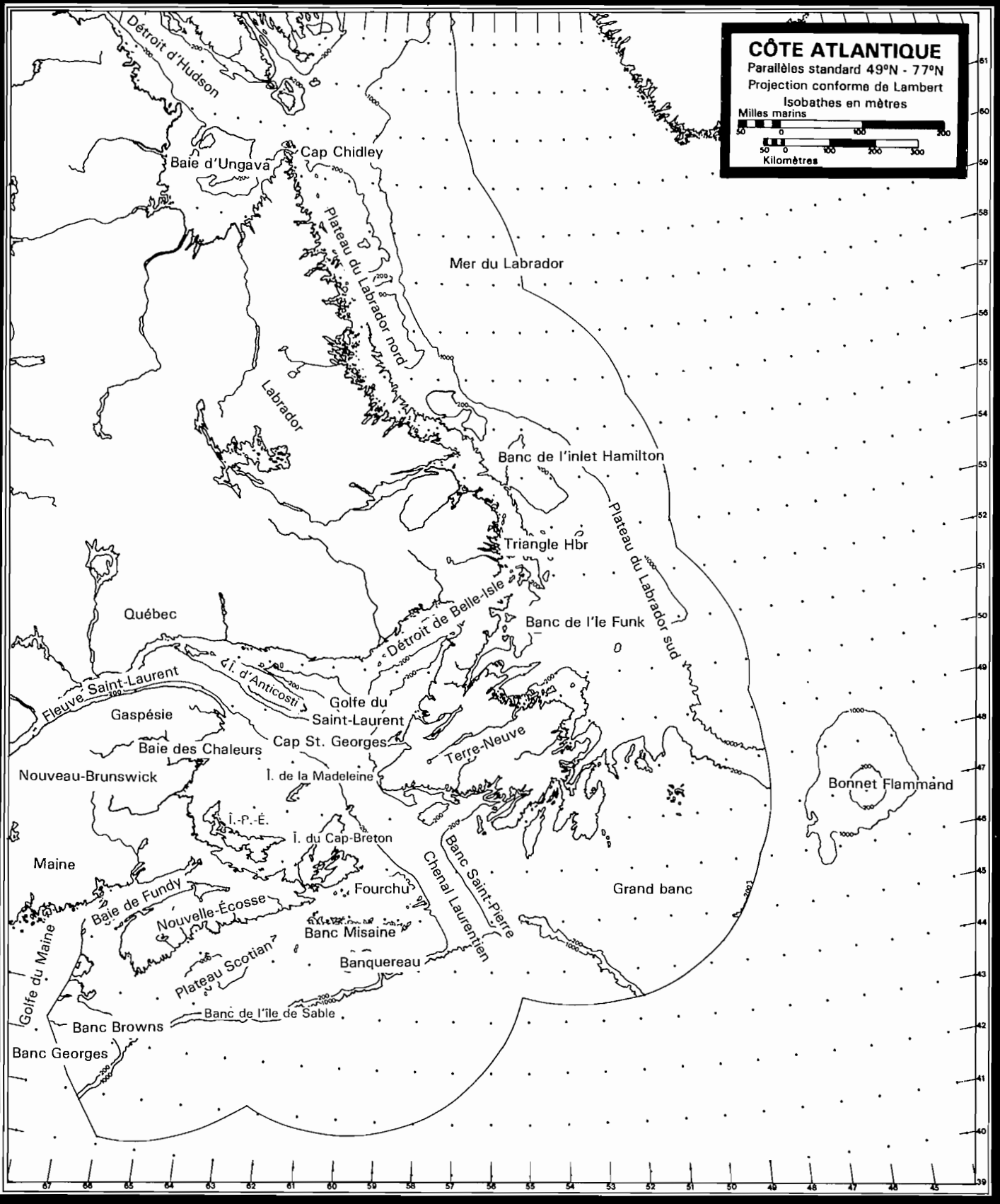


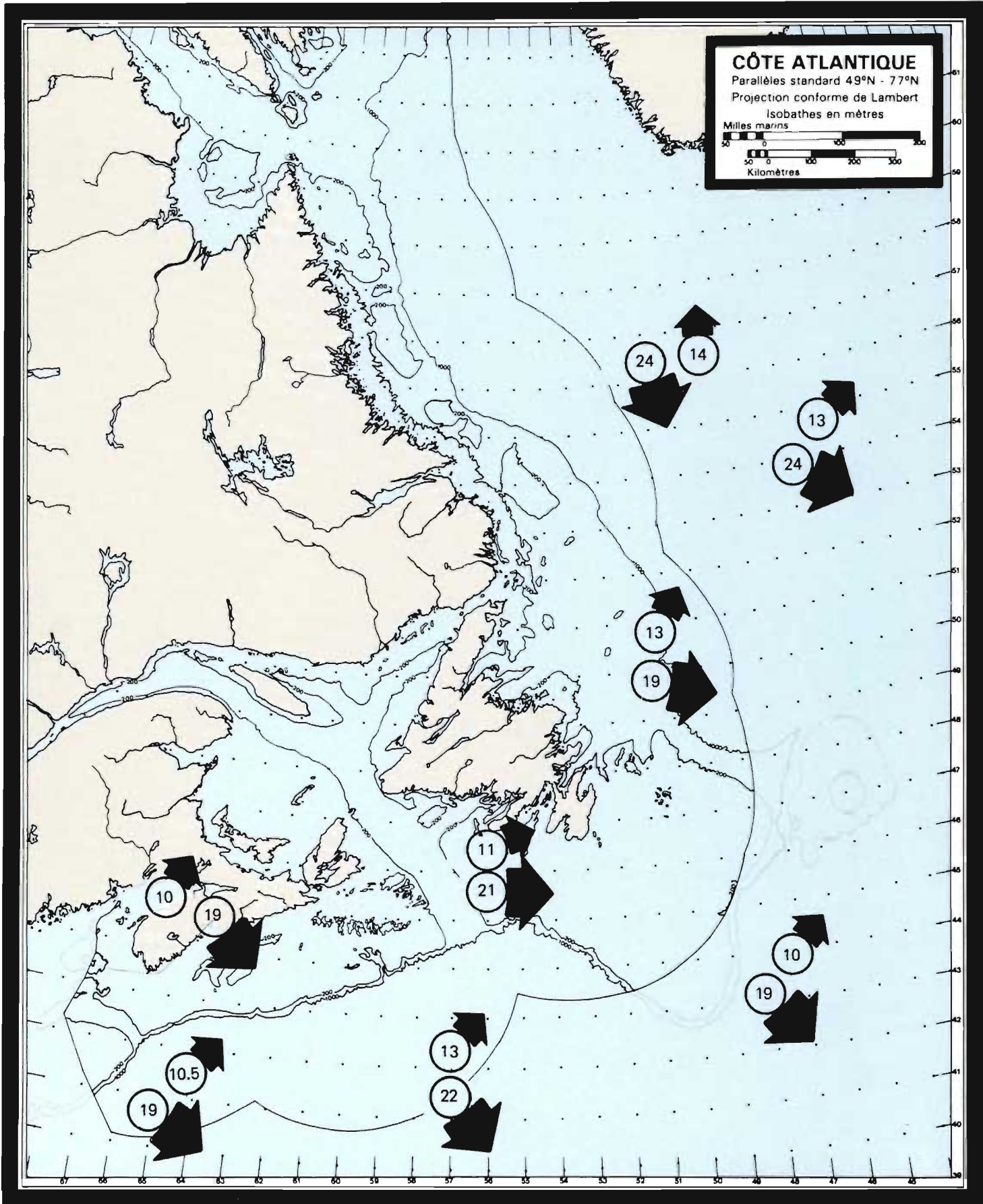
Figure 1. Divisions statistiques de la zone de l'OPANO.



Principaux endroits mentionnés dans le texte

# Océanographie

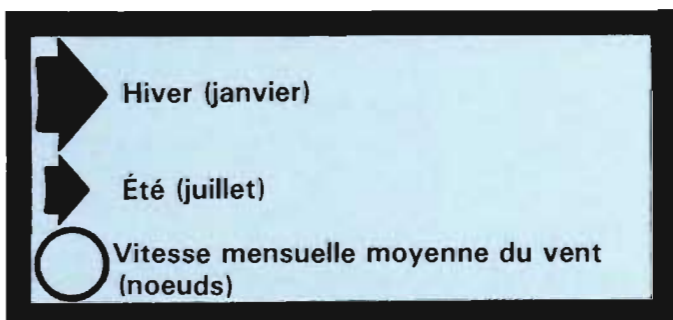
La plupart des pêches des zones arctiques et tempérées sont saisonnières ou, du moins, à fortes variations saisonnières. Ceci est dû en grande partie au fait que les espèces impliquées ne forment de grandes concentrations que dans des conditions spéciales. C'est ce qui se produit généralement sur les lieux de ponte, d'alimentation et d'hivernage. Les changements illustrés dans le présent atlas sont le résultat de cycles saisonniers, lunaires ou nyctéméraux. Des changements irréguliers, causés par des facteurs physiques tels que le vent, les vagues, les courants, la glace, la température, la salinité, etc., se superposent à ces cycles. Ces facteurs influent à la fois sur l'aptitude de l'homme à pratiquer son métier de pêcheur en créant des conditions hasardeuses en mer et sur les poissons qu'il poursuit en agissant sur la nourriture, la dérive des oeufs et des larves, le comportement et la distribution des adultes. Pour ces raisons, nous incluons dans cet atlas une description des paramètres de l'environnement.

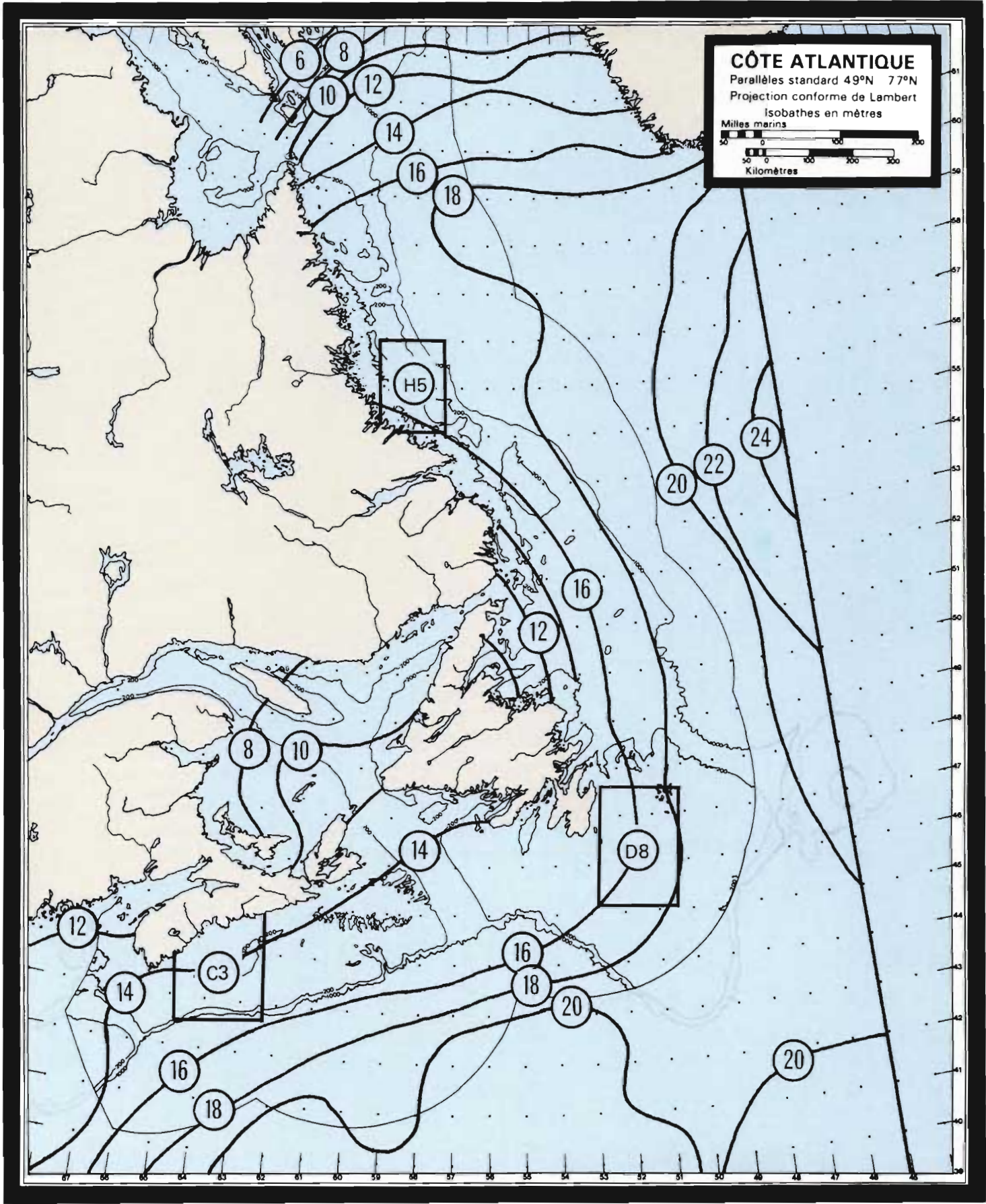


# Vents

Les vents océaniques influent fortement sur la pêche de la côte est. En effet, ils en limitent les opérations, endommagent les installations de terre et agissent sur les stocks de poissons. En général, les vents d'été soufflent du sud-ouest à des vitesses moyennes (juillet) comprises entre 10 et 14 noeuds. En hiver, les vents dominants sont généralement du nord-ouest et plus forts, les vitesses moyennes étant comprises entre 18 et 24 noeuds. En outre, le climat hivernal est dominé par de violents cyclones qui balayent la région d'ouest en est et qui causent généralement de très mauvaises conditions locales. Ces cyclones — il peut y en avoir jusqu'à 250 par année — se succèdent à intervalles de moins d'un jour.

## Vents dominants





# Vagues

Les vagues océaniques sont normalement produites sous l'action du vent à la surface. Plus la durée et la distance d'un vent uniforme sont longues et plus grosses sont les vagues. Une fois formées elles pourront parcourir de longues distances, sous forme de houle. Celle-ci, lorsque associée à un courant ou à des vagues engendrées localement par le vent, crée souvent un régime fort complexe qui, surtout en hiver, présente des dangers, et pour les bateaux et pour leurs équipages.

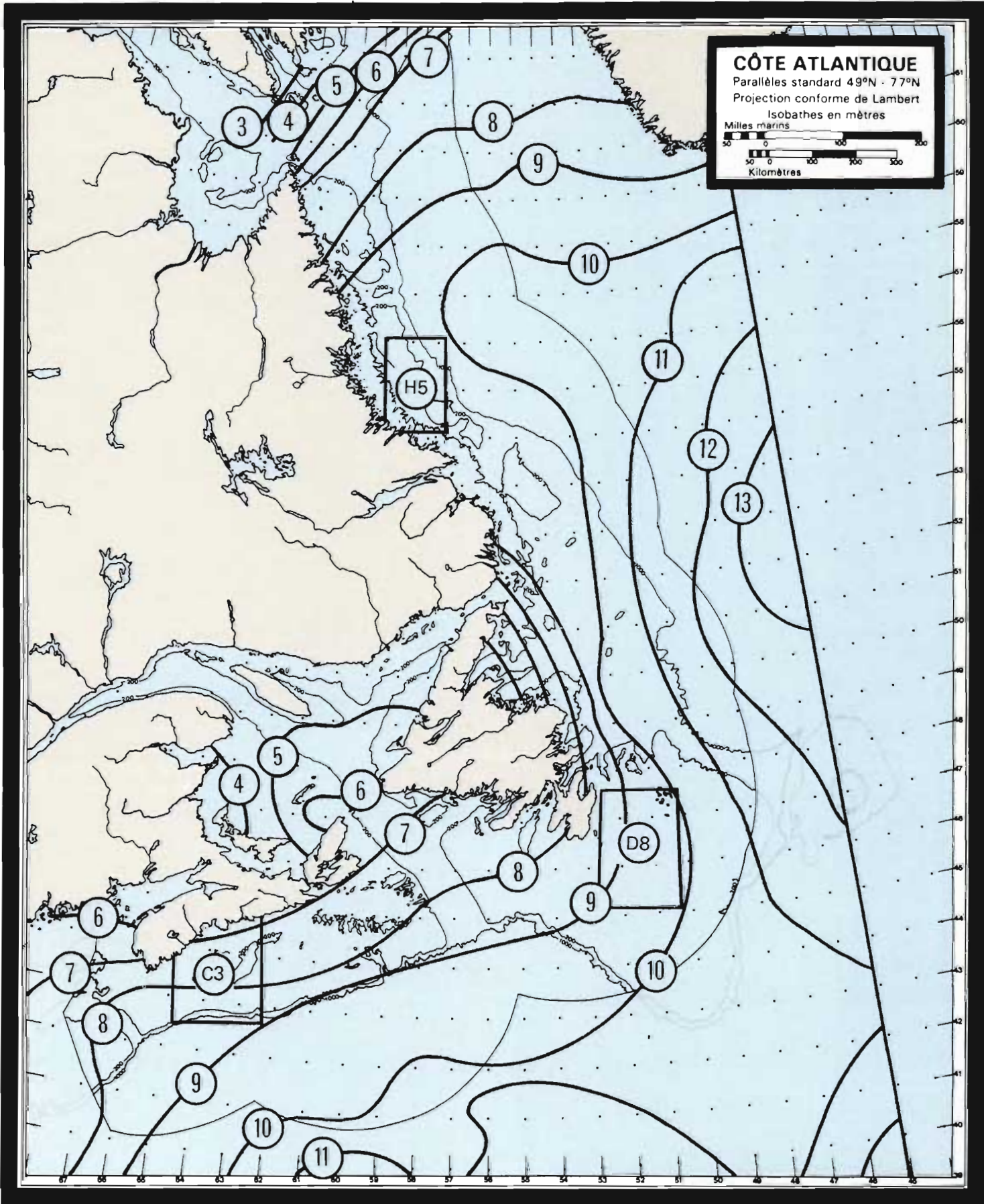
La première carte ci-jointe montre la hauteur de vagues maximale, en mètres, que des observations faites en 1977-78 nous permettent de prédire. La deuxième carte montre la hauteur de vagues significative maximale en mètres, qu'on est susceptible de rencontrer en une année, et fondée sur les données de 1977-78. La hauteur de vagues significative s'obtient en calculant la moyenne du tiers le plus élevé des vagues observées pendant un certain temps. C'est ainsi, par exemple, que dans une tempête avec hauteur de vagues significative de 7 m, la hauteur des vagues individuelles variera entre 1 et 13 m, la hauteur de vagues moyenne sera de 4,4 m, la moyenne du 10% le plus élevé des vagues sera de 9 m, et 16% de toutes les vagues, soit chaque sixième vague, dépasseront une hauteur de 7 m. Les vagues les plus hautes sont environ 1,8 fois la hauteur de vagues significative. Les récentes données indiquent que, sur le plateau Scotian du moins, les conditions en 1978 étaient à peu près moyennes.

Des graphiques d'excédence peuvent servir au calcul du nombre de fois, en pourcentage, où l'on peut s'attendre que des hauteurs de vagues significatives ou maximales dépasseront une hauteur donnée à trois endroits (C3, D8 et H5) de l'Atlantique nord.

## Vagues

**Hauteur de vagues maximale d'une année (m)**

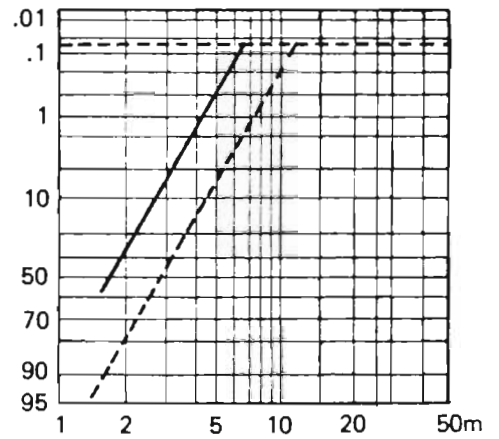
**Juin 1977 - Mai 1978**



Significative \_\_\_\_\_  
 Maximale - - - - -

% d'excédance

Zone C3

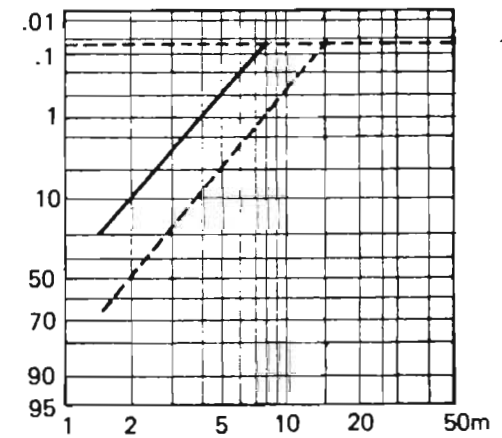


1 an

Hauteur de vagues

Zone H5

% d'excédance

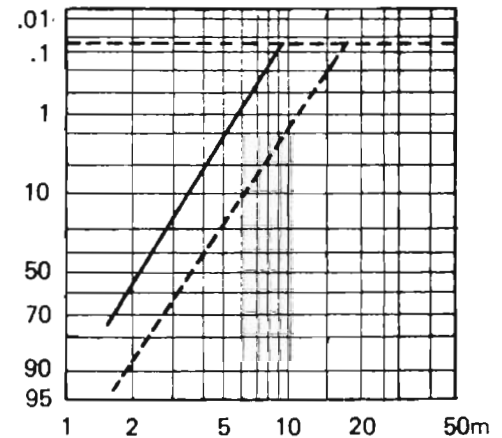


1 an

Hauteur de vagues

Zone D8

% d'excédance



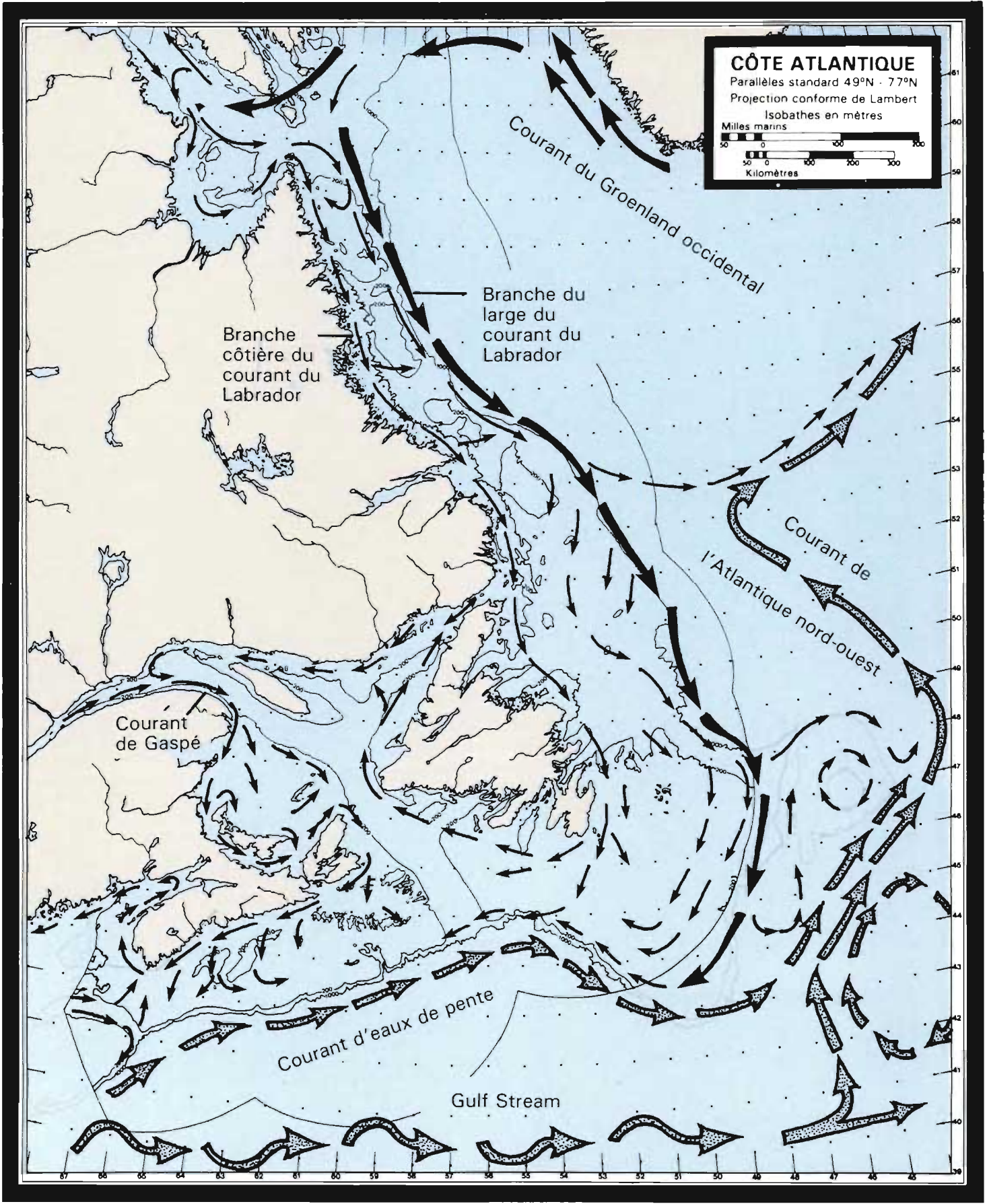
1 an

Hauteur de vagues

## Vagues

Hauteur de vagues maximale d'une  
 année (m)

Juin 1977 - Mai 1978



# Courants

Les eaux de l'Atlantique canadien sont formées, modifiées et limitées par deux principaux régimes de courants océaniques : le courant froid du Labrador et le complexe chaud Gulf Stream/eaux de pente/courant de l'Atlantique nord-ouest.

Les eaux côtières sont froides et peu salées. Elles se déplacent en général vers le sud et l'ouest, se mélangeant à l'eau fluviale de la baie d'Hudson, de la côte du Labrador et du Saint-Laurent. Les eaux du large sont chaudes et salées, et se déplacent vers l'est et le nord. Le mélange de ces deux masses d'eau se produit le long de la marge du plateau continental.

Le courant du Labrador commence à l'extrémité sud du détroit de Davis. À cet endroit, les eaux arctiques froides, entraînées vers le sud le long du plateau de l'île Baffin sont rejointes par les eaux un peu plus chaudes et plus salées du courant du Groenland occidental qui traverse le détroit de Davis en provenance du Groenland occidental. Une partie de ce courant pénètre dans le détroit d'Hudson, où il se mélange au courant de décharge de la baie d'Hudson et sort le long du côté sud du détroit. Il rejoint à cet endroit la masse d'eau principale se déplaçant vers le sud le long de la côte du Labrador. Le courant principal est constitué par une branche côtière comprenant en grande partie des eaux provenant de la baie d'Hudson et de l'Arctique, et d'une branche du large, plus importante, formée surtout d'eaux provenant du Groenland occidental. Bien qu'on puisse distinguer ces deux composantes, il y a important échange entre elles, particulièrement aux cols séparant les bancs.

Au large de Terre-Neuve, le courant du Labrador se dirige au sud vers le nord-est du Grand banc de Terre-Neuve, qu'il contourne et recouvre. Le courant principal passe à l'ouest de la passe du Bonnet Flammand et se dirige au sud vers la Queue du banc. Une bonne partie de l'eau se dirige vers le large, en méandres et tourbillons, et se mélange éventuellement au courant de l'Atlantique nord, pour se diriger de nouveau vers le nord. Une

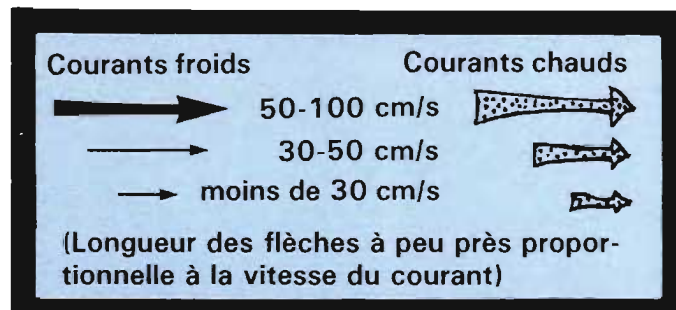
branche côtière coule dans le chenal d'Avalon et tourne vers l'ouest à la marge du plateau continental où elle reçoit des eaux du Grand banc. On peut détecter un noyau du courant du Labrador aussi à l'ouest que le chenal Laurentien.

À l'intérieur du golfe du Saint-Laurent, l'eau sort de la région de l'estuaire en un fort courant côtier, le courant de Gaspé, qui coule vers l'est le long de la péninsule de Gaspé, autour et sur le plateau des îles de la Madeleine, et quitte le golfe du Saint-Laurent par le côté ouest du détroit de Cabot. Les eaux qui sortent du Golfe se dirigent vers l'ouest le long de la côte de la Nouvelle-Écosse, en dedans de 20 km de la côte (courant de la Nouvelle-Écosse) et pénètrent éventuellement dans la baie de Fundy et le golfe du Maine. Au large, les courants sont généralement plus faibles et à direction plus variable, avec importante composante du large, surtout entre les bancs.

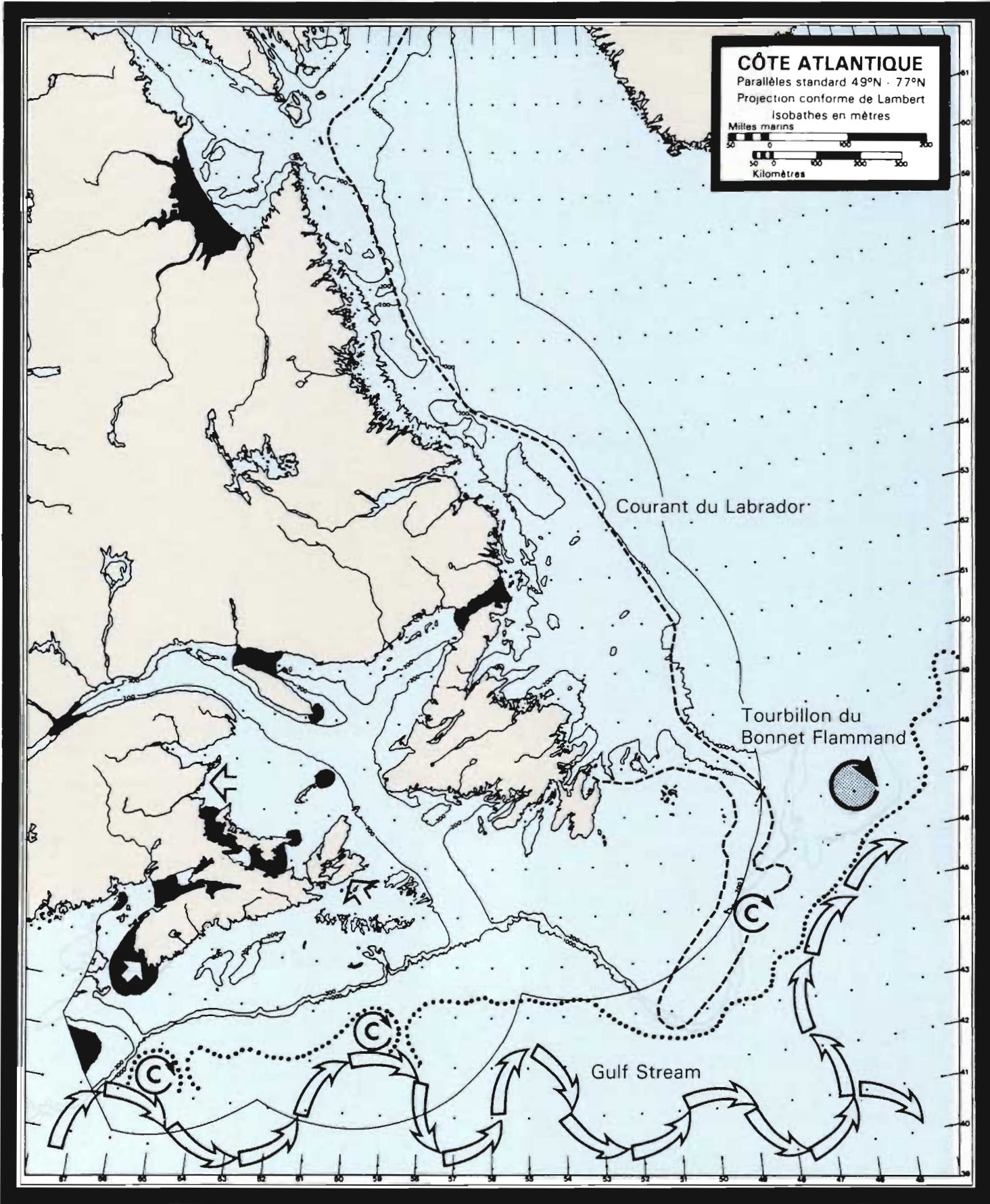
Au large, un courant chaud d'eau de pente coule vers l'est le long du plateau continental au sud de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve en direction de la Queue du banc. Plus au sud, le Gulf Stream coule également vers l'est, se séparant à la Queue du banc. Une branche tourne vers le nord et se joint au courant d'eau de pente pour former le courant de l'Atlantique nord. Ce dernier coule vers le nord, dépassant le Bonnet Flammand, et forme une boucle dans le sud de la mer du Labrador avant de se diriger vers l'est et traverser l'Atlantique nord.

Bien que le Gulf Stream soit situé en moyenne à plusieurs centaines de kilomètres au sud du massif continental, il coule en réalité vers l'est en une série de grandes boucles continuellement changeantes. Plusieurs fois par année, ces boucles se détachent et forment des tourbillons à coeur chaud qui pourront empiéter sur le massif continental, causant un échange entre les eaux côtières et celles du large.

## Circulation générale en surface \*



\* « Cette carte représente des conditions moyennes à long terme, qui, par suite de changements saisonniers, n'existent probablement jamais à un moment particulier. La carte ne représente donc pas une situation permanente. Les courants de surface sont fortement influencés par les vents locaux et, dans bien des régions, seront probablement plus importants que ceux indiqués sur la carte. »



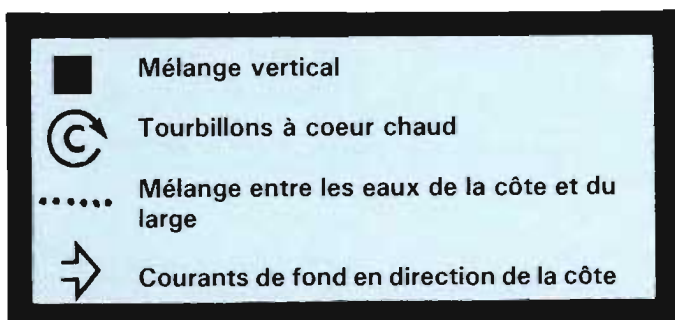
# Importantes caractéristiques de l'environnement

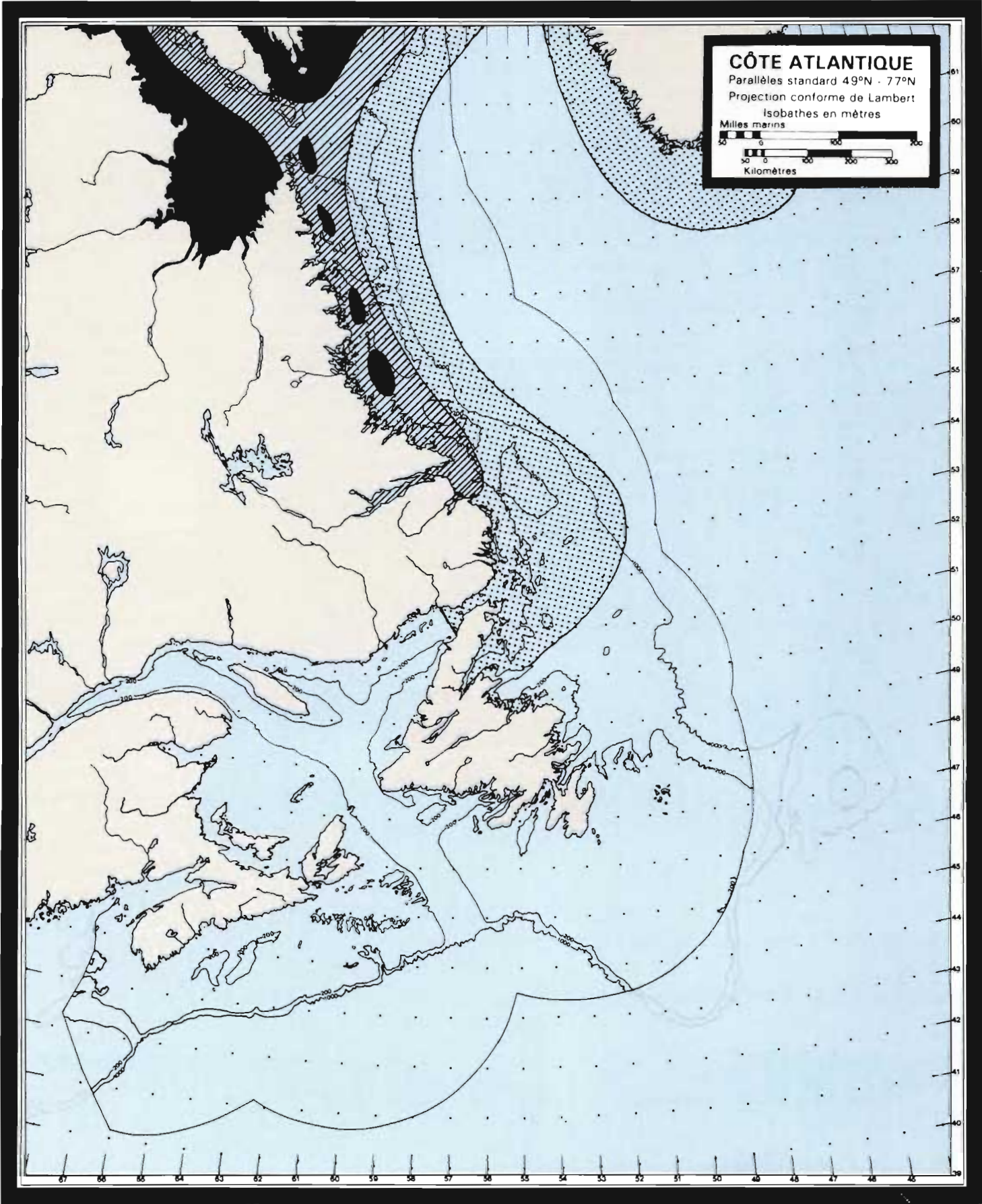
En plus des caractéristiques de l'environnement de l'Atlantique nord-ouest mentionnées précédemment, il en est bien d'autres qui influent profondément sur nos ressources marines vivantes et, partant, sur les pêches. En général, les régions possédant ces caractéristiques supportent des concentrations d'organismes marins, sont considérées fortement productives et influencent à la fois la distribution et le développement des animaux marins.

Bien que les mécanismes de localisation de ces zones soient encore mal compris, nous possédons suffisamment de données pour présenter une carte préliminaire de ces phénomènes océanographiques. Parmi ceux-ci, on note :

1. Le mélange à la limite du plateau et de la pente — la frontière entre les eaux de la côte et du large où le mélange peut favoriser la productivité.
2. Le courant du Labrador — la limite entre la portion la plus froide du courant du Labrador et l'eau plus chaude.
3. Les courants de fond en direction de la côte — les zones où existent de tels courants, signes de remontées possibles d'eaux profondes, sont représentées par des flèches épaisses.
4. Tourbillons à coeur chaud — ces tourbillons qui empiètent sur les limites eaux du plateau/eaux de pente et courant du Labrador, favorisent le mélange en remplaçant de l'eau de la côte par de l'eau du large. Les tourbillons de ce genre se forment quand les méandres du côté nord du Gulf Stream sont étranglés et renferment un coeur d'eau du large plus chaude.
5. Le tourbillon du Bonnet Flammand — la circulation vraisemblablement close autour du Bonnet Flammand et qui retient les larves de poissons à cet endroit, favorisant leur survie.
6. Le mélange vertical — les zones dans lesquelles les modèles de marée indiquent qu'il y aura mélange vertical dans la colonne d'eau sous l'influence des marées.
7. Les tourbillons à coeur froid, non indiqués sur la carte, se forment quand les méandres du côté sud du Gulf Stream sont étranglés et renferment un coeur d'eau de pente froide.

## Importantes caractéristiques de l'environnement





# Glace, température et salinité

## Glace :

### Labrador et Terre-Neuve

Les deux principales sources de glace arctique de l'Atlantique occidental sont le détroit de Davis et le détroit d'Hudson. La langue de glace d'hiver de la baie Baffin atteint le détroit d'Hudson à la fin novembre. À cet endroit, soit au cap Chidley, elle est rejointe par les lourds floes en provenance du détroit d'Hudson. Les langues combinées se déplacent le long de la côte du Labrador, arrivant au large de Belle-Isle à la fin janvier. La première glace à arriver à cet endroit est constituée par des cordons de jeune glace formés le long de la côte même du Labrador, mais elle est graduellement remplacée par des floes plus lourds provenant des régions situées plus au nord. Le pack s'étend souvent à 161 km à l'est de l'entrée du détroit de Belle-Isle. Il est formé de glace de divers âges, mais ordinairement celle de première année prédomine. Une partie de cette glace pénètre dans le détroit le long de la rive nord et le remplit entièrement. Comme résultat, le détroit de Belle-Isle est ordinairement fermé à la navigation jusque vers la fin juin.

À la mi-février, la glace a atteint la marge nord du Grand banc et, à la mi-mars, le pack s'est généralement répandu sur la partie nord du Grand banc, parfois aussi au sud que 46°N. Ici encore, la première glace à apparaître est trompeusement molle et dégagée, mais elle est vite remplacée par des champs plus épais et plus compacts qui s'étendent à 185 km au large. À ces latitudes et à ce temps de l'année, cette glace ressemble très peu au pack d'hiver originel. Cependant, elle peut être suffisamment épaisse et compacte pour stop-

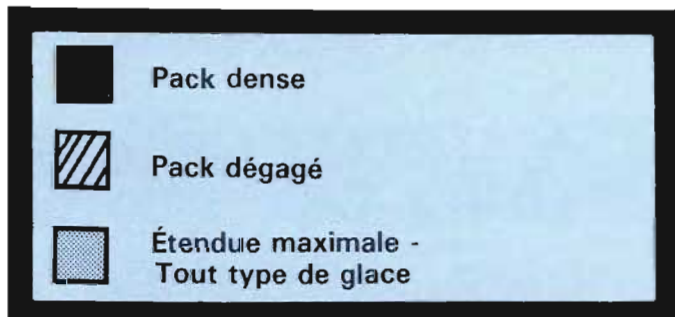
per un bateau ou l'endommager sérieusement s'il tentait de s'y frayer un passage. Cette glace peut se répandre en deux directions, suivant les mouvements des principaux courants océaniques de la région, décrits précédemment. De grandes quantités peuvent dériver vers le sud le long de la marge est du Grand banc, des îlots et des cordons de glace se détachant à mesure que le champ se déplace vers le sud et dépasse 45°N. Cette glace est en grande partie détruite avant d'atteindre la Queue du banc. Si elle existe encore à la latitude de 43°N, elle fond ordinairement très rapidement dans les eaux plus chaudes du sud et de l'est. Au dernier stade de désintégration, cette glace présente rarement un danger pour la navigation. Certaines années, quand les conditions de glace sont extrêmement sévères, de dangereux floes atteignent la Queue du banc, mais rarement le sud et l'ouest de ce point. Il se trouve toujours quelques icebergs parmi les floes au moment où ils arrivent sur les bancs et souvent même plusieurs. L'autre extension de la glace se trouve le long de la côte de Terre-Neuve et autour du cap Race. De là, elle s'avance vers le sud et le sud-ouest pour couvrir les bancs avoisinants. On ne rencontre pas de quantités appréciables de glace au sud-ouest du plateau, et on peut trouver régulièrement un passage libre à l'embouchure du chenal Laurentien conduisant vers le détroit de Cabot. En de rares occasions, la glace s'étend vers l'ouest depuis le cap Race, bloquant complètement les ports de la côte sud de Terre-Neuve aussi à l'ouest que l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon.

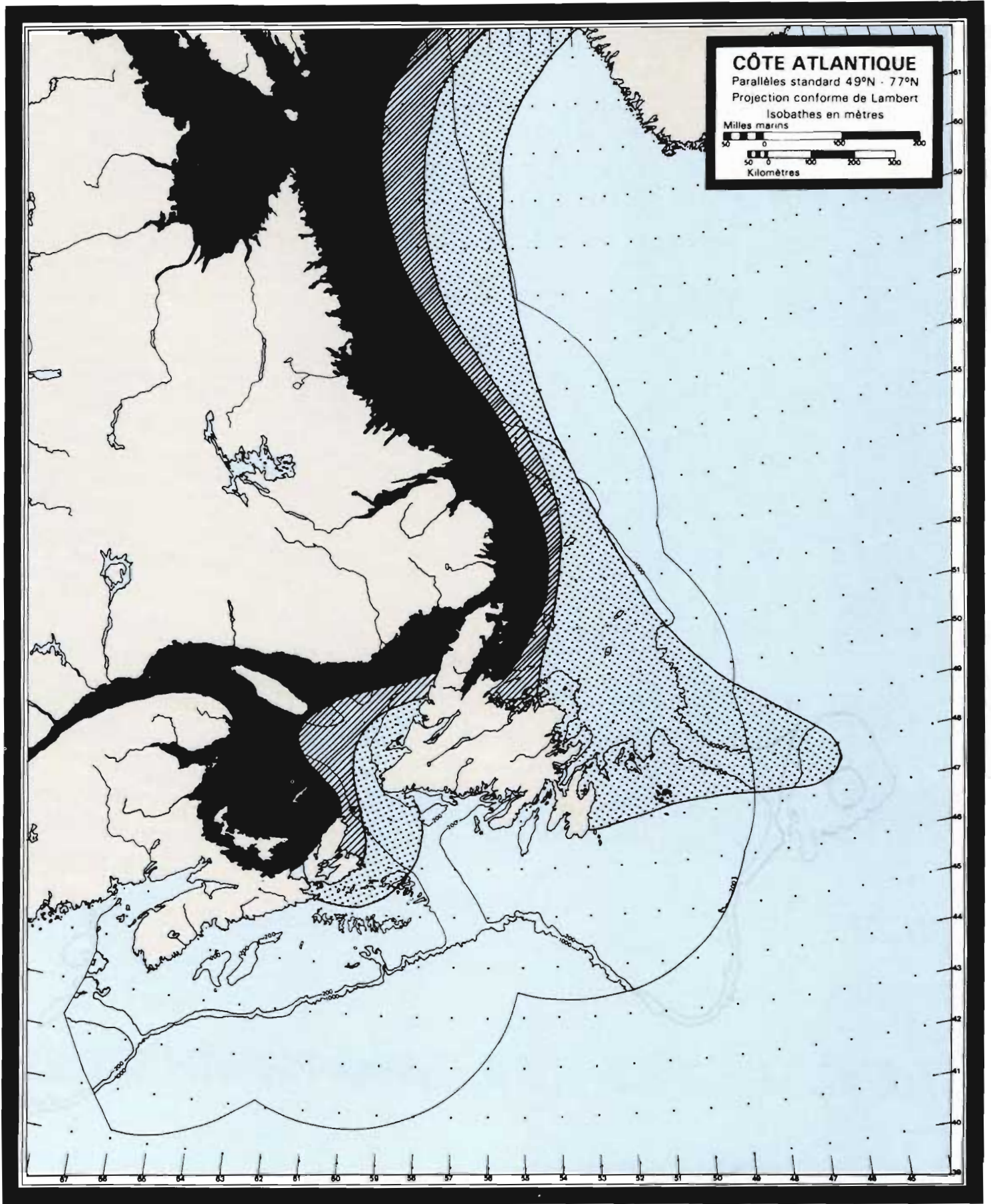
En avril et mai, les vents tendent à tourner à l'ouest et la glace est poussée vers l'est dans des eaux plus chaudes où elle fond, ce qui entraîne un retrait du pack vers le nord. Le détroit de Belle-Isle se dégage vers la fin mai, et la côte nord du Labrador vers la troisième ou la quatrième semaine de juillet.

### Golfe du Saint-Laurent et plateau Scotian

L'étendue de la glace dans le golfe du Saint-Laurent varie d'une année à l'autre, d'une couverture minimale seulement dans les secteurs ouest et sud-ouest à l'autre extrême, une couverture presque complète, qui peut durer jusqu'à 4 semaines. Sauf pour une petite quantité de glace âgée qui pénètre parfois par le détroit de Belle-Isle

## Conditions de glace moyennes au début de l'été





au printemps, toute la glace n'est âgée que d'une saison, et la plus grande partie ne dépasse pas le stade de jeune glace. À l'exception des crêtes, l'épaisseur maximale est d'environ 0,7 m.

La glace commence ordinairement à se former en aval de Québec vers la mi-décembre, et vers la fin décembre dans la baie des Chaleurs et le détroit de Northumberland. Elle atteint son étendue maximale vers la mi- ou la fin février, mais elle ne croît pas toujours d'une manière continue jusqu'à cette date. En tout temps pendant la saison de croissance, il peut survenir des températures élevées qui renversent temporairement la tendance.

La langue de glace quitte le golfe du Saint-Laurent presque toujours à l'île Saint-Paul et au cap Nord, se propageant vers le sud et le sud-ouest en direction de l'île de Sable. Très souvent, elle peut être entraînée par le vent et, pendant de courtes périodes, recouvrir complètement les bancs au nord de l'île de Sable. Lorsqu'elle quitte le Golfe, cette glace est épaisse, très dense, les blocs se chevauchant les uns les autres, formant une barrière très difficile à franchir par navire de tout genre. Quand les vents sont favorables et que les champs ont atteint leur extension maximale, la glace se répand vers l'est et le nord-est en direction de la côte sud de Terre-Neuve, bien qu'elle n'atteigne que rarement cette dernière. Une partie se déplace vers le sud-ouest, depuis l'île Scatarie, le long de la côte de la Nouvelle-Écosse, bien qu'elle ne dérive qu'occasionnellement jusqu'à Halifax, où elle est toujours délogée et navigable.

Le retrait final de la glace commence normalement en mars. Entre la fin avril et la fin mai, la glace a complètement disparu. Il est presque toujours possible de trouver un passage dans le golfe du Saint-Laurent en tout temps après la fin mars et parfois plus tôt.

À en juger par la description précédente, on pourrait croire que la glace du golfe du Saint-Laurent présente peu de problèmes pour la navigation. Il n'en est toutefois pas toujours ainsi. Sous

l'effet de tempêtes, la glace s'empile et chevauche pour former des crêtes, et la pression peut être très forte. Des brise-glace arctiques ont parfois été bloqués par de solides crêtes de glace qui peuvent se former en travers du détroit de Cabot.

### Température et salinité

La température et la salinité des eaux de la côte est du Canada varient selon la profondeur, l'endroit et le temps. Ce qui suit est une description générale des eaux de surface de la région.

La zone qui nous intéresse est en grande partie couverte par une couche superficielle de salinité inférieure à celle de la couche sous-jacente ou à celle des eaux du large. Cette couche superficielle de faible salinité provient de plusieurs sources.

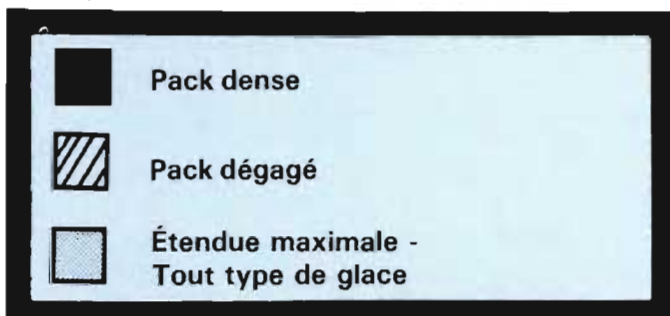
En premier lieu, le long de la côte de l'île Baffin elle a son origine dans les eaux de surface arctiques, également de faible salinité. Au large de l'île Baffin, cette couche a une salinité généralement inférieure à 32‰ et une température voisine du point de congélation, même en été.

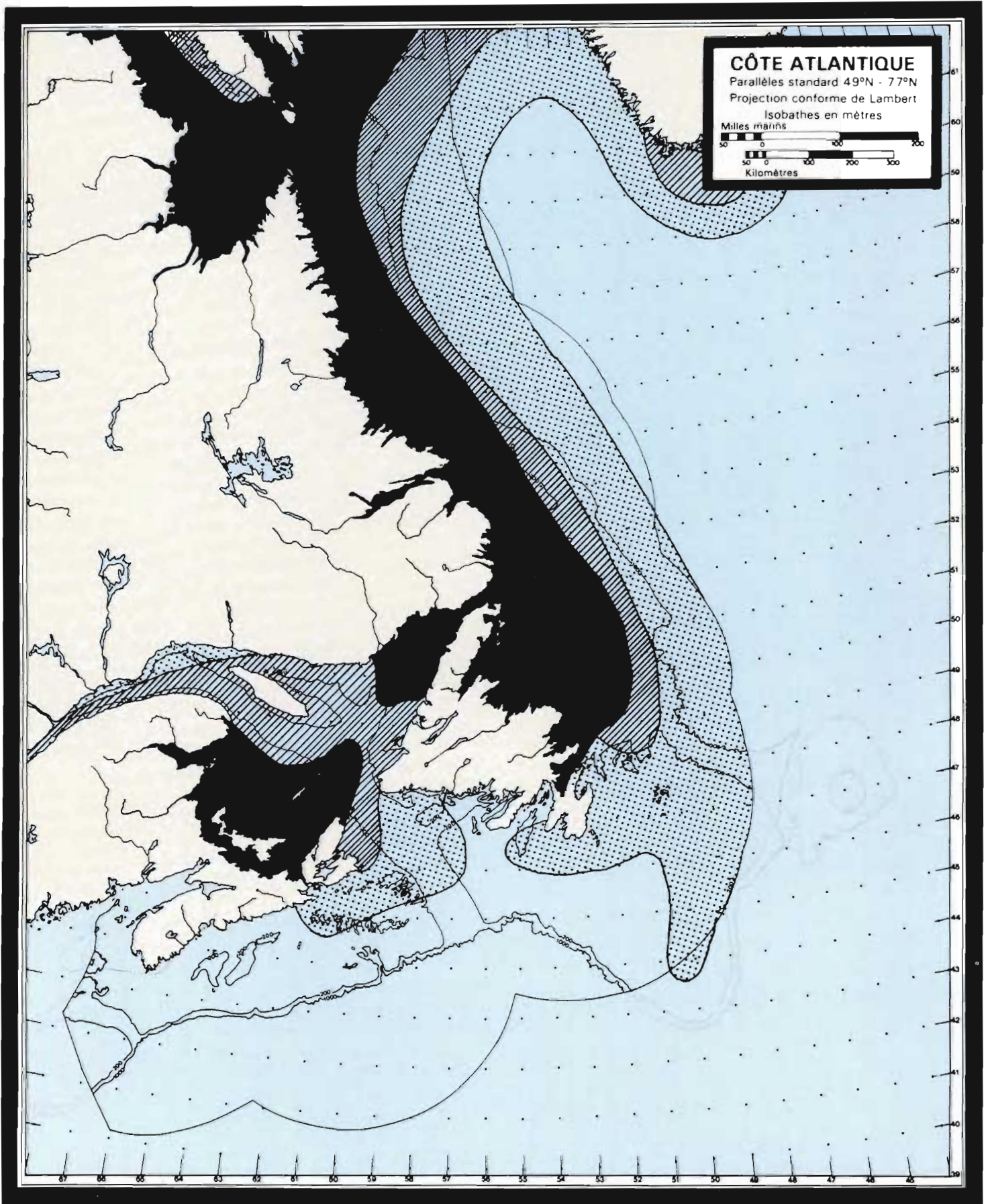
Le long de la côte du Labrador, la couche superficielle de faible salinité prend naissance dans le courant de décharge de la baie d'Hudson, dans l'eau de faible salinité du courant de l'île Baffin et dans le courant du Groenland occidental. Les salinités les plus fortes se trouvent près de la côte (généralement entre 31 et 33‰). Il y a souvent fortes variations annuelles des salinités, des valeurs aussi faibles que 29‰ se rencontrant à mesure qu'une impulsion d'eau de faible salinité descend le long de la côte du Labrador à la fin de l'été. Les eaux sont au point de congélation en hiver, mais se sont réchauffées à 4 - 10°C en août.

Les eaux recouvrant les bancs de Terre-Neuve sont semblables à celles du large du plateau du Labrador. Leur salinité varie d'un minimum de 31‰ en septembre-octobre à une gamme hivernale de 32 - 32,5‰. Les températures vont du point de congélation en hiver à des maxima de 12°C en été.

La couche superficielle peu salée du golfe du Saint-Laurent et du plateau Scotian doit son origine à l'eau douce du fleuve Saint-Laurent. La salinité est comprise entre 24‰ et plus de 32‰ à certains endroits du Golfe et sur le plateau Scotian. Ici encore, il y a forte variation saisonnière à la suite du ruissellement printannier du fleuve Saint-Laurent. Au large de Halifax, avec le passage d'une impulsion de faible salinité en automne, on observe des salinités aussi faibles que 29‰; le reste de l'année, les salinités sont de 31 - 31,5‰.

### Conditions de glace moyennes en hiver





En hiver, la couche superficielle du Golfe est au point de congélation et a une épaisseur de 100 - 150 m. À mesure que le printemps progresse, la couche se réchauffe et sa salinité diminue, formant une nouvelle couche superficielle de quelque 50 m d'épaisseur sur ce reste de la couche superficielle de l'hiver précédent. Cette couche froide persiste tout l'été sous la couche superficielle avec, au-dessous, une couche de fond de salinité plus élevée.

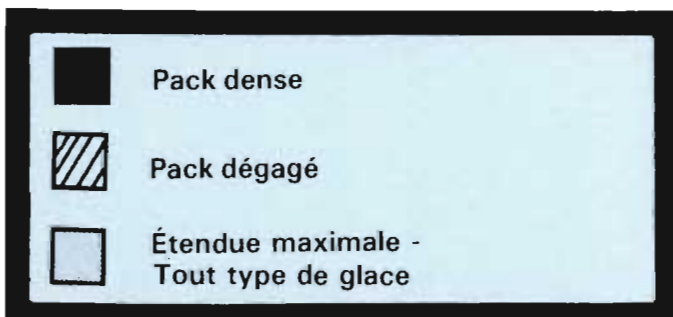
Dans le sud du Golfe, les températures estivales de surface dépassent 20°C, mais elles sont plus basses le long de la côte nord et au large de la côte ouest de Terre-Neuve. Les températures sur le plateau Scotian se maintiennent généralement au-dessus de 0°C en hiver et peuvent atteindre 18 - 20°C en septembre.

Ces couches superficielles de faible salinité s'étendent généralement de la côte à l'isobathe de 2 00 m environ. À cet endroit, un front long et sinueux sépare les eaux côtières des eaux océaniques du large, plus chaudes et plus salées (plus de 34‰).

L'eau de fond sur les plateaux continentaux est plus salée et a envahi ces régions en provenance du large. Sur le plateau labradorien, la salinité est d'environ 33‰ et les températures autour de 3°C. La même eau se trouve sur le Grand banc; cependant, dans la partie sud de ce dernier, on observe parfois une eau océanique plus chaude et plus salée (8°C, 34,5‰) provenant du courant de l'Atlantique nord.

Une eau océanique d'une salinité de 34,6‰ et des températures de 4 - 6°C pénètre dans le golfe du Saint-Laurent par le chenal Laurentien et constitue la couche de fond du Golfe. On trouve une eau océanique semblable sur les bancs et dans les bassins du plateau Scotian. Des températures dépassant 9°C et des salinités de plus de 35‰ ont été observées dans le bassin Émeraude.

### Conditions de glace moyennes de printemps





# Pêche

Les deux tiers environ de la valeur marchande de tout le poisson canadien proviennent des débarquements combinés de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et du Québec. Les débarquements totaux sur la côte atlantique en 1977 étaient de 1 million de tonnes, d'une valeur de 288 millions de dollars. La valeur marchande était de 712 millions de dollars. Les poissons de fond représentaient plus de la moitié des prises, suivis du hareng et de diverses espèces de mollusques et crustacés.

On prévoit que, parmi les principales espèces de poissons de fond, le total des prises admissibles (TPA) de morue augmentera à 352 000 t en 1985. Il n'y aurait pratiquement aucun changement des TPA d'églefin et de sébaste, tandis que pour les poissons plats, on croit qu'il augmentera légèrement, passant de 135 000 t en 1977 à 152 000 t en 1985. La part canadienne des prises totales admissibles de ces principales espèces traditionnelles de poissons de fond était de 428 000 t, ou 60%, en 1977. On s'attend que cette part sera d'environ 70% en 1978 et même davantage plus tard. Parmi les principales espèces canadiennes de poissons pélagiques, les prises de hareng atlantique devraient fluctuer sur la base de stocks individuels selon les variations du recrutement, mais on s'attend que le TPA augmentera graduellement pour atteindre 230 000 t en 1985. Par contre, le TPA de maquereau devrait augmenter, passant de 105 000 t en 1977 à 300 000 t en 1985.

Quant aux crustacés et mollusques, les prises de homard devraient demeurer stables ou décliner, tandis que celles des pétoncles et du crabe des neiges varieront quelque peu. On n'a signalé aucun débarquement étranger de crustacés et de mollusques de la zone de pêche canadienne 4.

Du point de vue géographique, on prévoit que les stocks de poissons du plateau Scotian qui, récemment, ont augmenté rapidement continueront de le faire graduellement. Un rétablissement modéré se traduira par des taux de capture améliorés. Sur les bancs de Terre-Neuve, on croit qu'avec le temps, la pêche des poissons de fond prendra de l'expansion, pourvu que l'on se soumette aux mesures de conservation. Si les pêches du plateau Scotian et des bancs de Terre-Neuve laissent entrevoir des possibilités d'expansion, les stocks du golfe du Saint-Laurent semblent pleinement exploités, sauf le maquereau qui pourrait se prêter à des développements nouveaux. Les stocks de morues à l'est et au nord de Terre-Neuve pourront supporter une expansion relativement rapide et soutenue dans ce secteur.

**Zones de pêche hauturière domestique d'hiver telles qu'indiquées par le déploiement de la flottille.**

**CÔTE ATLANTIQUE**

Parallèles standard 49°N - 77°N

Projection conforme de Lambert

Isobathes en mètres

Milles marins

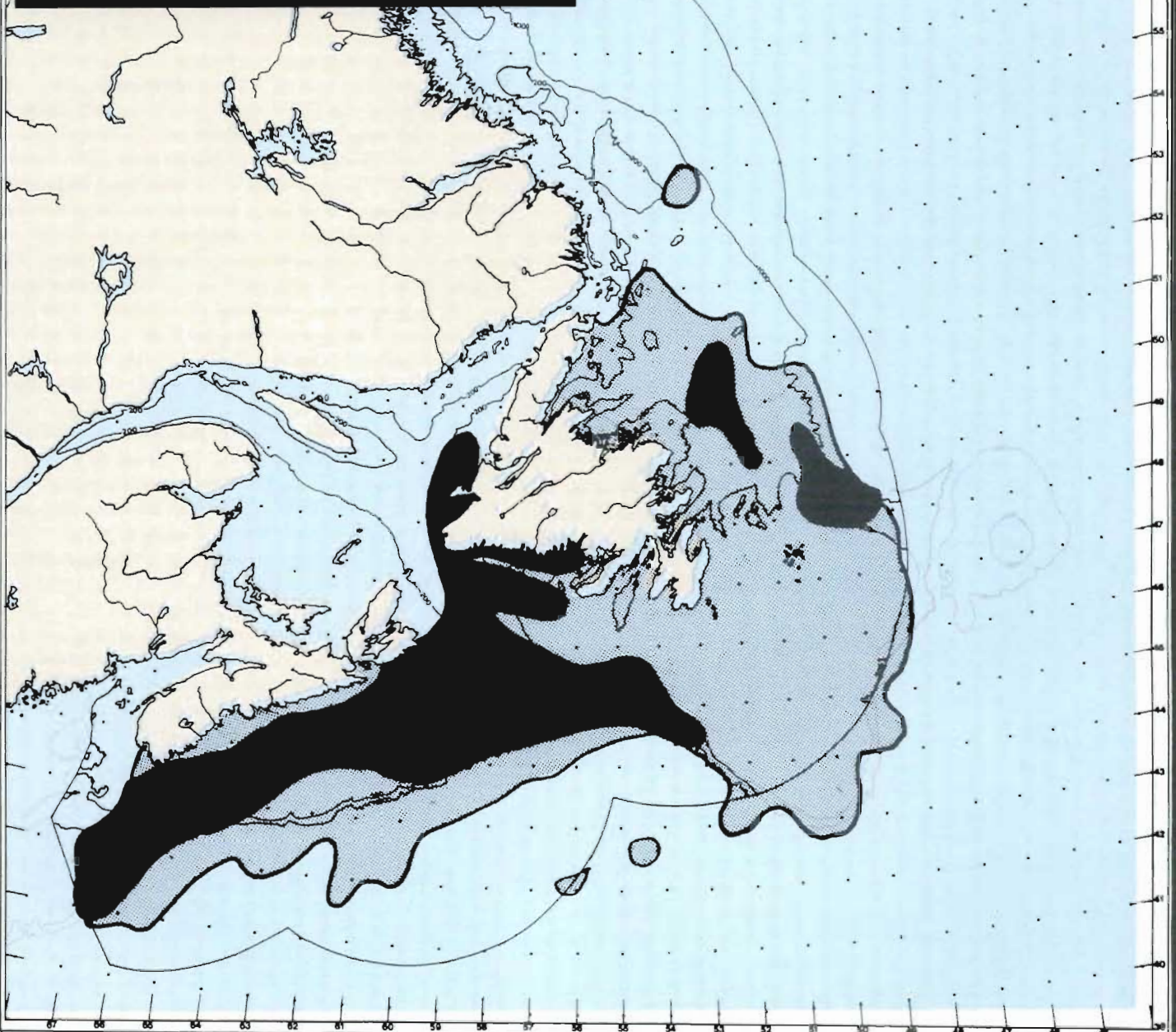
Kilomètres



Principales zones de pêche



Zones de pêche générales



# ***Effort de pêche***

Nous avons tenté, à l'aide des cartes ci-jointes, de définir les principales zones de pêche fréquentées par les flottilles de grande pêche domestiques et étrangères vers la fin des années 1970. Ces cartes sont fondées sur les rapports de déploiement des flottilles. En supposant que ce déploiement reflète la distribution des principaux stocks, on peut tirer certaines conclusions.

Les cartes montrent la distribution générale des bateaux de pêche hauturière seulement. Les bateaux canadiens autorisés à pêcher dans la baie de Fundy et le golfe du Saint-Laurent et qui mesurent généralement moins de 20 m hors-tout n'y sont pas représentés. La baie de Fundy et le golfe du Saint-Laurent sont exploités intensivement, mais ne sont pas considérés comme zone du large. Sauf pour la pêche de la morue au printemps au large du sud-ouest de Terre-Neuve, ces deux régions ne sont pas couvertes.

Les données proviennent des patrouilles aériennes et des rapports que les flottilles doivent produire.

## **Hiver :**

La flottille hauturière domestique semble avoir rétréci son champ d'action et concentré ses efforts le long du plateau Scotian, à l'embouchure du golfe du Saint-Laurent, sur le banc Saint-Pierre et dans deux régions du nord-est de Terre-Neuve.

La flottille étrangère s'est déployée sur une plus grande étendue en hiver, se concentrant sur le plateau Scotian, à l'est du golfe du Saint-Laurent, au sud du Grand banc, sur le Bonnet Flammand et au nord du plateau terre-neuvien jusqu'au banc de l'inlet Hamilton au nord.

## **Été :**

La flottille domestique s'est concentrée sur le plateau Scotian, dans le golfe du Saint-Laurent et sur le banc Saint-Pierre et le Grand banc.

La flottille étrangère s'est déployée sur une plus grande étendue, concentrant ses efforts sur le plateau Scotian, le Grand banc et le nord-est du plateau terre-neuvien jusqu'au banc de l'inlet Hamilton au nord.

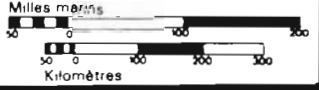
**Zones de pêche hauturière étrangère d'hiver telles qu'indiquées par le déploiement de la flottille.**

**CÔTE ATLANTIQUE**

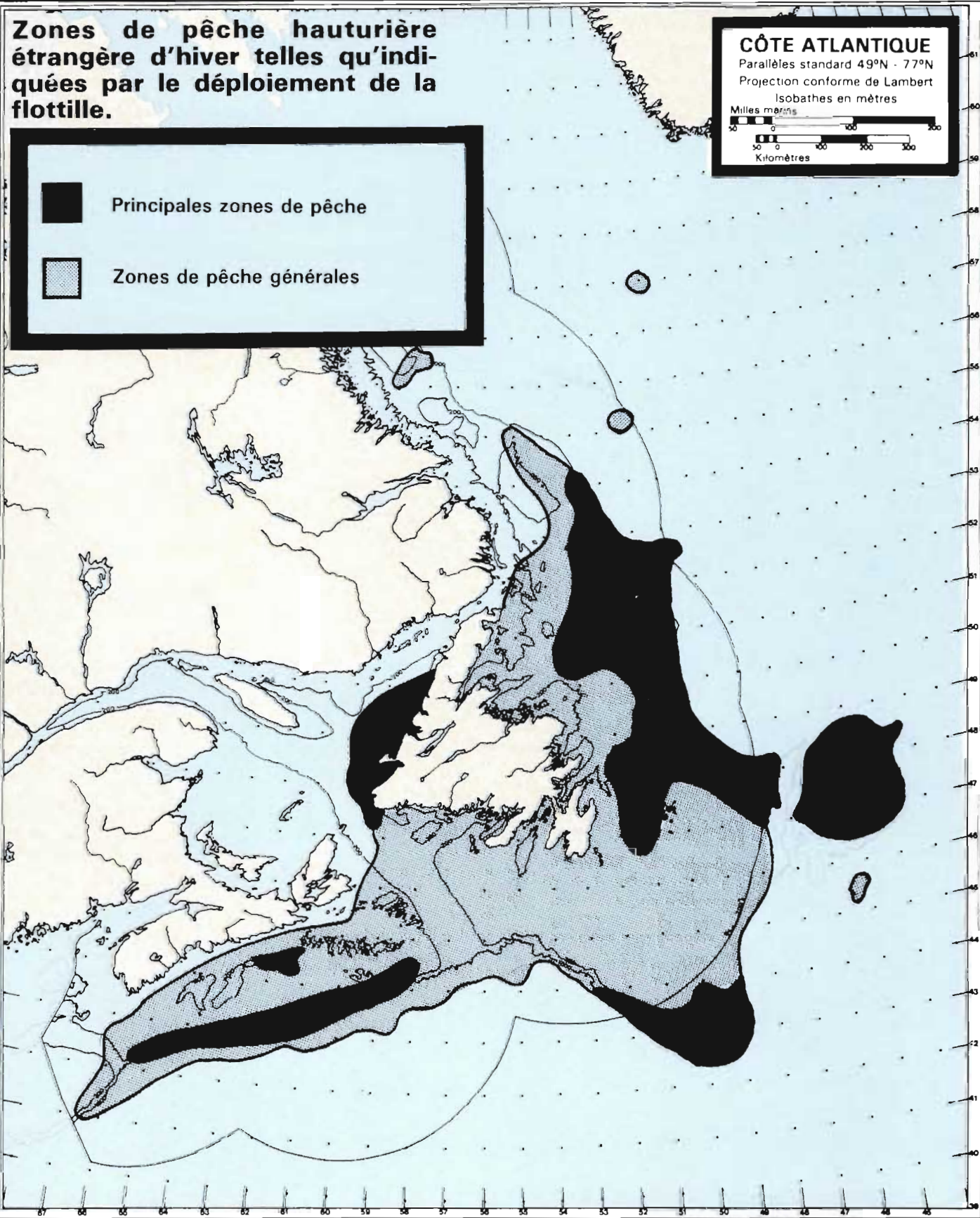
Parallèles standard 49°N - 77°N

Projection conforme de Lambert

Isobathes en mètres



- Principales zones de pêche
- ▨ Zones de pêche générales

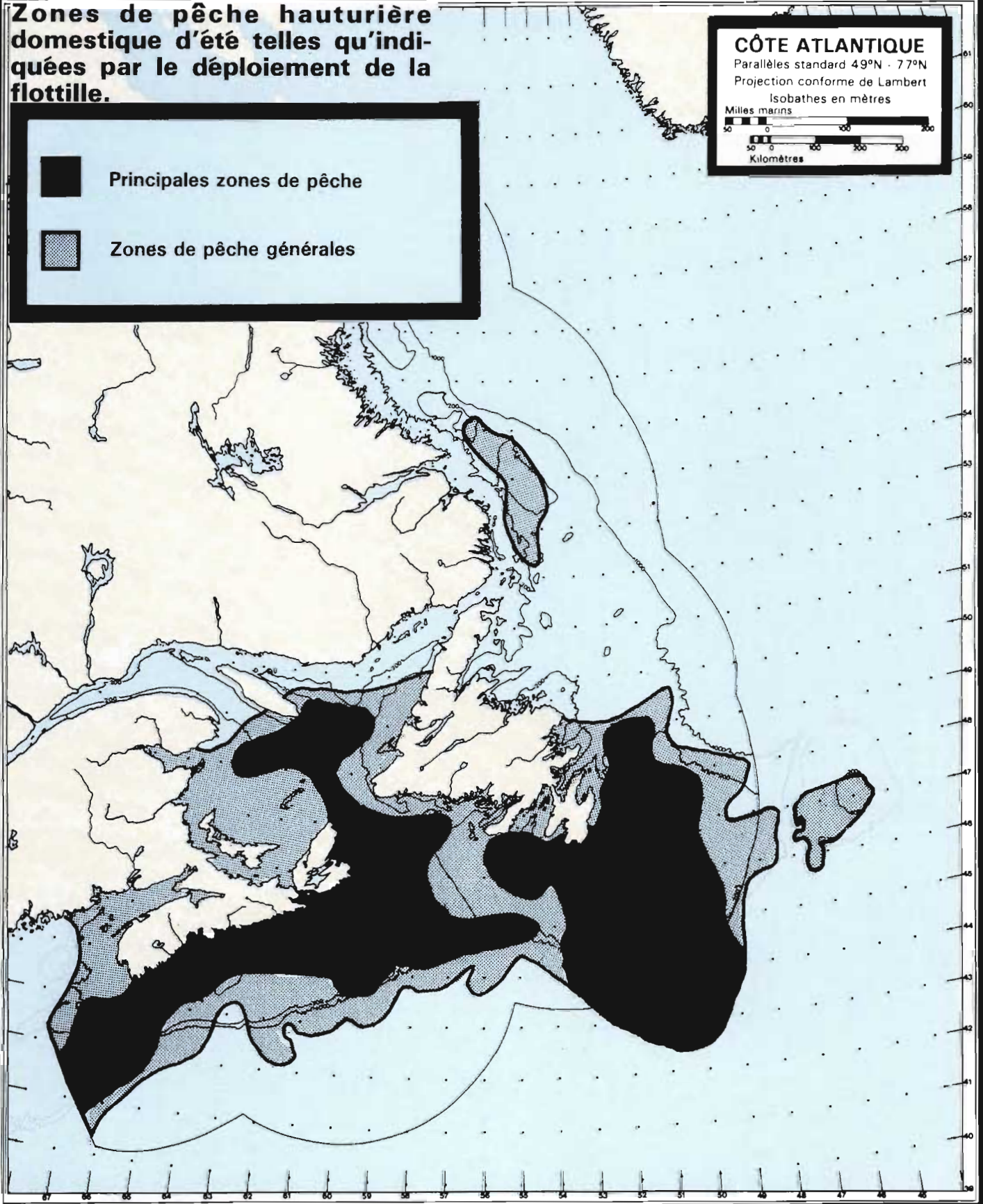


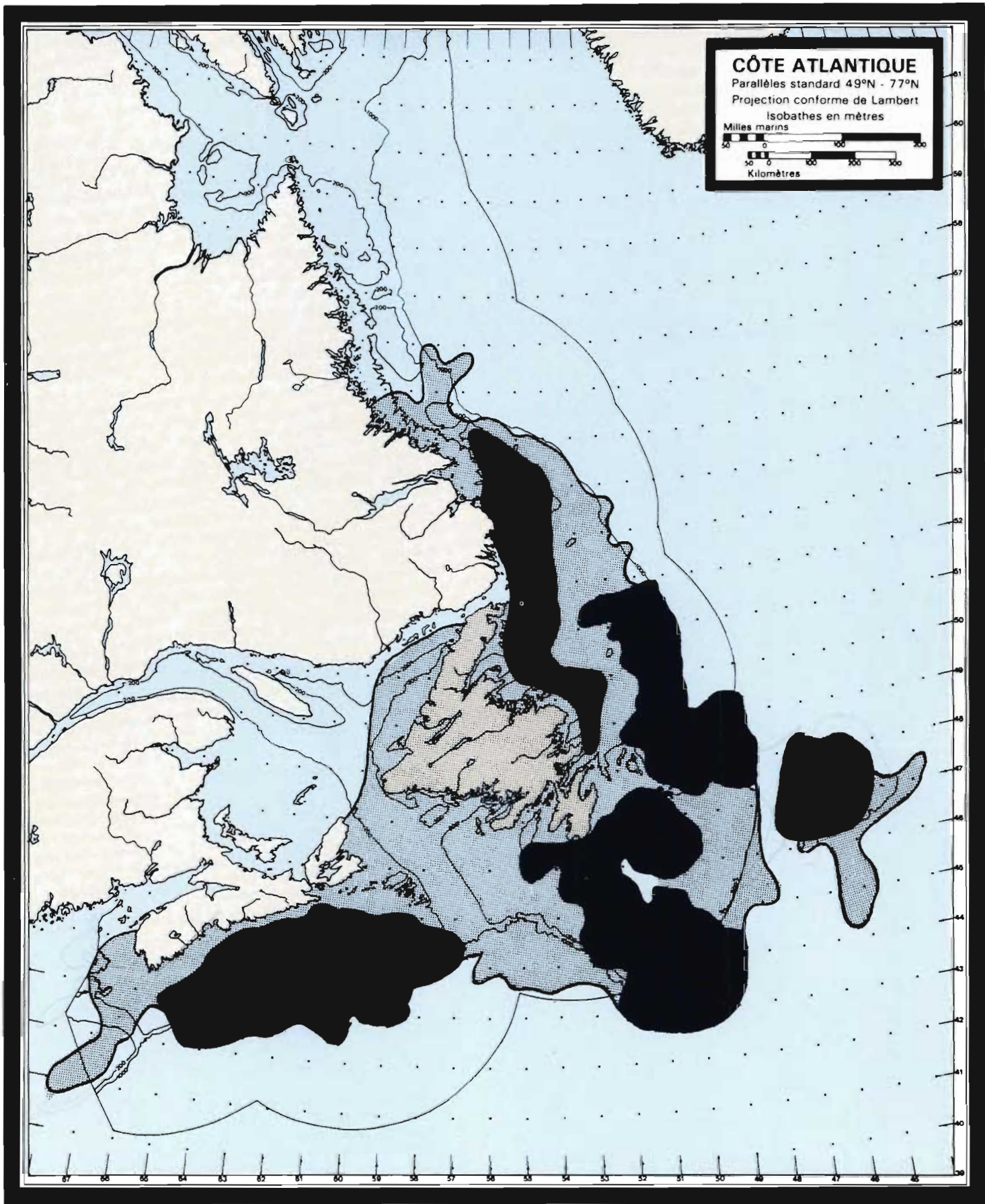
**Zones de pêche hauturière domestique d'été telles qu'indiquées par le déploiement de la flottille.**

**CÔTE ATLANTIQUE**  
Parallèles standard 49°N - 77°N  
Projection conforme de Lambert  
Isobathes en mètres  
Milles marins  
Kilomètres

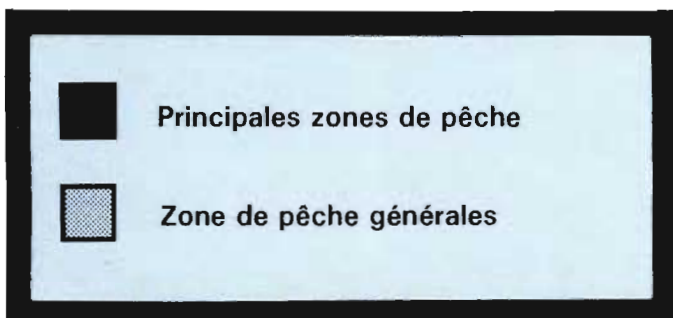
■ Principales zones de pêche

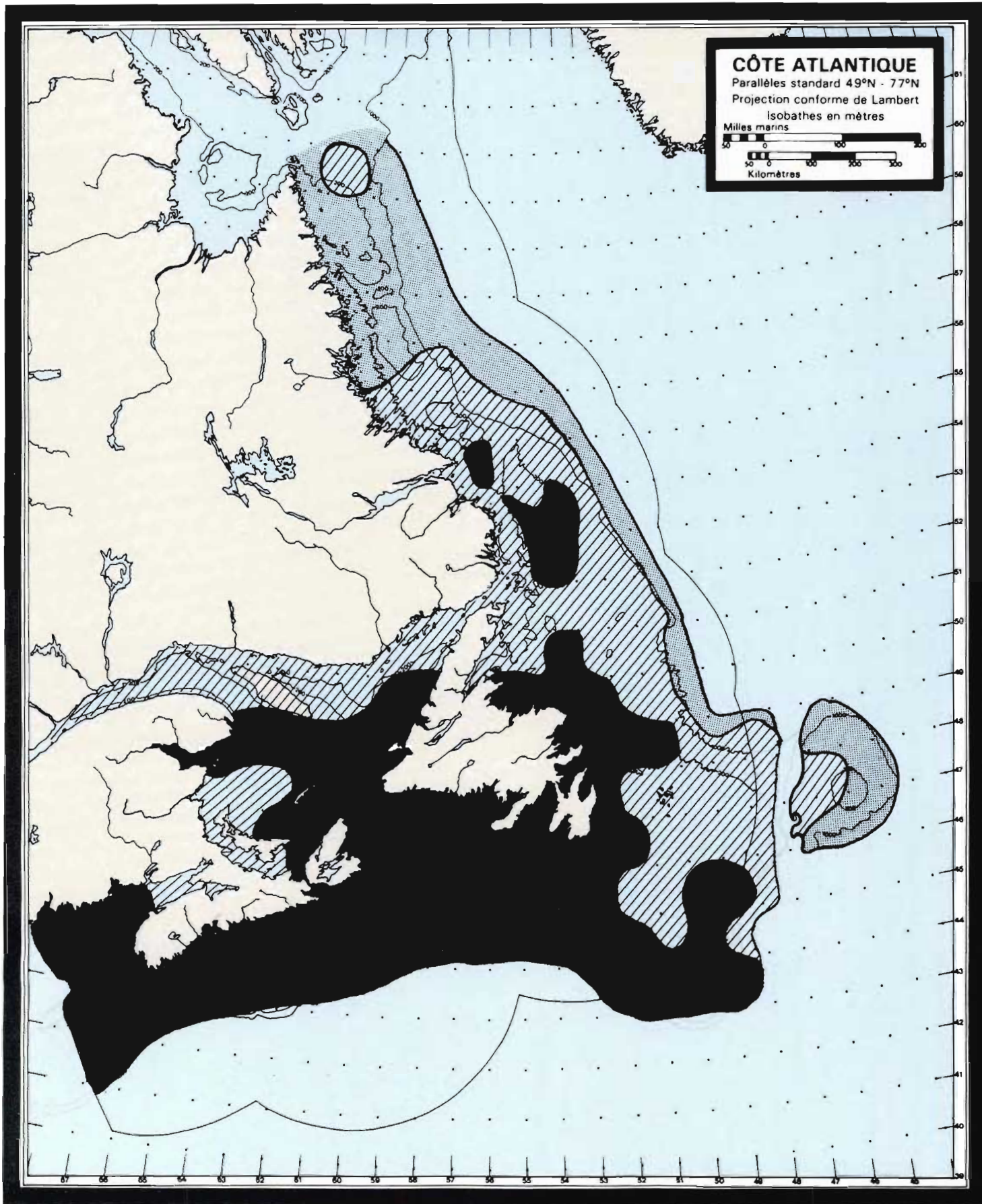
▨ Zones de pêche générales





**Zones de pêche hauturière étrangère d'été telles qu'indiquées par le déploiement de la flottille.**





## Zones-clés de ressources

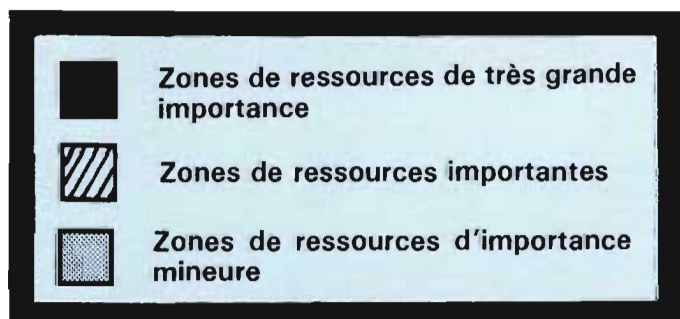
Nous avons analysé les principales caractéristiques de la distribution des espèces comprises dans cet atlas, en vue de définir les zones-clés de ressources halieutiques. La carte ci-jointe nous montre qu'en terme de pêche, les zones d'importantes ressources sont les suivantes :

- 1) l'embouchure de la baie de Fundy,
- 2) le banc Georges,
- 3) le plateau Scotian,
- 4) le sud du golfe du Saint-Laurent,
- 5) la région du sud de Terre-Neuve, depuis la côte jusqu'à la marge du plateau continental et depuis le banc Saint-Pierre jusqu'à la marge sud-est du Grand banc,
- 6) la côte est de Terre-Neuve et
- 7) le banc de l'inlet Hamilton.

Il est à noter que cette carte est fondée sur nos connaissances actuelles de la distribution des espèces de poissons commerciaux. De récentes découvertes indiquent qu'il y a d'importantes zones de pêche au nord, et de nouvelles données s'accumuleront sur les ressources halieutiques de l'Atlantique nord-ouest. Cette carte ne devrait donc être utilisée que comme guide et non comme information définitive sur la distribution des ressources ou leur valeur économique.

Il ne faudrait pas en déduire que les zones de ressources d'importance mineure méritent un plus bas niveau de protection ou de gestion.

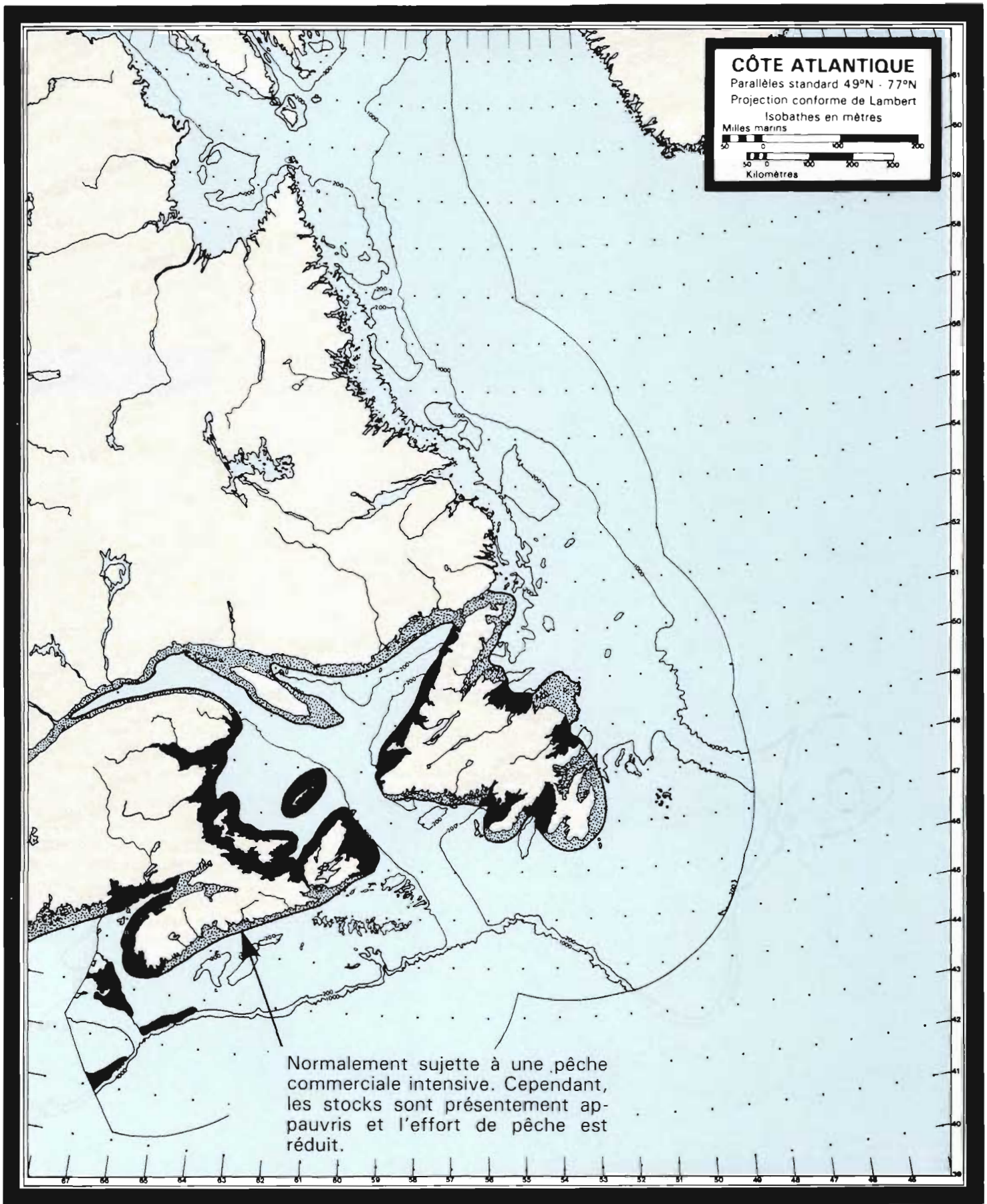
## Clé de la carte





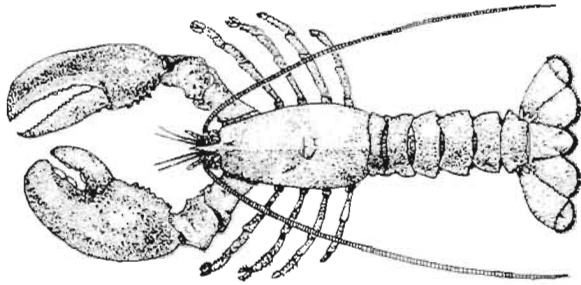
# **Espèces-ressource commerciales**

## **Invertébrés**



# Homard

*Homarus americanus* Milne-Edwards



Famille : Nephropsidae

Autres noms communs : *angl.* : lobster, American lobster

Codes: OPANO - 622

Taxonomique FAO -2,29(42)007,01  
3 alpha ident. - LBA

## DISTRIBUTION :

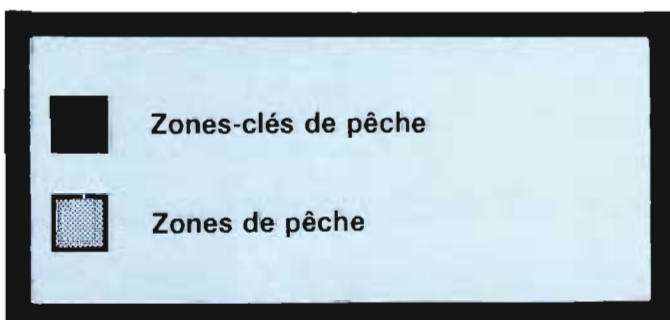
Le homard se rencontre depuis les eaux peu profondes jusqu'à la marge du plateau continental le long de la côte atlantique, du cap Hatteras au Labrador. On trouve des concentrations au large de Terre-Neuve, dans le golfe du Saint-Laurent, autour de la Nouvelle-Écosse, dans la baie de Fundy et le long de la marge du plateau continental dans le voisinage du chenal de Fundy; en particulier sur les bancs Georges et Browns.

On ne comprend pas encore très bien les changements saisonniers de distribution. On sait cependant que les homards du large se déplacent sur de grandes distances le long du plateau continental. Il a été prouvé de plus que, sur le banc Georges et dans la baie de Fundy, le homard se déplace vers les eaux peu profondes au printemps et en été et retourne en eaux profondes en automne.

## PÊCHE :

En valeur au débarquement, la pêche du homard est une des plus importantes de la région atlantique du Canada. Ces dernières années, les débarquements canadiens ont augmenté à environ 19 000 t depuis les creux d'environ 15 000 t des années 1972 à 1974. Dans les Maritimes, les tendances régionales sont à la hausse dans le sud du golfe du Saint-Laurent, à la baisse le long de la côte

## Clé de la carte



extérieure de la Nouvelle-Écosse et relativement stables dans la région s'étendant de la baie de Fundy au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Les prises des autres provinces ont été égales ou légèrement supérieures aux récentes moyennes.

En dépit de l'introduction d'une réglementation à la fin des années 1960, limitant le nombre de permis et de casiers mis à l'eau par bateau dans tout l'est du Canada, il n'y eut nulle part diminution de la pression de pêche; en fait, celle-ci a probablement augmenté. On a des raisons de croire qu'avec le programme de rachat des permis, il y aura diminution de la mortalité par pêche.

Les évaluations nationales et internationales indiquent que, si l'on veut éviter un déclin majeur des stocks dans certaines zones, il faudra augmenter la taille minimale légale et réduire les taux de capture, de façon que ceux-ci ne dépassent 30 à 50 % annuellement. Présentement, la pêche du homard est surtout une opération côtière avec bateaux et agrès traditionnels. Quelques bateaux plus grands pratiquent une pêche hauturière limitée au large du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse; principalement sur les bancs Browns et Georges.

## UTILISATION :

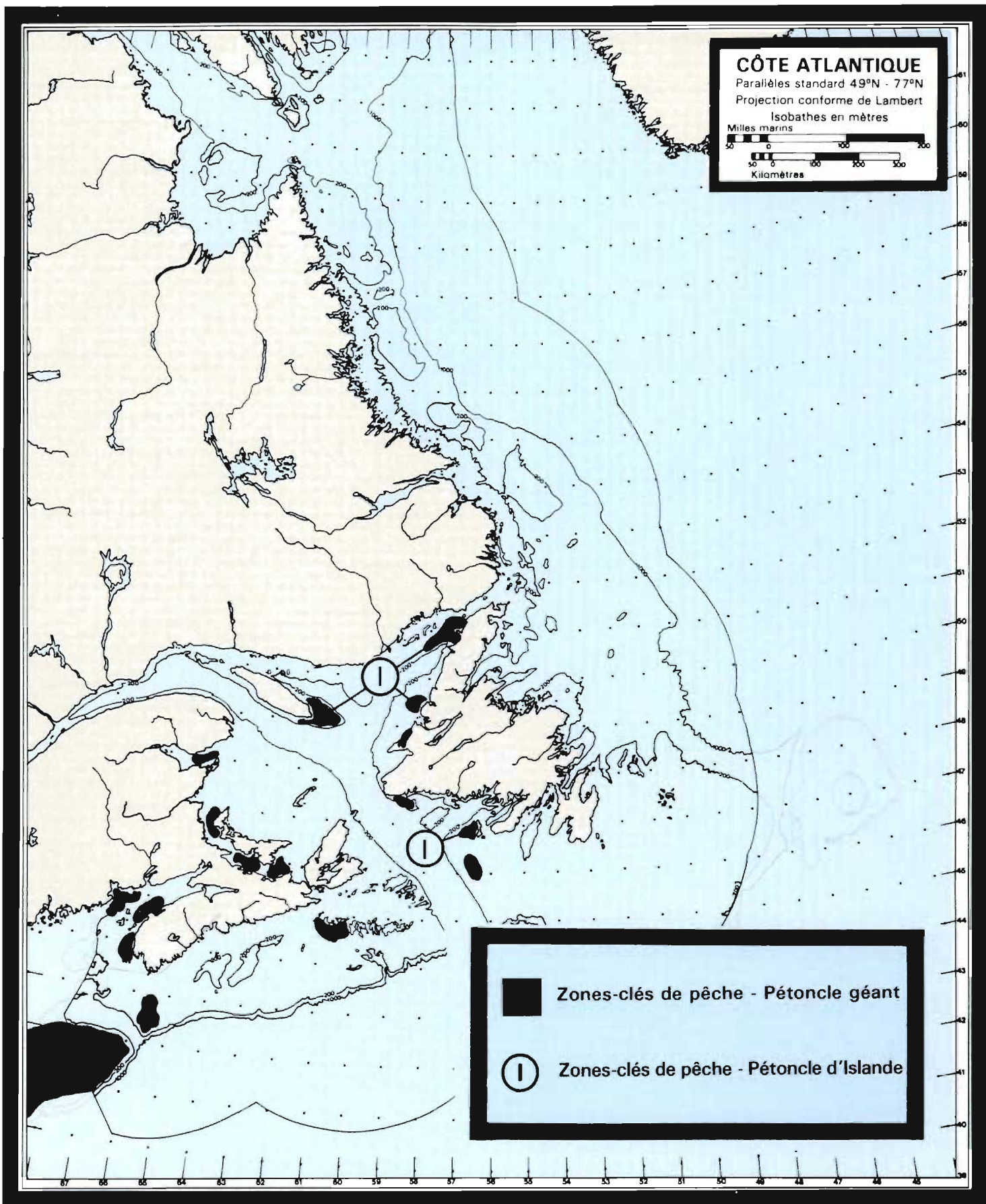
Vendu pour consommation humaine — vivant, frais, congelé, en conserve et sous forme de pâte.

## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

Le homard atteint la maturité sexuelle à une longueur de 17 à 30 cm (250 à 1 000 g). L'accouplement a lieu ordinairement en été, alors que des mâles à carapace dure s'apparient à des femelles qui ont récemment mué et dont le carapace est molle. Le sperme est conservé dans l'ampoule spermatique de la femelle jusqu'à ce que les oeufs soient expulsés environ un an après l'accouplement, alors qu'a lieu la fécondation. La femelle porte ses oeufs jusqu'à l'éclosion, environ un an plus tard. Les larves montent en surface où elles mènent une existence planctonique pendant environ un à deux mois. Pendant cette période, elles muent trois fois, adoptant une forme nouvelle et croissant à chaque mue. À un point du quatrième stade, elles s'établissent sur le fond et commencent un développement progressif qui les conduira à la maturité.

Les adultes préfèrent des fonds rocheux où ils vivent surtout dans des tunnels et crevasses. Ils se nourrissent, généralement la nuit, de vers, crabes, myes, moules, oursins, étoiles de mer, chitons et autres animaux benthiques.

Le homard est la proie d'une variété d'animaux marins. Au cours de leur existence larvaire, les jeunes font partie du plancton et servent de nourriture à divers invertébrés et poissons planctivores. Une fois établis sur le fond, ils sont la proie de morues, chabots, tanches-tautogues et autres poissons.



# Pétoncles

*Placopecten magellanicus* (pétoncle géant)  
*Chlamys islandicus* (pétoncle d'Islande)



Famille : Pectinidae

Autres noms communs: *angl.* : sea scallop, giant scallop, giant sea scallop

Codes: OPANO - 539  
Taxonomique FAO - 3,16(08)  
3 alpha ident. - SCX

## DISTRIBUTION :

Le pétoncle géant se rencontre à des profondeurs variant de faibles à 180 mètres, de la baie Pistolet (Terre-Neuve) au cap Hatteras (Caroline du Nord). On trouve des concentrations au large de Terre-Neuve, dans le golfe du Saint-Laurent, sur le plateau Scotian, dans le baie de Fundy et sur le banc Georges, surtout sur la marge nord, le pic du nord-est, le grand chenal du sud et le secteur sud-est.

Le pétoncle d'Islande est une espèce subarctique répartie plus au nord et dans des eaux plus froides que le pétoncle géant, plus gros. Les populations de l'Atlantique ouest se rencontrent de Terre-Neuve vers le sud jusqu'à la baie Buzzards (Mass.). Il existe des concentrations exploitables dans le secteur nord-est du golfe du Saint-Laurent à des profondeurs de 30 à 60 brasses.

## PÊCHE :

La région du banc Georges alimente la plus importante pêche hauturière de pétoncle géant. Cette pêche hauturière se pratique sur des bateaux plus grands qui se consacrent exclusivement à cette pêche et qui utilisent des engins plus lourds que ceux des pêcheurs côtiers à bord de bateaux polyvalents. Bien que la région du banc Georges fournisse la majeure partie des prises canadiennes, la pêche des pétoncles est quand même importante dans d'autres régions comme la baie de Fundy, le golfe du Saint-Laurent, la baie Port-au-Port et la banc Saint-Pierre. Par suite d'une surexploitation sporadique et d'un recrutement très irrégulier, les débarquements varient grandement. C'est pourquoi les rendements soutenus continueront d'être très variables. Selon l'abondance des stocks et les facteurs économiques, l'exploitation continuera d'être caractérisée par une pêche pulsatoire. Les débarquements ont diminué récemment, passant de 13 000 t en 1977 à 5 000 t en 1980. A la suite d'une concurrence accrue, les

pétoncles capturés, jadis âgés de 5-6 ans, sont maintenant d'environ 3 ans.

La pêche des pétoncles près de la côte se pratique sur des bateaux polyvalents, à l'aide de dragues de type Digby.

Les chairs de pétoncles géants individuels peuvent dépasser 30 g chacune. Dans le but de protéger les jeunes, la loi exige que les chairs de pétoncles mises sur le marché soient en moyenne inférieures à 40 par livre (ca 90 par kilo); mais, pour y arriver, on mélange parfois quelques grosses chairs avec plusieurs petites.

## UTILISATION :

Vendus pour consommation humaine — frais et congelés. Les coquilles servent à la collecte du naissain d'huîtres.

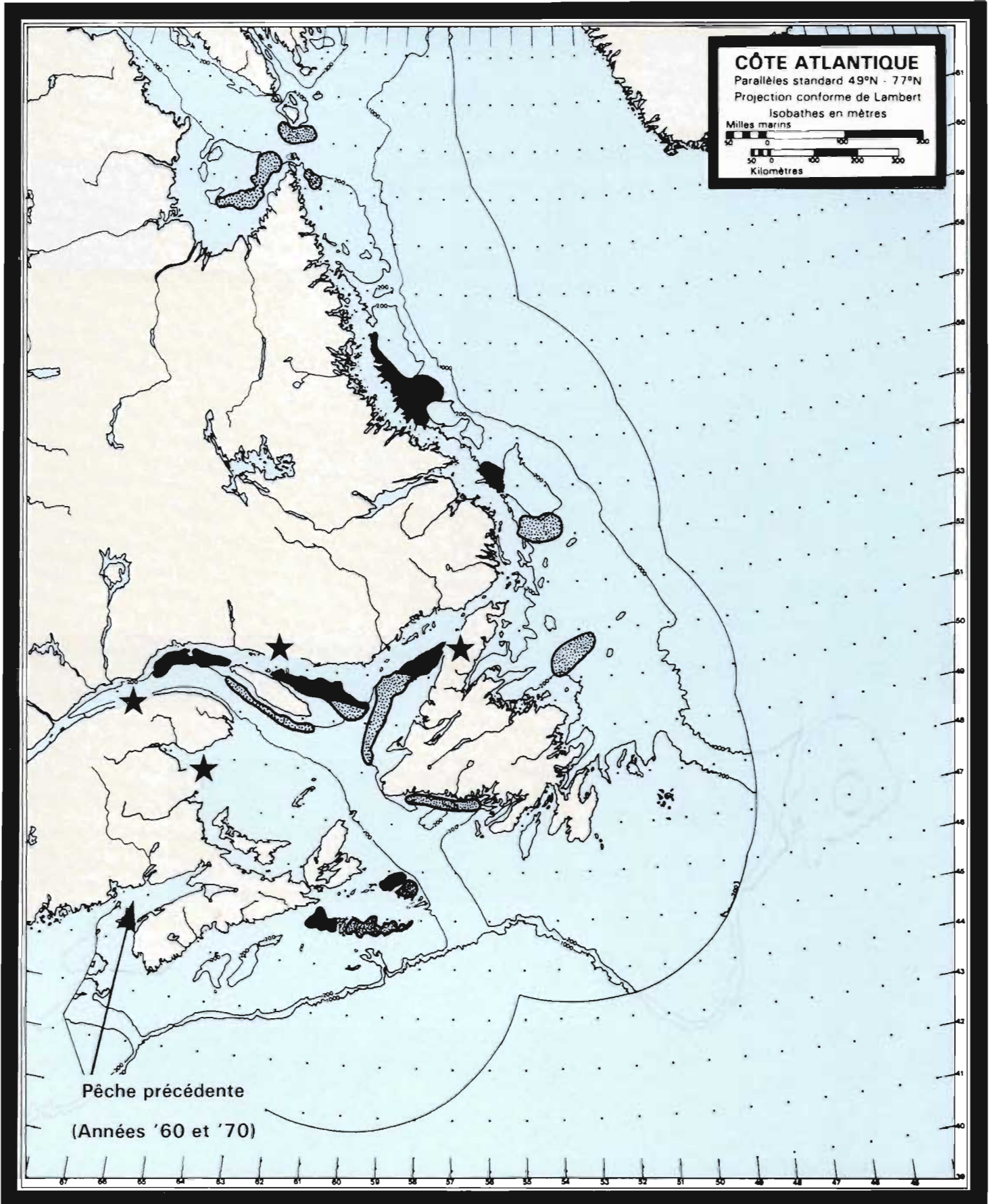
## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

On peut facilement reconnaître le pétoncle géant à sa grande taille (jusqu'à 22,5 cm) et à ses «ailes» symétriques de chaque côté d'une longue charnière unissant les deux valves. La ponte est déclenchée soit par une élévation soit par un abaissement de la température quand les pétoncles sont matures et prêts à pondre et acclimatés aux conditions ambiantes. Le sperme et les oeufs sont libérés dans l'eau et la fécondation est externe. Les larves mènent une existence planctonique pendant 50 à 60 jours, après quoi elles s'établissent sur le fond et se fixent à des roches ou des coquilles. Elles se détacheront éventuellement pour commencer une vie libre. Les petits pétoncles sont capables de nager en claquant leurs valves et de parcourir ainsi plusieurs pieds, d'une façon erratique, la partie ronde de la coquille la première.

Les concentrations pêchables distinctes, en un lieu particulier, portent le nom de «lits». En certains endroits, les conditions hydrographiques sont telles que les larves peuvent être retenues assez longtemps pour permettre la formation de lits. Les pétoncles peuvent vivre sur plusieurs types de fonds, ordinairement dans des dépressions individuelles peu profondes, surtout sur fonds mous.

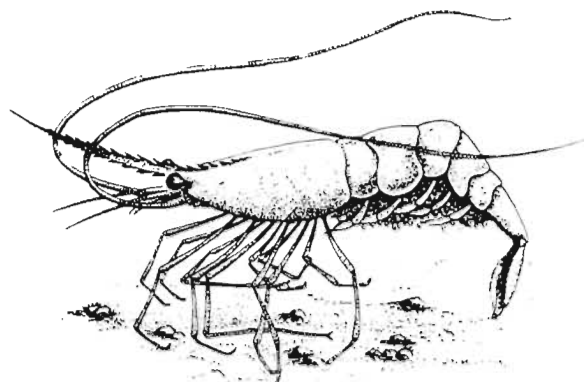
Les pétoncles sont la proie de morues, plies canadiennes, lous et étoiles de mer. Les parasites, éponges et vers térébrants, sont occasionnellement aussi la cause de mortalité, mais ces symbiontes ne font qu'en endommager la coquille et ne sont pas la cause directe de mortalité.

Le pétoncle d'Islande se distingue facilement du pétoncle géant par ses ailes asymétriques et ses fortes côtes radiales. Des échantillons prélevés près de la pointe Anchor (T.-N.) indiquent que l'âge des sujets de cette population varie de 3 à 17 ans, la plupart tombant dans la catégorie de 5-10 ans. D'après les données, la coquille atteindrait une longueur de 9 cm en 9-10 ans. Après cet âge, la croissance semble ralentir considérablement. Il faut environ 50 pétoncles d'Islande pour produire une livre de chairs (le petit muscle enlevé). Cette espèce, à cause de son faible rendement et de sa distribution limitée, est commercialement moins intéressante que le pétoncle géant, bien qu'il se pratique une pêche active dans le nord-est du golfe du Saint-Laurent et qu'une autre soit en voie de développement au Labrador.



# Crevettes

*Pandalus borealis*, *Pandalus montagui*



Famille: Pandalidae

Autres noms communs : *angl.*: pink shrimp, great northern prawn

*P. borealis*

*P. montagui*

Codes: OPANO-632

OPANO-639

Taxonomique FAO

Taxonomique FAO

2,28(04)002,03

2,34(04)002

3 alpha ident.-PRA

3 alpha ident.-PAN

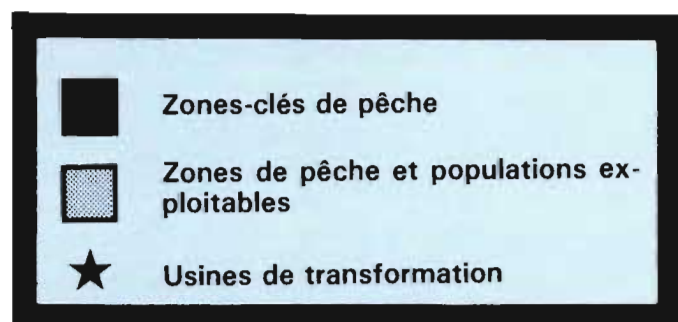
## DISTRIBUTION :

Les crevettes de la famille des Pandalidae sont réparties depuis le Groenland occidental, au large de l'île Baffin et dans la baie d'Ungava, au sud jusqu'au golfe du Maine. On trouve des concentrations le long de la côte du Labrador, dans le nord du golfe du Saint-Laurent et au sud-est de l'île du Cap-Breton. Elles étaient jadis abondantes dans la baie de Fundy, comme prolongement de la population du golfe du Maine.

## PÊCHE :

On exploite présentement trois importantes concentrations de crevettes dans le golfe du Saint-Laurent : a) le chenal d'Esquiman dont les

## Clé de la carte



projections de prises soutenues se situent entre 1 000 et 2 600 t, selon le recrutement et l'effort relatif de la flottille recherchant d'autres espèces, b) la région de Sept-Îles, avec rendement prévu de 3 500 t et c) la région de l'île d'Anticosti, exploitée plus récemment et à un degré moindre, avec rendement potentiel se rapprochant de celui de la région de Sept-Îles. En outre, on est à développer une pêche au large du Cap-Breton, où des bateaux pêchèrent avec un certain succès en 1979-1980. Dans le mer du Labrador, des ressources réparties le long de l'intérieur du plateau continental pourraient supporter des prises à long terme de l'ordre de 4 000 - 10 000 t.

Dans les années 1960, on pêchait les crevettes dans la baie de Fundy. Mais cette industrie s'affaissa vers le milieu des années 1970, possiblement par suite d'une surexploitation ou de changements de la température de l'eau.

La crevette est pêchée par des chalutiers. La présence de jeunes sébastes dans les prises de crevettes en eau profonde cause une certaine inquiétude. On étudie présentement des types de chaluts qui permettraient à ces poissons d'échapper à la capture.

## UTILISATION :

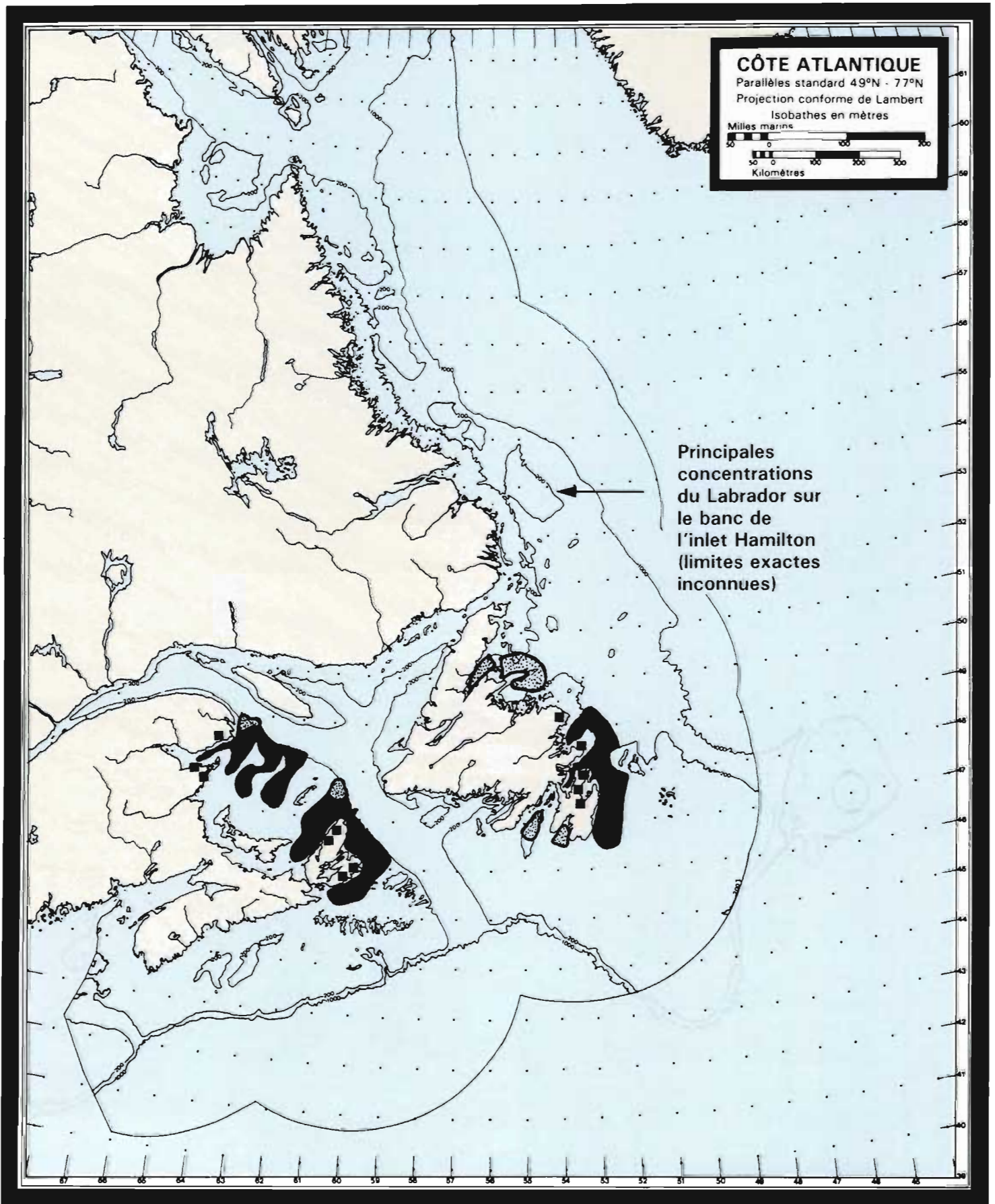
Vendues pour consommation humaine - fraîches, congelées et en conserve. Les déchets servent à fabriquer la farine de crevettes.

## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

Les deux principales espèces commerciales sont *Pandalus borealis* et *Pandalus montagui*, cette dernière étant la plus petite des deux. Elles habitent les eaux de l'Atlantique à des profondeurs allant de 10 à 1 400 mètres, tolèrent des températures de l'eau de  $-1,68^{\circ}\text{C}$  à  $11^{\circ}\text{C}$  et se rencontrent à des salinités de 25,9 à  $35,7\text{‰}$ .

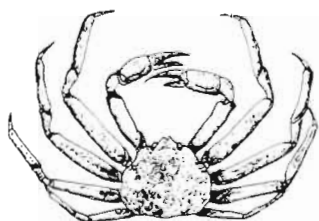
La ponte a lieu de septembre à avril, selon la région. Les femelles portent de 400 à 3 400 oeufs jusqu'à l'éclosion. La durée d'incubation varie de 6 à 12 mois, selon la température de l'eau.

Les crevettes du genre *Pandalus* se nourrissent au fond et sont aussi des nécrophages; on a cependant trouvé des proies pélagiques dans des échantillons d'estomacs. Parmi les principales proies, on note des polychètes, des échinodermes, des protozoaires et des crustacés planctoniques.



# Crabe des neiges

*Chionoecetes opilio*



Famille : Maïidae

Autres noms communs : *angl.* : queen crab, snow crab, spider crab.

Codes : OPANO - 610

Taxonomique FAO - 2,29(00)145,01

3 alpha ident. - CRQ

## DISTRIBUTION :

Le crabe des neiges est réparti du Groenland occidental au golfe du Maine, à des profondeurs de 50 à 400 m. Il est abondant dans le golfe du Saint-Laurent et autour de l'île du Cap-Breton. À Terre-Neuve, on le trouve dans les régions côtières, depuis la baie de Plaisance vers l'est autour de la presqu'île d'Avalon et vers le nord jusqu'à la baie Blanche et au large du Labrador, surtout près du banc de l'inlet Hamilton.

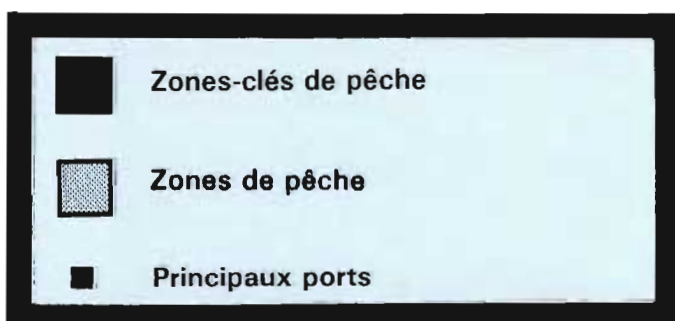
## PÊCHE :

Les débarquements entre 1960 et 1967 ont été d'environ 9 000 t annuellement. De 1967 à 1969, ils augmentèrent, passant de 500 t à 9 000 t, et ils sont présentement de 25 000 t en moyenne annuellement. Les stocks du golfe du Saint-Laurent semblent être pleinement exploités.

Le nombre de casiers par bateau est limité par réglementation à 150, sauf au nord-est du Cap-Breton, où il n'est que de 30 et à Terre-Neuve, où la limite est de 800 casiers. Il n'est permis de débarquer que les crabes mâles de largeur de carapace dépassant 95 mm.

On pêche cette espèce dans le golfe du Saint-Laurent sur des bateaux de 13 à 25 m, ordinairement à l'aide de casiers à armature tubulaire métallique mesurant 1,5 m x 1,5 m x 0,6

## Clé de la carte



m à deux entrées, recouverte de filet. L'appât préféré est du hareng frais. Sur la côte est de l'île du Cap-Breton, on pêche le crabe des neiges sur des bateaux de 6 à 12 m, à l'aide de casiers coniques japonais ou de petites trappes carrées. À Terre-Neuve, les casiers coniques japonais, à orifice au sommet du cône, sont utilisés à bord de bateaux de 12 à 20 m.

## UTILISATION :

Vendu pour consommation humaine — frais, congelé et en conserve.

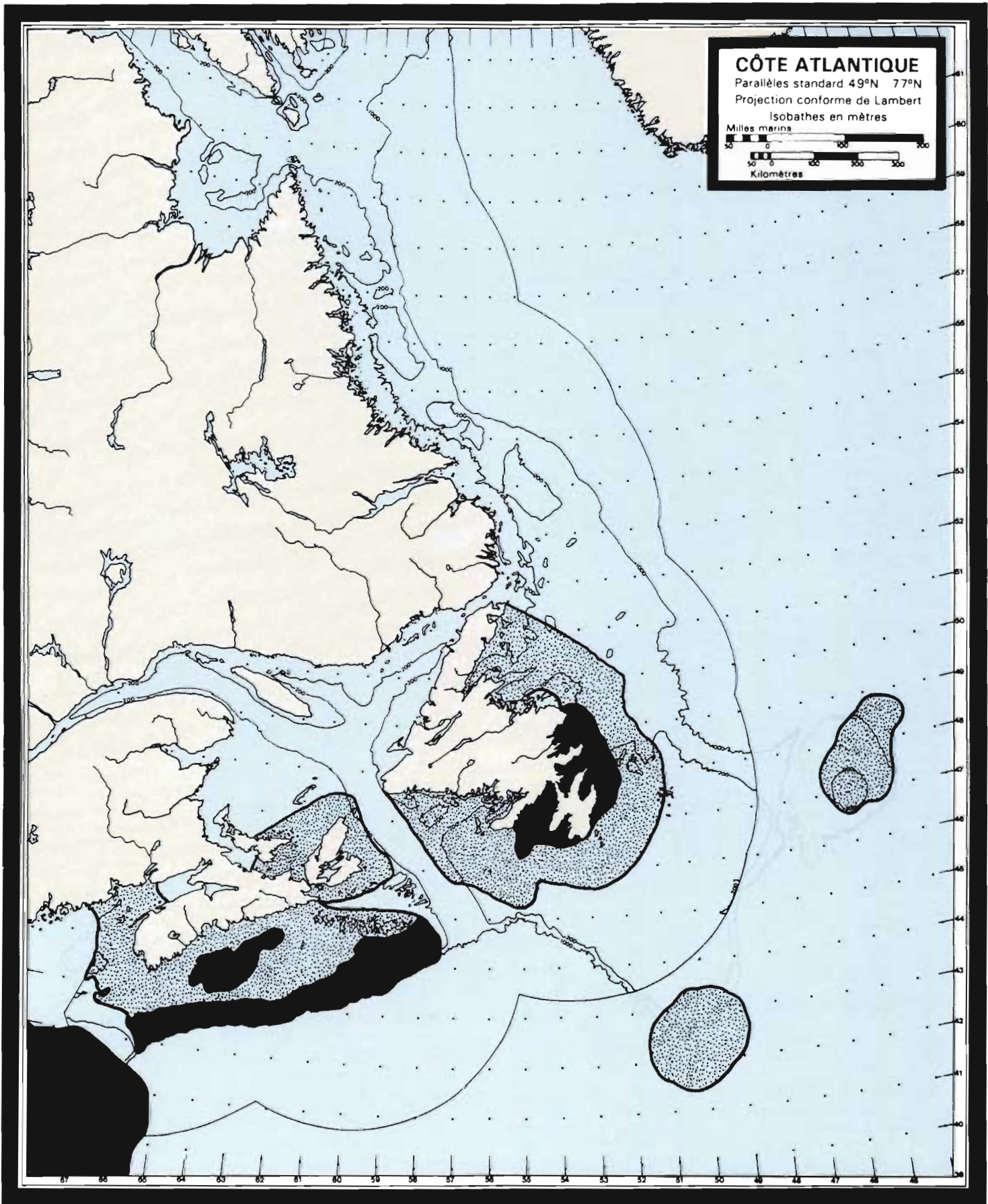
## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

Le crabe des neiges se rencontre le plus communément, dans les eaux canadiennes, sur des fonds de vase ou de sable et vase, et à des températures variant de 0 à 4,5°C. Les petits crabes peuvent fréquenter des fonds de gravier à des profondeurs moindres que celles des gros crabes.

L'accouplement a probablement lieu au printemps et au début de l'été, entre mâles matures à carapace dure et femelles à carapace molle qui viennent de muer et d'atteindre la maturité sexuelle. L'étreinte précopulatoire peut durer une semaine : le mâle retient la femelle avec ses pinces jusqu'à ce qu'elle mue, alors qu'il dépose le sperme dans les ouvertures des ampoules spermatiques de cette dernière. Celle-ci expulsera, selon sa taille, de 20 000 à 140 000 oeufs dans l'espace de quelques jours. Ces oeufs sont déposés sur des processus pileux sous l'abdomen de la femelle où ils sont portés pendant environ 12 mois. L'éclosion débute en mai dans le golfe du Saint-Laurent et se termine généralement en juillet. La femelle pourra expulser plusieurs autres lots d'oeufs sans qu'il y ait accouplement; ces oeufs sont fécondés par le sperme d'accouplements antérieurs entreposé dans les ampoules spermatiques.

Après l'éclosion, les larves nagent librement à la surface ou près de la surface pendant 3 mois. Pendant cette période, elles muent deux fois, changeant de forme et augmentant de taille de façon appréciable à chaque mue. Après le troisième stade larvaire, elles descendent graduellement au fond où elles muent de nouveau et, pour la première fois, adoptent la forme et la couleur adultes. La plupart des mâles sont matures à une largeur de carapace de 6,5 cm et, à cette taille, peuvent s'accoupler avec succès. Chez les femelles, la taille de la maturité varie entre 5 et 9 cm de largeur de carapace. Puisqu'elles n'atteignent jamais la taille commerciale et la taille légale minimale, les femelles ne figurent pas dans les débarquements.

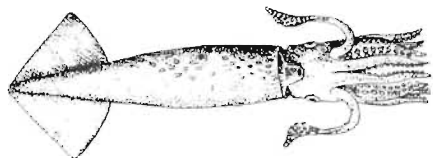
Le crabe des neiges est omnivore. L'estomac peut contenir des restes de bivalves marins, vers, petits crustacés, ophiures, détritiques et même poissons.



# Encornets

*Loligo pealei* (encornet)

*Illex illecebrosus* (encornet nordique)



Encornet                      Encornet nordique

Famille : Loliginidae                      Ommastrephidae

Autres noms communs : *angl.* : Long-finned squid,  
short-finned squid.

Codes:    OPANO-502                      OPANO-504  
            Taxonomique FAO                  Taxonomique FAO  
            3,21(04)001, 05                  3,21(05)010,01  
            3 alpha ident.-SQ1                  3 alpha ident.-SQ1

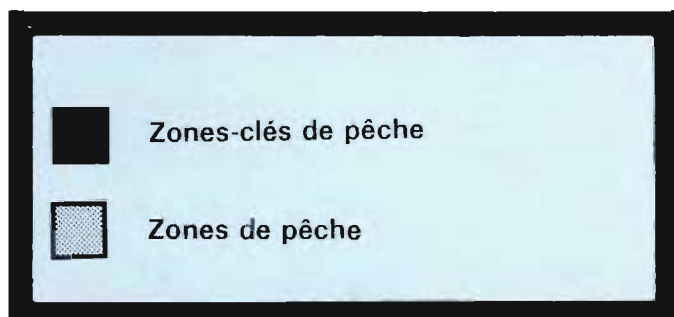
## DISTRIBUTION :

Deux espèces se rencontrent dans les eaux canadiennes : l'encornet, à longues nageoires, et l'encornet nordique, à nageoires courtes.

L'espèce à longues nageoires est répartie plus au sud, soit de la baie de Fundy et le sud-est de la Nouvelle-Écosse à la Colombie au sud. Il existe d'importantes concentrations entre le banc Georges et le cap Hatteras.

L'espèce à nageoires courtes est répartie plus au nord, à partir du sud-est du Groenland jusqu'à la Floride, avec principales concentrations entre Terre-Neuve et le golfe du Maine en été. On ne connaît pas sa distribution hivernale, mais on croit qu'il se trouve à l'est du plateau continental. Il y a migration vers la côte au printemps et au début de l'été, les plus grandes concentrations se trouvant dans le voisinage de banc Georges, sur le plateau Scotian et au large de la côte est de Terre-Neuve.

## Clé de la carte



## PÊCHE :

L'encornet (à longues nageoires) se pêche surtout le long de la côte est des États-Unis. Jusqu'en 1969, les débarquements étaient faibles. C'est alors que les Japonais commencèrent à chaluter au large de la côte de New York. Les pays qui exploitent présentement cette ressource sont le Japon l'U.R.S.S., la Pologne et l'Espagne.

La pêche côtière traditionnelle de l'encornet nordique à Terre-Neuve est passive : on l'enferme à la turlutte dans des eaux de profondeur inférieure à 10 brasses. Les débarquements canadiens ont passé de presque rien en 1969 à 79 385 t en 1979. L'encornet nordique pêché au large de Terre-Neuve vient du sud et est capturé dans le secteur sud-ouest du Grand banc et la partie sud du banc Saint-Pierre au printemps, avant qu'il atteigne la côte. Une partie de la population émigre vers la côte et alimente une pêche commerciale du début juillet à fin novembre. Il s'est développé au cours des sept dernières années une importante pêche de cette espèce sur le plateau Scotian, en grande partie par l'U.R.S.S. et le Japon. Le Canada commence à l'exploiter et l'on signalait des débarquements d'environ 5 000 t en 1979. Ailleurs le long de la côte canadienne, la pêche est sporadique et moins importante.

Au large, les Japonais repèrent les bancs par écho-sondage et utilisent de puissants projecteurs et lampes de surface pour attirer les encornets qui sont ensuite capturés à l'aide de turlattes mécaniques. Les flottilles canadiennes et étrangères utilisent des chaluts.

## UTILISATION :

Au Canada, l'encornet était traditionnellement utilisé seulement comme appât. Présentement, on le vend aussi comme met délicat sur les marchés nord-américains et japonais.

## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

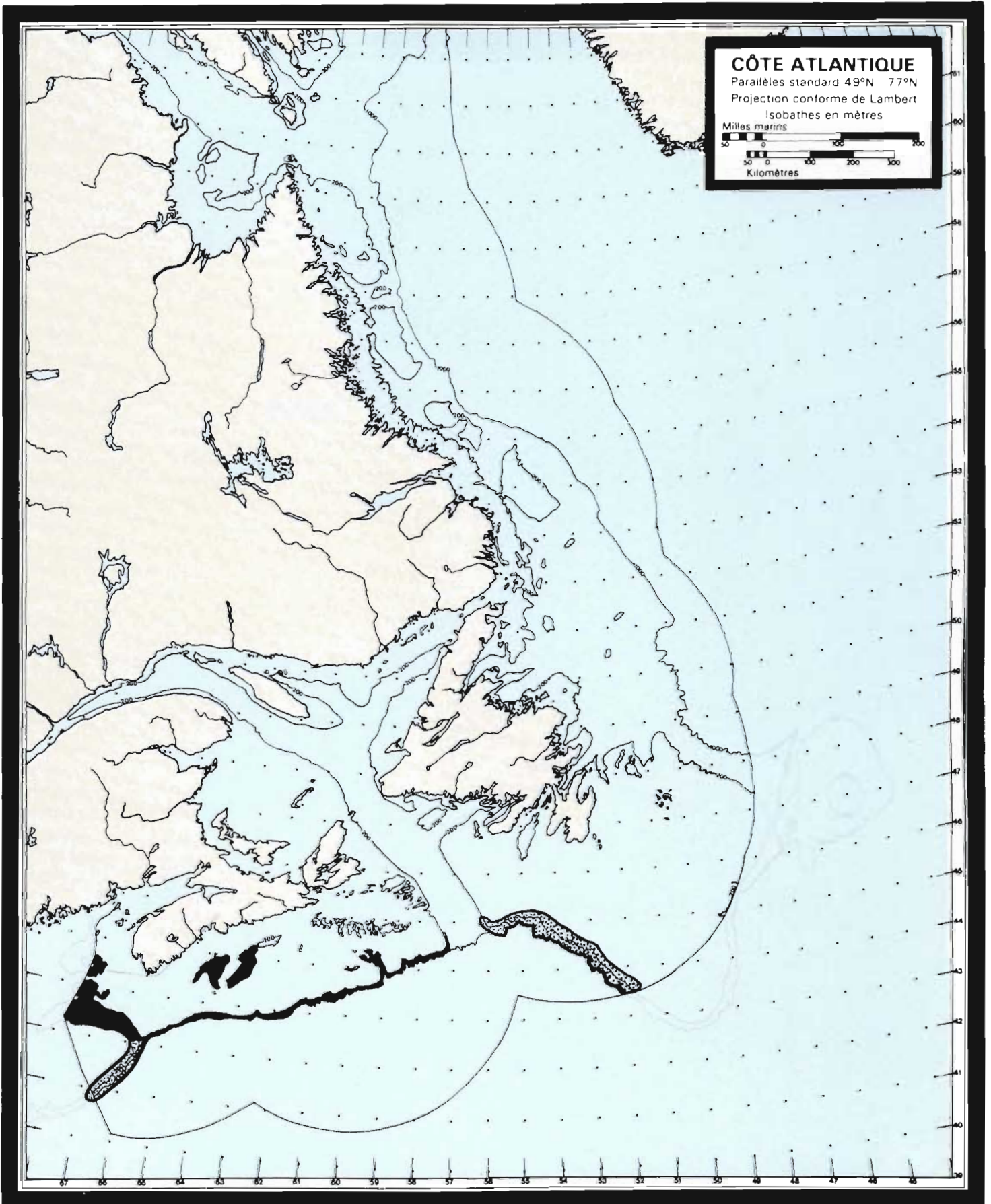
*Encornet* : La copulation et l'expulsion des oeufs se produisent en été dans les zones côtières. Le développement des oeufs requiert environ 20 jours à 16-18°C. On croit que la durée de vie maximale des mâles est de 36 mois et celle des femelles, de 19 mois.

*Encornet nordique* : La biologie de cette espèce est moins bien connue. Cependant, les encornets nordiques arrivent à la côte comme juvéniles et, quand ils repartent à l'automne, ils ont généralement atteint leur pleine croissance et les mâles sont matures. On croit que l'accouplement et la ponte ont lieu là où ils passent l'hiver. Ils sont alors âgés de 1 an et meurent après.



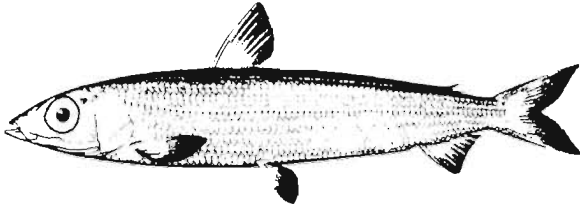
# **Espèces-ressource commerciales**

## **Poissons de fond**



# Grande argentine

*Argentina silus* Ascanius 1763



Famille : Argentinidae

Autres noms comuns : *angl.* : Atlantic argentine, herring smelt.

Codes : OPANO - 312

Taxonomique FAO - 1,23(05)015  
3 alpha ident. - ARG

## DISTRIBUTION :

La grande argentine se rencontre à des profondeurs de 125 à 500 m le long du plateau continental, depuis le sud du Grand banc et le Banquereau vers le sud jusqu'au banc Georges et dans les bassins profonds, tels que les bassins Georges et Émeraude. On a signalé des concentrations au sud-est du banc Browns et au sud de l'île de Sable.

Il ne semble pas y avoir de changements saisonniers de distribution. On a localisé des concentrations de ponte dans le bassin Georges au printemps.

## PÊCHE :

Avant 1963, cette espèce était inexploitée. Cette année-là, l'U.R.S.S. reconnut le potentiel de la grande argentine et domina la pêche jusqu'en 1968, alors que les Japonais devinrent eux aussi des exploitants majeurs.

Le centre de distribution de cette ressource est dans le secteur du chenal de Fundy, entre les bancs Georges et Browns. Mais on en trouve également le long du plateau Scotian et sur la pente extérieure du banc Georges à des profondeurs de 200 à 500 m. Les

prises ont été sporadiques, variant de 40 000 t à 1 000 t, selon que la flottille soviétique recherchait ou non cette espèce. Récemment, l'effort de pêche a diminué parce que le centre de distribution du stock se trouve dans le voisinage de la zone contestée entre le Canada et les États-Unis. Les chances d'exploitation par un tiers pays sont de ce fait limitées. Le rendement soutenu de la ressource entière ne dépasse probablement pas 15 000-20 000 t.

La grande argentine est capturée au chalut de fond et semi-pélagique.

## UTILISATION :

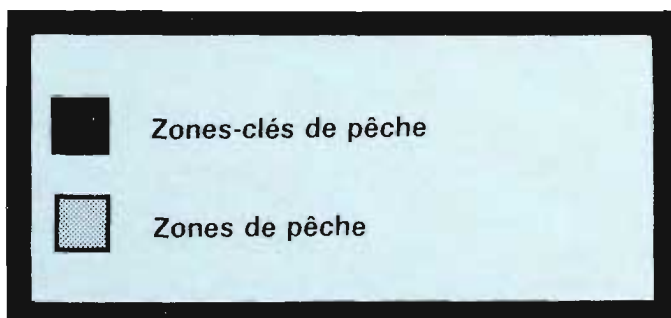
Vendue pour consommation humaine et fabrication de farine de poisson.

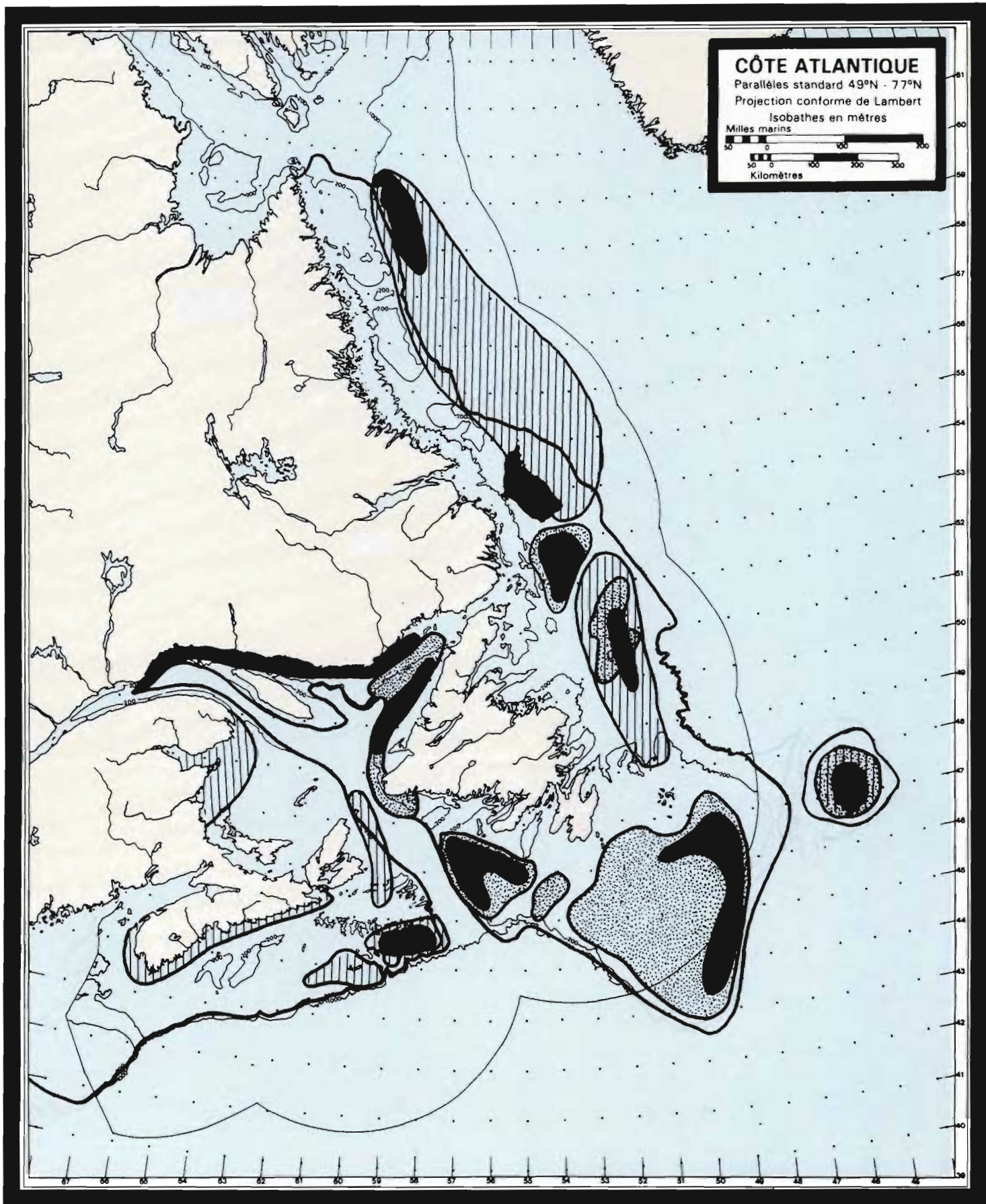
## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

La ponte a lieu à la fin de l'hiver. Les oeufs fécondés sont pélagiques et flottent à des profondeurs intermédiaires. Les jeunes semblent également confinés entre deux eaux. Lorsqu'ils s'établissent au fond, ils se trouvent à des profondeurs de 126 m ou moins et, à mesure qu'ils croissent, se déplacent vers des eaux profondes. La grande argentine atteint la maturité à l'âge de 4 ans environ, à une taille maximale d'environ 45 cm. Elle peut vivre 20 ans ou plus.

Ses principales proies sont des euphausides.

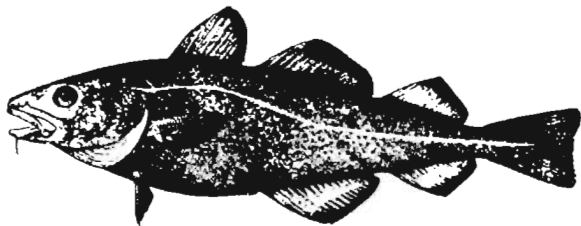
## Clé de la carte





# Morue

*Gadus morhua* Linnaeus 1758



Famille : Gadidae

Autres noms communs : morue commune, cabillaud; *angl.* : cod, codfish.

Codes: OPANO - 101

Taxonomique FAO - 1,48(04)002,02  
3 alpha ident. -- COD

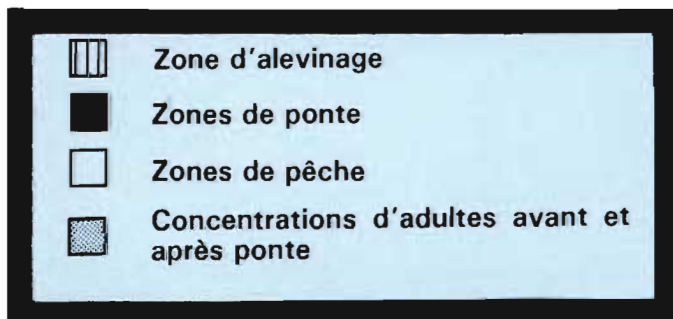
## DISTRIBUTION :

La morue est répartie des eaux côtières à la marge du plateau continental, le long de la côte, depuis le détroit d'Hudson, le Groenland occidental et le détroit de Davis vers le sud jusqu'au cap Hatteras.

De mai à septembre, il y a d'importantes migrations de morues vers la côte et mouvement inverse vers le large en automne. Dans l'est du golfe du Saint-Laurent, les concentrations de morues d'avant la ponte, réparties au large du sud-ouest de Terre-Neuve, se déplacent vers le nord en février et mars le long de la côte ouest de Terre-Neuve et de la côte nord du Québec. Dans l'ouest du golfe du Saint-Laurent, les concentrations se déplacent régulièrement de leur habitat d'hiver au nord-est de l'île du Cap-Breton vers leur habitat d'été au large de Gaspé et de la baie des Chaleurs, et vice versa.

On a identifié des lieux de ponte à la marge du nord du plateau du Labrador à la hauteur du cap Chidley, sur le banc de l'inlet Hamilton, le banc Belle-Isle, le banc de l'île Funk, le Bonnet Flammand, les pentes est et nord du Grand banc, les pentes ouest et nord du banc Saint-Pierre, la côte ouest de Terre-Neuve et le long de la côte du Québec.

## Clé de la carte



## PÊCHE :

Les Basques pêchaient la morue dès les années 1500, et l'espèce est toujours commercialement l'une des plus importantes sur la côte est et la plus importante dans la région de Terre-Neuve et du Labrador.

La condition générale des divers stocks de morues et les TPA pour 1980 se résument comme suit :

Stock	Condition	TPA 1980
Nord du Labrador	A diminué par suite de la pression de pêche et changements possibles des conditions du milieu - probablement en voie de rétablissement.	20 000 t
Sud du Labrador-nord du Grand banc	Présentement en voie de rétablissement	180 000 t
Bonnet Flammand	Appauvri	13 000 t
Sud du Grand banc	Appauvri - commence probablement à se rétablir	26 000 t
Banc Saint-Pierre	Appauvri mais s'améliorant	28 000 t
Nord et est du golfe du Saint-Laurent	Stable	75 000 t
Baie de Sydney	Stable	5 000 t (débarquements possibles)
Sud du Golfe	Se rétablit	70 000 t (milieu des années 80)
Banquereau-île de Sable	Se rétablit	60 000 t (milieu des années 80)
Banc Browns	Appauvri	16 000 t
Banc Georges	Stable	35 000 t

On capture la morue à l'aide des engins suivants : chalut, palangre, ligne à main, chalut-boeuf, senne danoise, trappes et filets maillants à morue.

## UTILISATION :

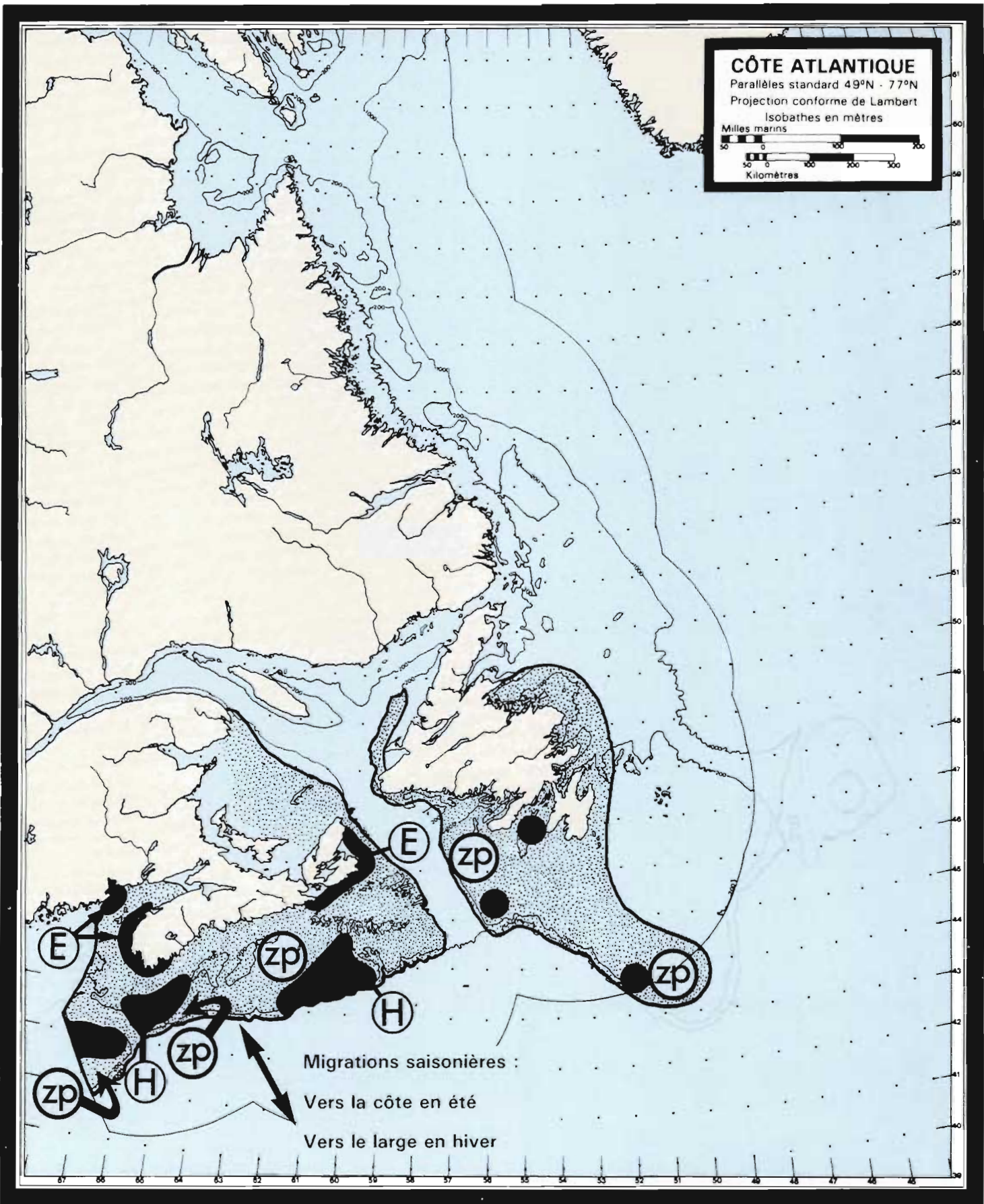
Vendue pour consommation humaine - à l'état frais, congelé, fumé, salé et en conserve. Elle sert également à la fabrication de farine de poisson, d'huile de foie de morue et de colle.

## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

La ponte a lieu sur une vaste étendue du plateau continental de mars à décembre, selon la région. Les oeufs fécondés sont pélagiques et flottent à la surface. La durée d'incubation varie selon la température de l'eau et est d'environ 14 jours à 6°C.

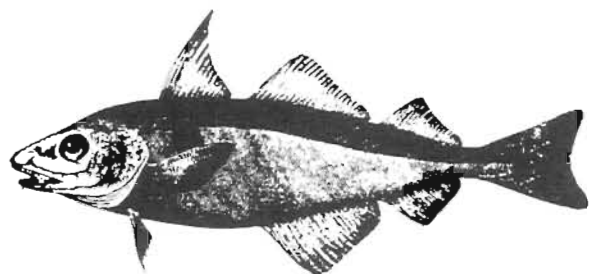
Le taux de croissance varie d'un endroit à l'autre. On a calculé qu'à l'âge de 10 ans, la morue mesurait en moyenne 70,8 cm dans le sud-ouest du golfe du Saint-Laurent, 86,5 cm au sud du Grand banc et 57,0 cm près de la côte du Labrador.

Parmi les principales proies des larves, on note copépodes, larves de balanes, amphipodes et autres petits crustacés. Les adultes se nourrissent des proies suivantes : crevettes, petits homards, crabes, euphausides, mysides, hareng, capelan, lançon, maquereau, sébaste, merluche, plies, sigouines, tanche-tautoque, chabots, capucettes, alose savoureuse, gaspareau, jeunes morues et églefins, encornet, myes, buccins, moules, nudibranches, tuniciers, cténophores, ophiures, holothuries et vers.



# Églefin

*Melanogrammus aeglefinus* (Linnaeus) 1758



Famille : Gadidae

Autres noms communs : *angl.* : haddock

Codes : OPANO - 102

Taxonomique FAO - 1,48(04)010,01  
3 alpha ident. - HAD

## DISTRIBUTION :

L'églefin se rencontre à des profondeurs de 10 à 220 mètres, des eaux côtières à la marge du plateau continental le long de la côte depuis le détroit de Belle-Isle au sud jusqu'au cap Hatteras.

En été, on trouve des concentrations dans la baie de Fundy, le long de la côte sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et à l'est de l'île du Cap-Breton. En hiver, il y a migration vers le large en direction des bancs Georges, Browns et de l'île de Sable. L'espèce était jadis abondante dans la baie de Plaisance, sur le banc Saint-Pierre et dans la partie sud-ouest du Grand banc.

La ponte a été signalée sur les bancs Georges, Browns, Émeraude, le Grand banc, et les bancs du plateau Scotian.

## PÊCHE :

L'églefin est une espèce de haute valeur commerciale. Les prises moyennes entre 1931 et 1962 se sont maintenues à environ 17 000 t. Cependant, au milieu des années 1960, les prises par les étrangers furent abondantes, et les prises canadiennes augmentèrent à 28 000 t en

moyenne, atteignant un sommet de 42 000 t en 1966. Par la suite, les prises diminuèrent, ce qui nécessita la fermeture de la pêche en 1970 et l'application d'une réglementation plus stricte. Il semble que les stocks soient maintenant en voie de rétablissement sur les bancs Browns et de l'île de sable, le Banquerneau et dans le golfe du Maine.

L'églefin est capturé surtout au chalut. On utilise également des trappes, lignes à main, palangres et filets maillants près de la côte.

## UTILISATION :

Vendu pour consommation humaine — frais, congelé, salé, fumé et, en petite quantité, en conserve.

## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

La ponte a lieu de la fin janvier à juillet, selon l'endroit. Les oeufs fécondés sont pélagiques et flottent à la surface ou près de la surface jusqu'à l'éclosion. Celle-ci a lieu après 25-32 jours à 3°C; 13-24 jours à 5°C et 9-12 jours à 10°C.

Les larves sont pélagiques pendant environ 3 mois, après quoi elles descendent au fond.

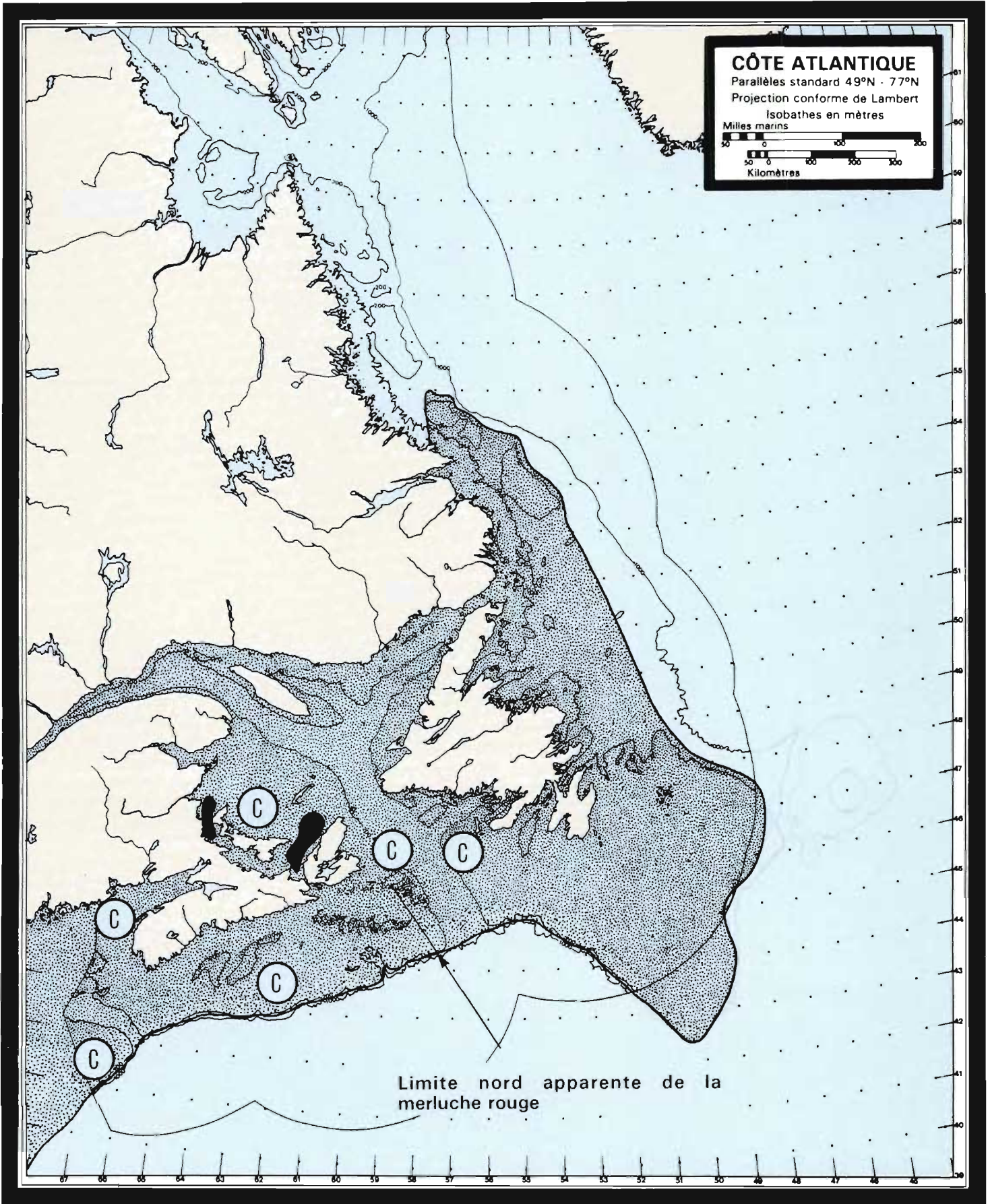
Le taux de croissance varie d'une région à l'autre. À l'âge de 5 ans, l'églefin a une longueur moyenne d'environ 50 cm; à 10 ans, d'environ 62 cm. Quelques rares sujets peuvent dépasser cette taille.

On a signalé au-delà de 200 espèces proies dans des échantillons d'estomacs d'églefins, y compris crustacés, mollusques, échinodermes, annélides et poissons.

Au stade larvaire, l'églefin est la proie du maquereau et des méduses. Les jeunes et les adultes sont mangés par la morue, la goberge, la merluche, la beudroie, l'aiguillat et les raies de mer.

## Clé de la carte

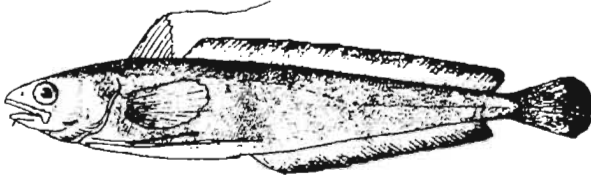




# Merluche rouge et merluche blanche

*Urophycis chuss* (Walbaum) 1792

*Urophycis tenuis* (Mitchill) 1815



Merluche blanche

Merluche rouge

Famille : Gadidae

Gadidae

Autres noms communs : merluche, lingue; *angl.* : red hake, white hake, squirrel hake, mud hake, ling.

Codes : OPANO -105

OPANO - 186

Taxonomique FAO -  
1,48(04)008,02

Taxonomique FAO -  
1,48(04)008,03

3 alpha ident. - HKR

3 ident. - HKW

## Note :

Jusqu'à récemment, certains spécialistes considéraient *U. chuss* et *U. tenuis* comme une seule espèce. De plus, les débarquements mixtes de merluches rouge et blanche ont été enregistrés comme espèce unique. On semble en voie de résoudre ces problèmes. Nous considérons ici les deux espèces ensemble.

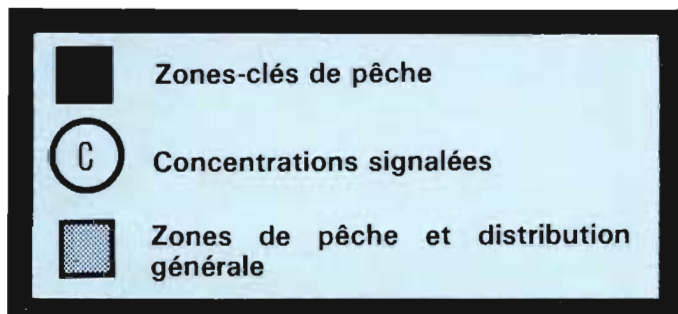
## DISTRIBUTION :

La merluche blanche se rencontre à des profondeurs de 2 à 1 000 mètres, du sud du Labrador à la Floride au sud. Elle n'est toutefois pas commune au nord du secteur sud du Grand banc.

Cette espèce se trouve surtout sur la pente continentale canadienne et exclusivement sur cette pente au sud de la Nouvelle-Angleterre. Elle est présente dans le golfe du Saint-Laurent et à l'entrée de la baie de Fundy. On signale de fortes concentrations sur l'accord du chenal Laurentien et la marge du banc Saint-Pierre.

La merluche rouge se rencontre en petit nombre au large du banc de l'île de Sable et elle est abondante à l'année longue sur le plateau Scotian.

## Clé de la carte



et à la marge sud-ouest du banc Georges. Il existe des concentrations dans la baie de Passamaquoddy de la mi-été à l'automne. L'espèce semble entreprendre des migrations saisonnières vers la côte au printemps et vers le large en automne. Elle est normalement absente au nord du chenal Laurentien.

## PÊCHE :

Bien que les prises de merluches blanche et rouge soient relativement abondantes en eau profonde sur le plateau Scotian, l'effort de pêche est dirigé présentement surtout sur les populations côtières saisonnières du golfe du Saint-Laurent. Une portion importante des débarquements de Terre-Neuve provient généralement de la zone côtière, le long de la moitié ouest de la côte sud. La merluche apparaît également comme espèce accessoire dans les prises du secteur sud du Grand banc et celles du banc Saint-Pierre.

On estime à 4 000 t et 4 700 t les prises moyennes soutenues du golfe du Saint-Laurent et du plateau Scotian respectivement.

On capture la merluche au chalut, filet maillant, palangre et ligne à main.

## UTILISATION :

Les deux espèces sont vendues à l'état frais, congelé et salé. On en fait des fricadelles de poisson, et une petite quantité est fumée. Les foies donnent une huile de valeur.

## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

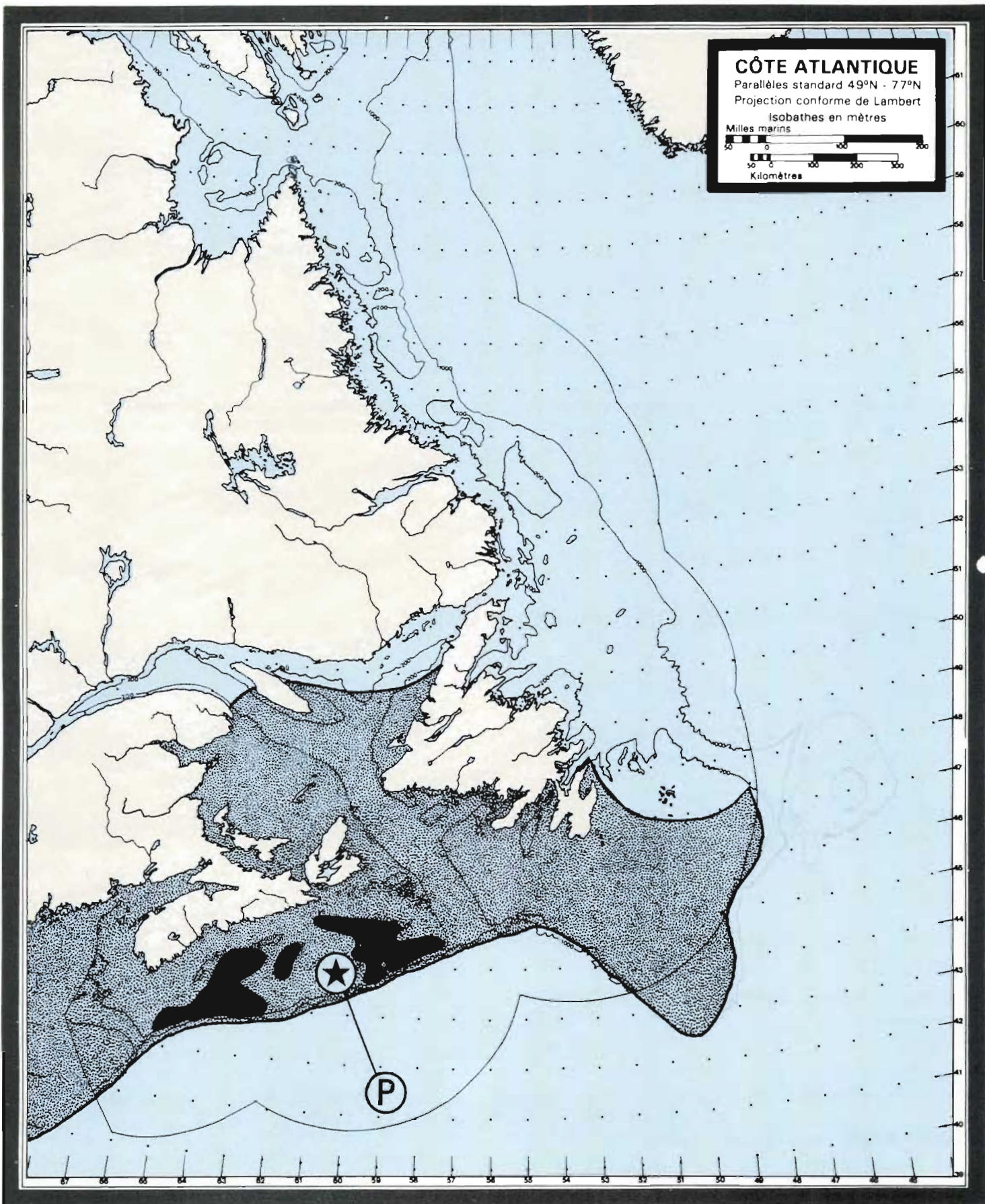
La merluche blanche pond dans les régions côtières du golfe du Saint-Laurent entre mai et septembre, avec maximum en juin. Sur la pente continentale, il y a ponte sporadique à l'année longue.

La merluche rouge pond en septembre dans la baie de Passamaquoddy et en août sur le plateau Scotian.

Les oeufs fécondés flottent et la durée de l'incubation est d'environ 2 jours à 15°C. Les larves demeurent en surface jusqu'à ce qu'elles atteignent une longueur de 7 à 12 cm, alors qu'elles descendent au fond.

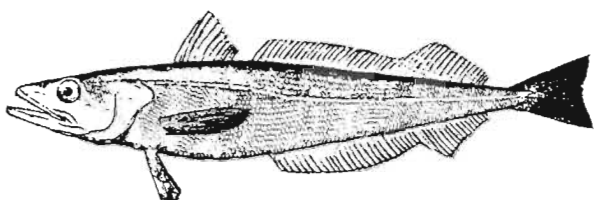
La croissance semble être relativement rapide dans la baie de Fundy, où la merluche atteint une longueur de 39 à 47 cm en trois ans.

Les jeunes merluches se nourrissent de copépodes et d'amphipodes tandis que les grands sujets s'attaquent aux proies suivantes : euphausides, épinoches, poulamon, hareng, maquereau, lançon, gaspareau, chabots et, occasionnellement, encornets, bigorneaux et vers.



# Merlu argenté

*Merluccius bilinearis* (Mitchill) 1814



Famille : Gadidae

Autres noms communs : *angl.* : silver hake, whiting.

Codes: OPANO - 104

Taxonomique FAO -1,48(04)004,04

3 alpha ident. - HKS

## DISTRIBUTION :

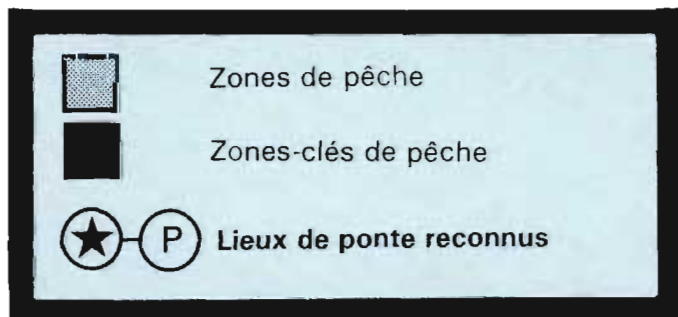
Le merlu argenté habite des profondeurs de 54 à 270 mètres, le long du plateau continental, depuis les parties sud et est du golfe du Saint-Laurent jusqu'aux bancs de Terre-Neuve et, vers le sud, à la Caroline du Sud. Les principales concentrations se trouvent au large de la côte de la Nouvelle-Angleterre, sur la pente du banc Georges et des hauts-fonds de Nantucket, ainsi que sur les bancs du plateau Scotian.

Les changements saisonniers de distribution résultent généralement d'une migration vers la côte et vers le nord en eau peu profonde au printemps et vers le large et le sud en eau profonde en automne. On a observé des concentrations de ponte estivale sur le banc de l'île de Sable.

## PÊCHE :

Le merlu argenté a été exploité sur le plateau Scotian presque exclusivement par l'U.R.S.S. Cuba est un nouveau venu dans cette pêche. Les prises les plus fortes ont été celles de 1963 (123 000 t) et de 1973 (300 000 t). Le TPA a été réduit à 70 000 t en 1977, augmenté à 81 000 t en 1978, diminué de nouveau à 70 000 t en 1979

## Clé de la carte



et, enfin, augmenté encore une fois à 90 000 t en 1980. Cette variation reflète une fluctuation prononcée du recrutement. La pêche, pratiquée en grande partie à l'aide de chaluts de fond à petites mailles, capture fortuitement des quantités substantielles de jeunes poissons d'autres espèces commerciales, ce qui a pour effet de diminuer la productivité de ces stocks. Au 1<sup>er</sup> avril 1977, on fixait à 60 mm, équivalent manille, la grandeur minimale des mailles des culs-de-chaluts utilisés dans la pêche recherchant le merlu argenté.

Parce qu'il est difficile de prédire le recrutement chez cette espèce, les prévisions de plus d'un an ne sont pas très fiables. Des recherches sont en cours et on espère que les évaluations du début des années 1980 seront fondées sur des estimations réalistes. Nous supposons pour le moment qu'un TPA de 70 000 t sera maintenu jusqu'en 1985. La part canadienne du TPA de 1980 était de 20 000 t.

## UTILISATION :

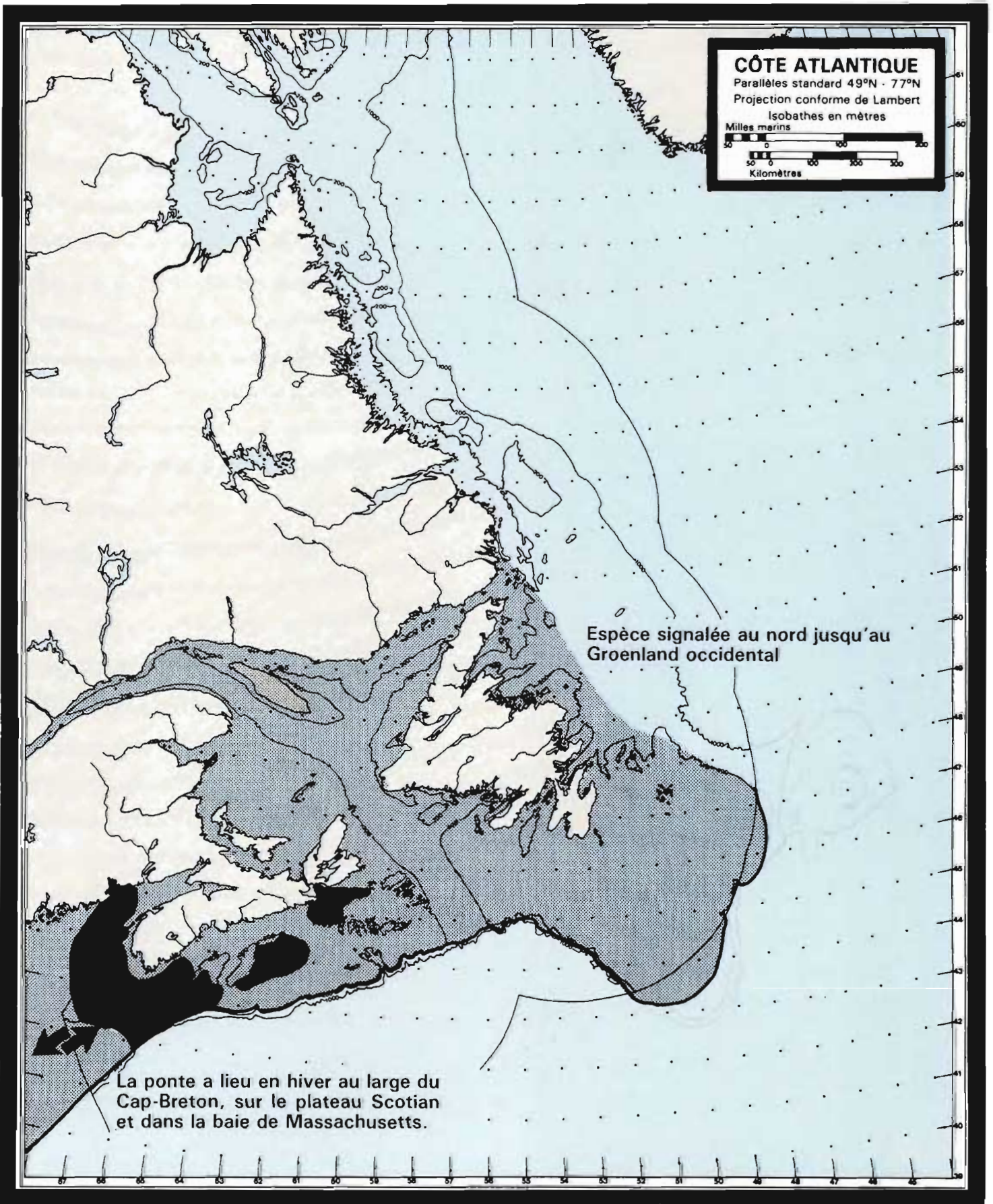
Vendu pour consommation humaine — à l'état frais ou congelé; sert aussi à la fabrication de farine de poisson.

## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

La ponte a lieu de juin à septembre sur une vaste étendue, depuis le banc du Millieu et celui de l'île de Sable jusqu'à l'entrée de la baie de Delaware.

Les oeufs fécondés flottent dans la colonne d'eau et éclosent après quelques jours. Les larves semblent demeurer à la surface jusqu'à la fin de leur premier été ou automne, alors qu'elles descendent vers des couches plus profondes. La croissance est modérément rapide et les poissons atteignent une longueur de 23 à 28 cm en 2 ans.

Parmi les espèces proies on note : hareng, gaspareau, maquereau, capucettes, éperlan, stromatée à fossettes, lançon, myctophides, encornet, décapodes, euphausides et autres crustacés.



**CÔTE ATLANTIQUE**

Parallèles standard 49°N - 77°N

Projection conforme de Lambert

Isobathes en mètres

Milles marins

0 50 100 150 200

0 50 100 200 300

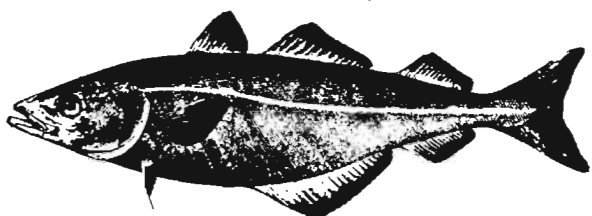
Kilomètres

Espèce signalée au nord jusqu'au Groenland occidental

La ponte a lieu en hiver au large du Cap-Breton, sur le plateau Scotian et dans la baie de Massachusetts.

# Goberge

*Pollachius virens* (Linnaeus) 1758



Famille : Gadidae

Autres noms communs : merlan noir, merlan, colin;  
*angl.* : pollock, Boston bluefish, blister back.

Codes : OPANO - 106  
Taxonomique FAO - 1,48(04)015,01  
3 alpha ident. - POK

## DISTRIBUTION :

La goberge est répartie des eaux côtières à la marge du plateau continental, depuis le Labrador et le Groenland occidental jusqu'au cap Hatteras au sud. On trouve des concentrations à partir de la baie de Fundy jusqu'au banc Browns et sur le plateau Scotian.

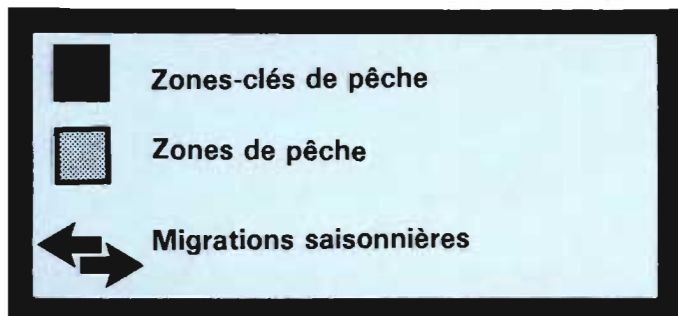
Il y a d'importants changements saisonniers de distribution : la goberge arrive dans les eaux canadiennes, en provenance de la côte est des États-Unis, vers la fin du printemps et repart à la fin de l'automne. Un petit nombre passe l'hiver dans la partie septentrionale de l'aire.

## PÊCHE :

Le centre d'exploitation est situé sur le banc Browns, avec d'importantes prises, tant à l'est qu'à l'ouest. Le TPA de 1977-1979 avait été réduit à 30 000 t. Cependant, devant l'apparente stabilité des stocks, on l'a augmenté à 40 000 t en 1980.

Historiquement, la plus grande partie des prises américaines a été effectuée dans la sous-zone 5 et la zone statistique 6, et débarquée dans les ports du Maine et du Massachusetts. Les prises canadiennes proviennent surtout de la division 4 et

## Clé de la carte



sont débarquées dans les ports de la Nouvelle-Écosse.

Les prises de goberge par la flottille de grande pêche ont été relativement faibles. L'effort de pêche des bateaux étrangers augmenta jusqu'en 1971, année des plus fortes prises. Les stocks ont diminué par la suite, mais ont semblé se rétablir ces dernières années.

La goberge est capturée au chalut, à la palangre, à la ligne à main et occasionnellement dans des pêches à fascines et des trappes.

## UTILISATION :

Vendue pour consommation humaine - à l'état frais, congelé et salé.

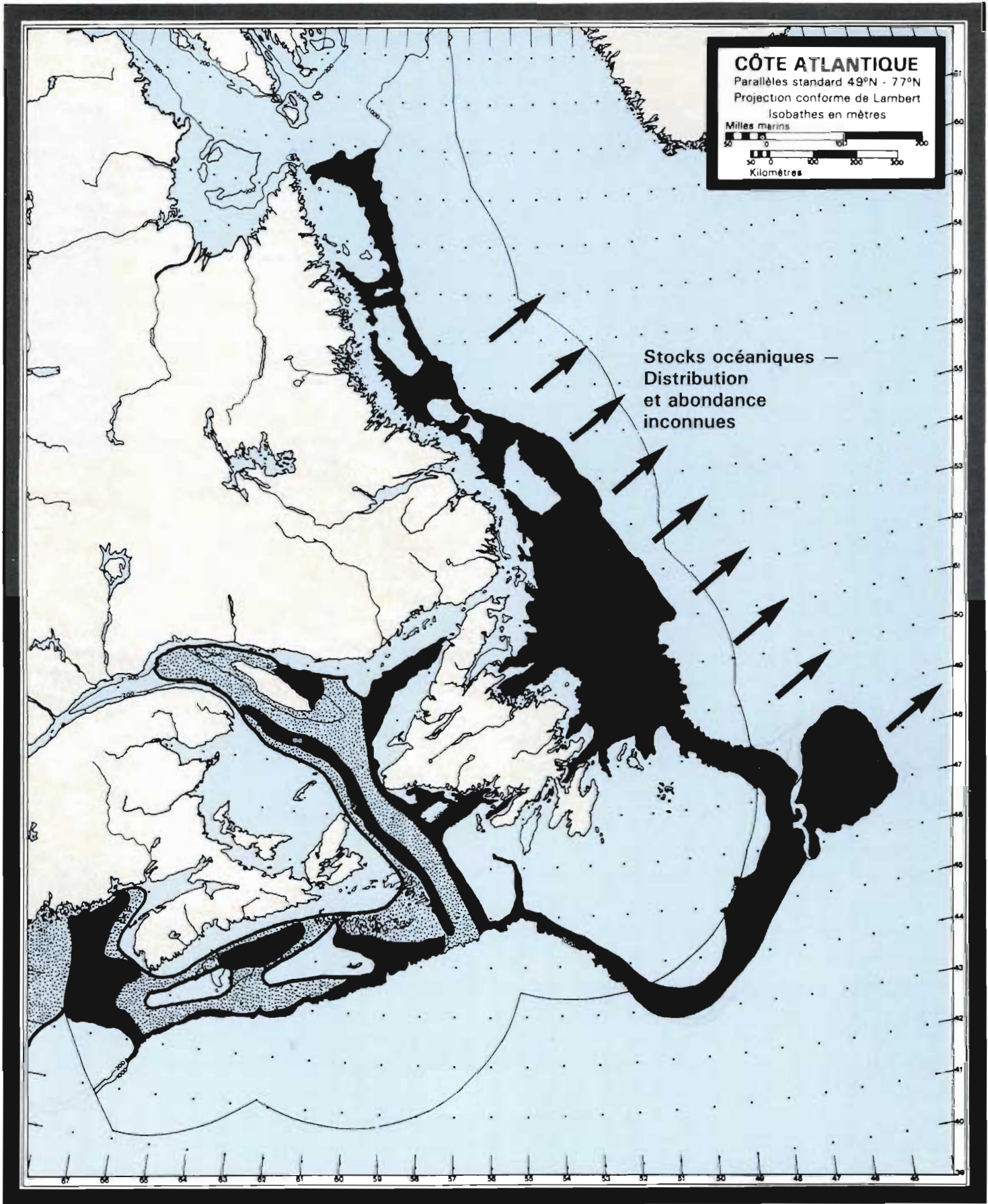
## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

Les adultes prêts à pondre se rassemblent à la fin de l'automne et en hiver au large de l'entrée de la baie de Massachusetts, entre le cap Anne et Isle of Shoals. On a des indications qu'il y a ponte sur le plateau Scotian et au large du Cap-Breton. La ponte a lieu de novembre à février inclusivement et elle atteint un sommet avant le minimum hivernal des températures de l'eau.

Les oeufs fécondés flottent et éclosent après environ 9 jours à 6°C. Les jeunes («harbour pollock» en anglais) se déplacent vers la côte en été. Ils sont abondants autour des quais et des jetées, et dans les régions côtières de la baie de Fundy et du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

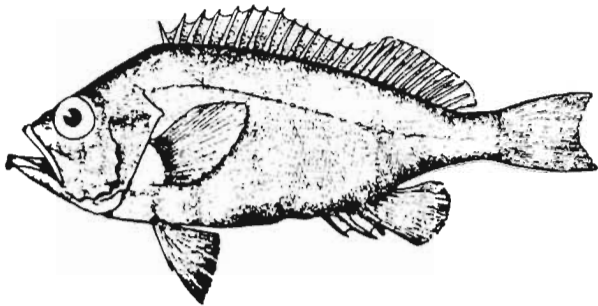
La croissance est rapide la première année et ralentit avec le début de la maturité. À 6 ans, la goberge mesure en moyenne 65 cm environ.

La goberge se nourrit de crustacés, d'euphausiides, de lançon, de plie canadienne, de myctophides, de merluches et autres espèces.



# Sébaste

*Sebastes* spp.



Famille : Scorpaenidae

Autres noms communs : poisson rouge, chèvre;  
*angl.* : redfish, ocean perch, rosefish.

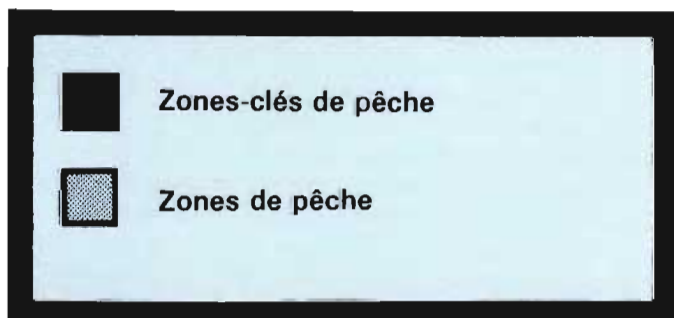
Codes : OPANO - 103  
Taxonomique FAO - 1,78(01)001  
3 alpha ident. - RED

## DISTRIBUTION :

Le sébaste se rencontre dans les ravines et sur les pentes à eau profonde (108-750 m) le long de la côte depuis l'île Baffin au sud jusqu'au New Jersey. On trouve des concentrations sur l'accote du chenal Laurentien, dans la ravine située entre le Banquereau et le banc de l'île de Sable, vers le nord jusque dans les profondeurs du nord du banc du Milieu, dans les chenaux profonds au nord du banc Sambro, dans le bassin Émeraude et le golfe du Maine.

Bien que le sébaste ait la réputation d'être un poisson relativement sédentaire, il est difficile de s'assurer s'il y a ou non des changements saisonniers de distribution parce qu'il habite en eau profonde. On a des indications que les stocks de la côte ouest de Terre-Neuve se déplacent au sud hors du golfe du Saint-Laurent vers la région du banc Rose Blanche en hiver et retournent dans le Golfe en été.

## Clé de la carte



## PÊCHE :

La pêche commerciale du sébaste débuta vers 1935 dans le golfe du Maine. On le capture présentement entre 185 et 330 m tout le long de la marge du plateau continental, de mai à novembre. Les saisons de plus grande intensité de pêche varient d'une région à l'autre, mais l'effort est généralement à son maximum en juillet et août.

Les stocks des divisions 2 + 3K de l'OPANO ont été décimés dans les années 1960 et le début des années 1970. Il y a cependant des signes récents d'amélioration, et les perspectives de recrutement semblent bonnes. On a fixé à 35 000 t le TPA de 1980, et l'on croit que ce niveau se maintiendra dans les cinq prochaines années.

Le sébaste est capturé aux chaluts de fond et semi-pélagiques. Les chaluts à crevettes ramènent occasionnellement de jeunes poissons.

## UTILISATION :

Vendu pour consommation humaine — généralement sous forme de filets congelés.

## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

Trois espèces de sébastes se rencontrent dans l'Atlantique nord-ouest : *Sebastes marinus*, *S. mentella* et *S. fasciatus*. Jusqu'à récemment, on croyait que les prises comprenaient surtout *S. marinus* et *S. mentella*. On reconnaît maintenant que la principale espèce commerciale est *S. fasciatus*. La taxonomie de ces poissons est toutefois compliquée et il est probable qu'aux fins de gestion, les trois espèces seront traitées comme unité et soumises à une stratégie unique.

L'accouplement a lieu en août et septembre, alors que mâles et femelles se rassemblent près du fond le long du plateau continental. La femelle retient les oeufs en voie de développement jusqu'en avril ou mai. Les jeunes sont alors expulsés vivants des femelles qui se rassemblent et forment des concentrations d'avant-ponte et de ponte. Les larves demeurent dans les eaux de surface (0 à 100 m) jusqu'à ce qu'elles aient atteint une longueur d'environ 2,5 cm, longueur à laquelle elles descendent au fond.

Le taux de croissance est très lent et varie d'une population à l'autre. Il faudra généralement 10 ans pour qu'un sujet atteigne une taille d'environ 22 cm.

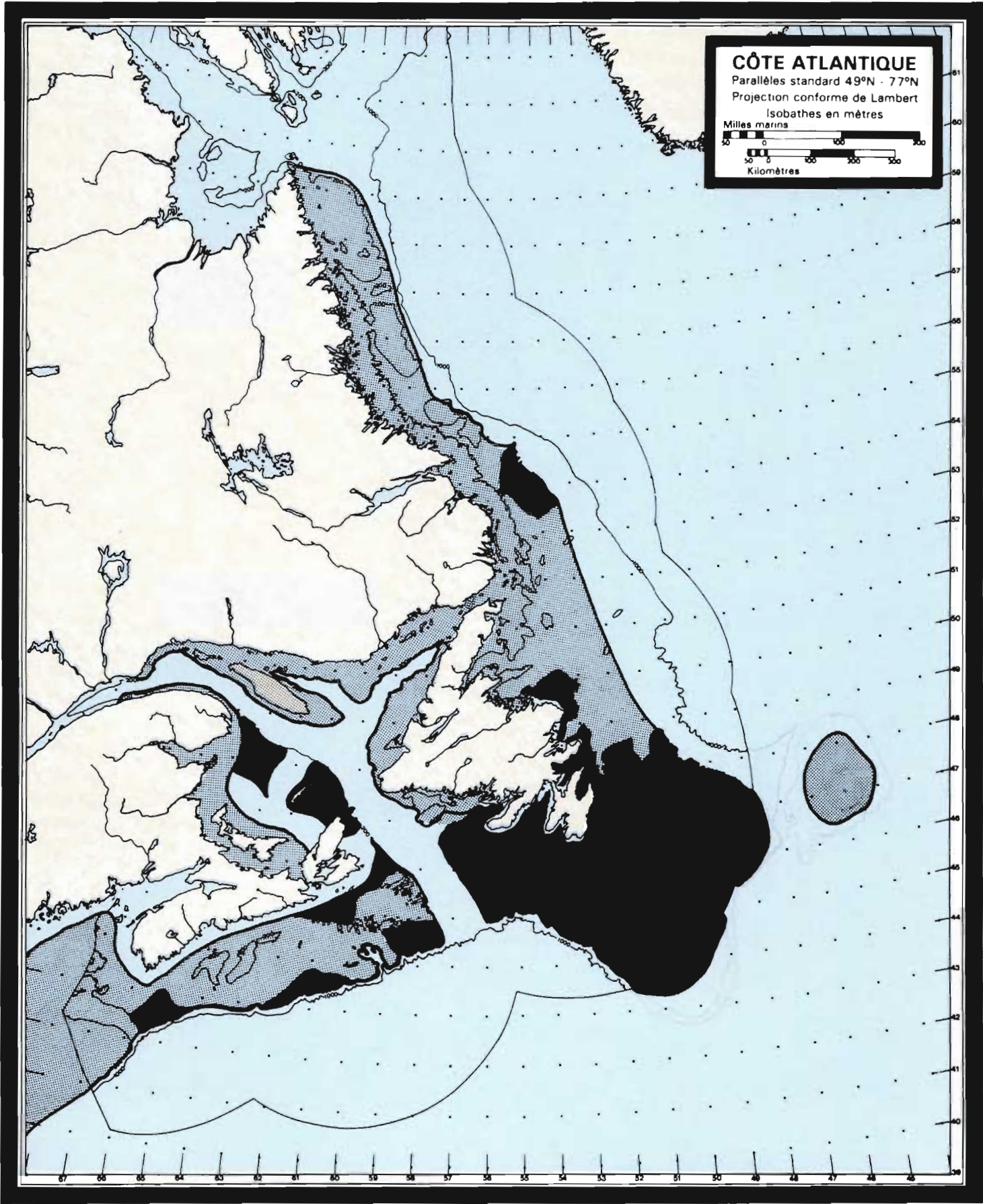
Parmi les proies ingérées par le sébaste, mentionnons : euphausides, petits poissons, décapodes, copépodes et amphipodes.

Le flétan et la morue sont ses principaux prédateurs.



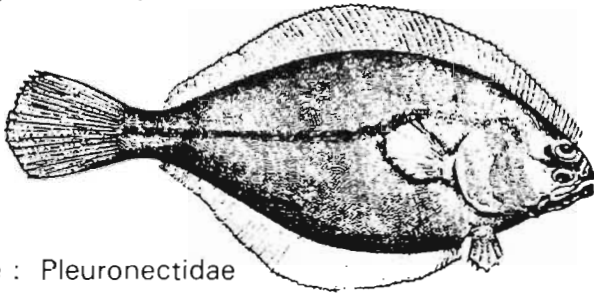
# **Espèces-ressource commerciales**

## **Poissons plats**



# Plie canadienne

*Hippoglossoides platessoides* (Fabricius) 1780



Famille : Pleuronectidae

Autres noms communs : sole, plie; *angl.* : American plaice, Canadian plaice, dab, sand dab, black back flounder.

Codes : OPANO - 112

Taxonomique FAO - 1,83(02)014,01  
3 alpha ident. - PLA

## DISTRIBUTION :

La plie canadienne fréquente des fonds de sable fin ou de vase molle à des profondeurs de 36 à 702 m, du Groenland occidental au Rhode Island. On trouve des concentrations sur les bancs de l'Inlet Hamilton, le Grand banc, les bancs Saint-Pierre, Fourchu, Misaine, Banquereau, de l'île de Sable et Browns, ainsi que dans l'ouest du golfe du Saint-Laurent.

Les changements saisonniers de distribution se limitent en grande partie à des déplacements vers la côte et les eaux peu profondes au printemps et vers le large et les eaux plus profondes en hiver.

La plie canadienne est capturée dans les chaluts semi-pélagiques, signe d'un certain mouvement vertical dans la colonne d'eau.

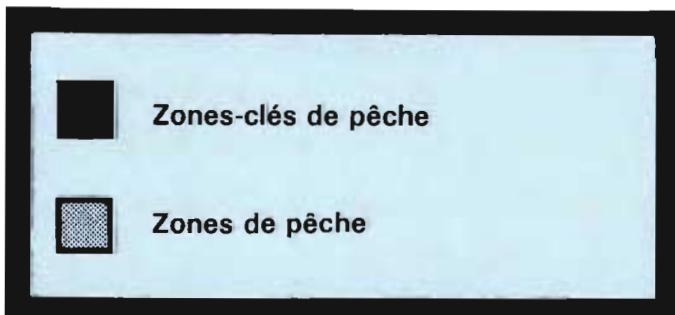
Aucune zone de ponte spécifique n'a été identifiée.

## PÊCHE :

Les premières mentions de prises commerciales sont celles de chalutiers canadiens sur les Grands bancs en 1940.

Dans la zone Labrador - nord-ouest de Terre-Neuve, les prises moyennes ont été de 8 000 t. Le TPA fut réduit à 6 000 t en 1978-79, les stocks montrant des signes de déclin. Avant 1977, les Canadiens pêchaient cette espèce surtout aux filets maillants, tandis qu'une forte proportion des prises du large était capturée fortuitement par les chalutiers. En 1977, cependant, les chalutiers

## Clé de la carte



canadiens pratiquèrent une importante pêche hauturière et furent responsables des deux tiers des prises. Ces dernières déclinèrent de nouveau en 1978.

Sur les Grands bancs, les prises ont décliné, passant d'un sommet de 94 000 t en 1967 à 43 000 t en 1975. On s'attend qu'avec un TPA de 47 000 t en 1976 - 80, le stock se rétablisse quelque peu, ce qui devrait donner des rendements à long terme atteignant 58 000 t dans la prochaine décennie. Une réduction des contingents de morue dans la région (et, partant, des prises accessoires de plie canadienne) peut hâter le rétablissement du stock.

Les prises nominales sur le Bonnet Flammand ont également diminué, passant de 4 000 - 5 000 t en 1965-66 à 1 500 t en 1974-77. Un TPA provisoire de 2 000 t fut établi en 1974. On l'augmenta à 4 000 t en 1978, mais le diminua de nouveau à 2 000 t en 1979 et 1980. Le TPA demeurera probablement à ce niveau jusqu'en 1985. Cependant, puisque cette espèce est capturée fortuitement dans la pêche de la morue, des prises accrues de cette dernière pourraient du même coup entraîner une diminution de biomasse de plie canadienne.

À l'exception de 1973, alors que 15 000 t étaient capturées sur le banc Saint-Pierre, les prises de 1975-77 furent approximativement de 5 000 t. Depuis 1974, la récolte est contrôlée par contingents; un TPA initial de 11 000 t fut progressivement réduit à 4 000 t en 1978 et 1979 afin d'aider au rétablissement du stock. Avec des mortalités par pêche quelque peu diminuées récemment, le stock semble être en assez bonne condition. On a donc augmenté le TPA de 1980 à 5 000 t, qui devrait être maintenu dans les années 1980.

## UTILISATION :

Vendue pour consommation humaine - à l'état frais et congelé.

## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

La ponte, dans toute l'aire, a lieu d'avril à juillet, selon l'endroit. Les oeufs fécondés flottent près de la surface et éclosent après environ 11-14 jours à 5°C.

La taille des poissons âgés de 5 ans varie d'un endroit à l'autre, comme suit :

Baie de Passamaquoddy - 39 cm

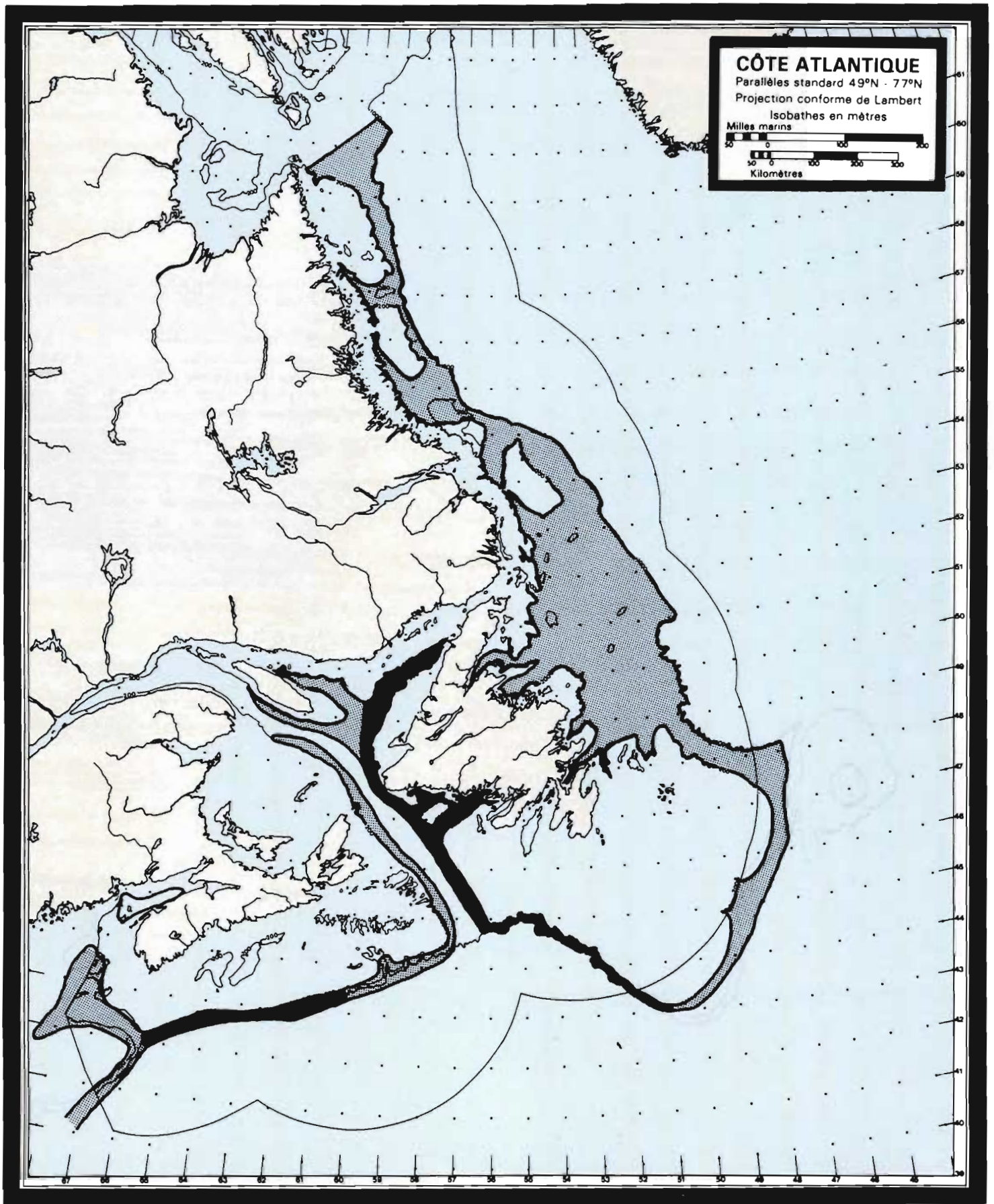
Sud du golfe du Saint-Laurent - 22 cm

Baie des Îles (Terre-Neuve) - 14 cm

Grand banc - 30 cm

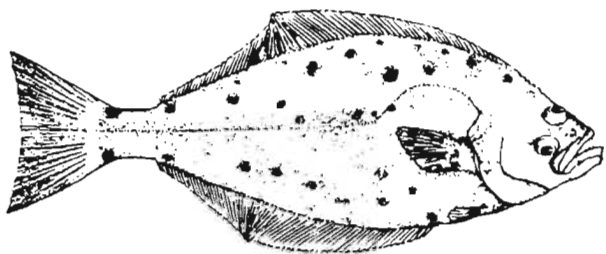
Les proies des larves et des petites plies canadiennes comprennent des diatomées, copépodes, amphipodes, caprelliens, mysides, crevettes et autres crustacés. Les grandes plies canadiennes se nourrissent des organismes suivants : petits clypéasters, oursins, ophiures, pélecypodes, gastéropodes, crevettes, vers, ascidies et, occasionnellement, capelan, lançon et autres petits poissons.

Parmi les principaux prédateurs, on remarque : raies, lycodes, hémitriptère atlantique, flétan, requin de Groenland et autres grands poissons.



# Flétan atlantique

*Hippoglossus hippoglossus* (Linnaeus) 1758



Famille : Pleuronectidae

Autres noms communs : flétan; *angl.* : halibut

Codes : OPANO - 120  
Taxonomique FAO - 1,83(02)002,01  
3 alpha ident. - HAL

## DISTRIBUTION :

Le flétan atlantique est réparti le long de la côte depuis le Groenland jusqu'au New Jersey au sud. On a signalé des concentrations le long de la pente continentale à partir de la partie sud-est du Grand banc, le long du chenal Laurentien presque jusqu'au détroit de Belle-Isle et le long de la marge du plateau Scotian.

Bien que des poissons étiquetés aient parcouru des distances allant jusqu'à 2 574 km, les déplacements saisonniers des populations sont limités à une migration en eau peu profonde en été et retour en eau plus profonde en hiver.

## PÊCHE :

Bien que le flétan soit un poisson comestible de haute valeur, les débarquements proviennent en grande partie de prises accessoires d'autres pêches, et les valeurs au débarquement sont comprises avec celles d'autres espèces non soumises à une réglementation. La pêche est concentrée dans les sous-zones 3 et 4 de l'OPANO.

Le flétan est capturé au chalut, à la palangre et, occasionnellement, à la ligne à main.

## UTILISATION :

Vendu pour consommation humaine — à l'état frais et congelé.

## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

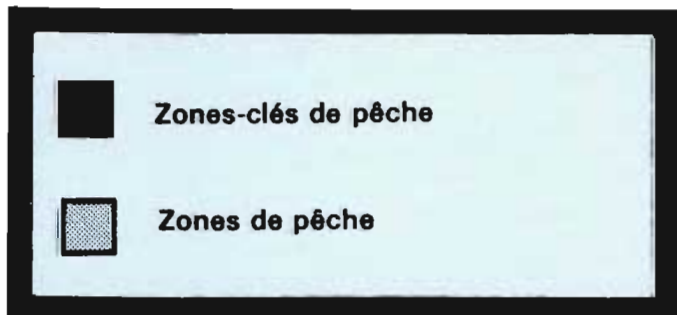
Les données disponibles donnent à penser que la ponte a lieu à la fin de l'hiver et au début du printemps à des profondeurs de plus de 180 mètres. Les oeufs flottent et dérivent à des profondeurs de plus de 54 m. La période d'incubation est 16 jours à environ 6°C. On ignore la durée de la phase pélagique des larves.

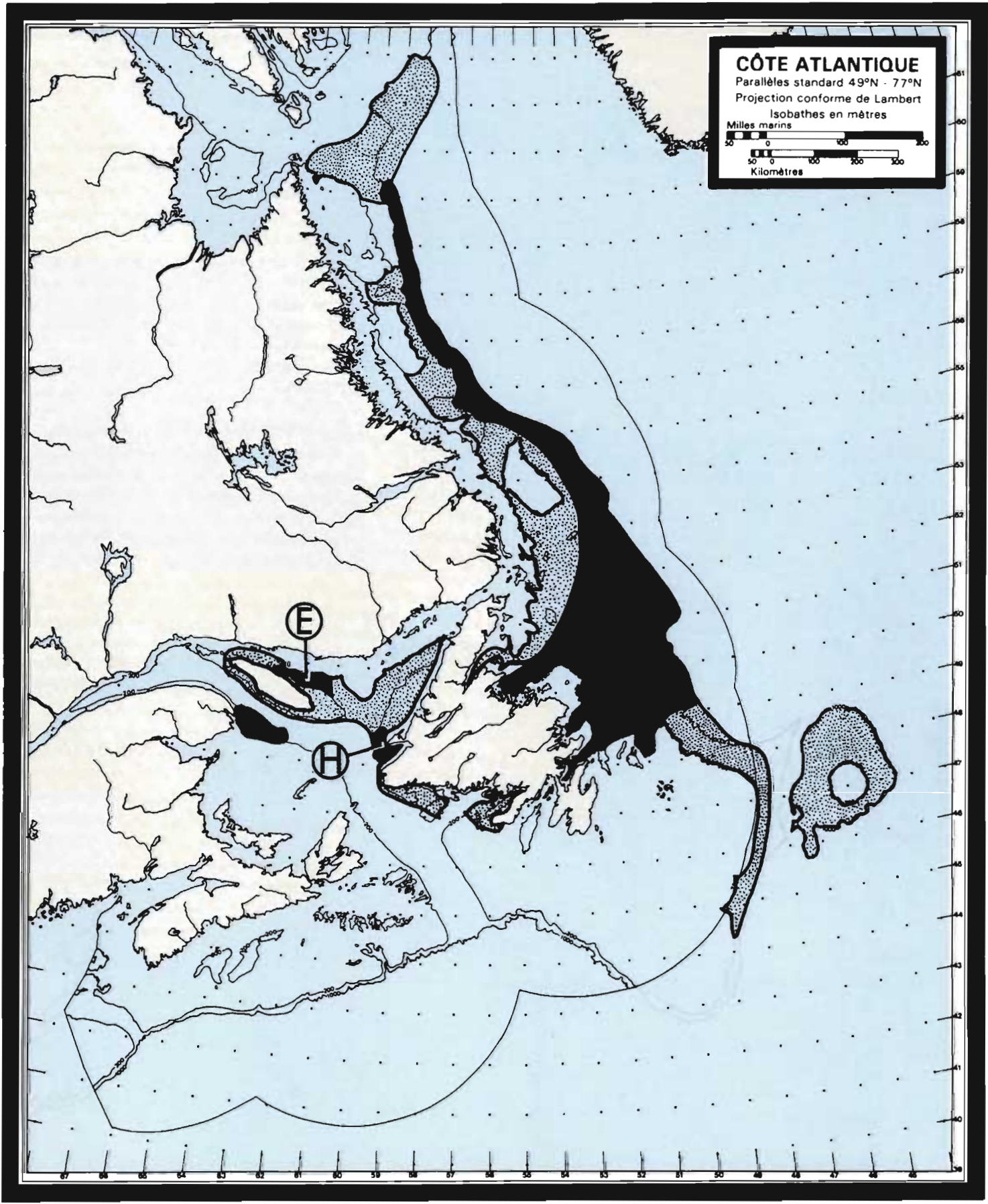
Le poids moyen des adultes est de 25 à 100 kg. Certains sujets pourront atteindre une taille de 2,4 m et un poids de 200 kg ou plus.

Le flétan est un poisson vorace recherchant sa nourriture dans toute la colonne d'eau. Les jeunes se nourrissent de petits poissons, crabes, crevettes, euphausides et autres crustacés. Les adultes semblent se nourrir exclusivement de poissons.

À cause de la place du flétan au sommet de la pyramide alimentaire et de sa distribution étendue, il est aussi impossible qu'inapproprié de mettre en place une stratégie de gestion de cette espèce.

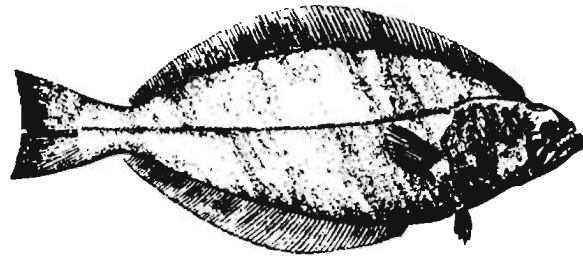
## Clé de la carte





# Flétan du Groenland

*Reinhardtius hippoglossoides* (Walbaum) 1792



Famille : Pleuronectidae

Autres noms communs : turbot; *angl.* : Greenland halibut, turbot, Newfoundland turbot.

Codes : OPANO - 118  
Toxonomique FAO - 1,83(02)005,01  
3 alpha ident. - GHL

## DISTRIBUTION :

Le flétan du Groenland se rencontre à des profondeurs dépassant 540 m sur la pente continentale, depuis la région de l'île Baffin vers le sud jusqu'au secteur nord du Grand banc et dans le nord-est du golfe du Saint-Laurent. On l'a signalé aussi au sud que le New Jersey. On trouve des concentrations à partir des zones septentrionales vers le sud jusqu'au Grand banc.

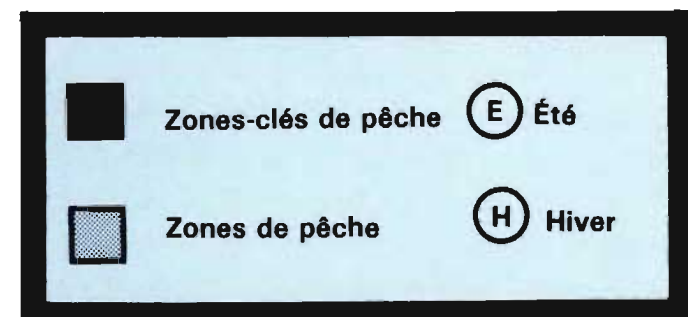
Il y a des changements saisonniers de distribution et on a des indications que cette espèce se déplace sur de grandes distances, possiblement en rapport avec la ponte, alors que les poissons matures émigrent des baies côtières profondes vers les profondeurs de la pente continentale.

## PÊCHE :

Les lieux de pêche de plus hauts rendements sont présentement situés juste au sud du banc de l'inlet Hamilton, dans les baies Notre-Dame et de la Trinité, et dans la région de l'île Funk.

La pêche a pris de l'expansion en ces dernières années dans le golfe du Saint-Laurent. Les débar-

## Clé de la carte



quements étaient d'environ 1 100 t en 1970, mais ils ont décliné en 1972 pour augmenter graduellement à 2 000 t en 1976. Ils doublèrent en 1977, passant à 4 000 t, et augmentèrent encore en 1978-79. Comme il s'agit d'une pêche relativement nouvelle, on ne connaît pas encore très bien les relations entre stocks. En outre, on a des indications que les prises sont constituées en grande partie par des poissons immatures. Pour ces raisons, cette pêche devrait être étroitement surveillée.

Dans la région Labrador — Grand banc, les prises de 1972 à 1975 ont été en moyenne de 29 000 t, celles de 1978 atteignant 38 500 t. On n'est pas sûr que ce stock soit pleinement exploité puisque les grands poissons matures qui habitent les profondeurs ne sont pas accessibles à la pêche à la palangre par les Canadiens. De 1976 à 1979, le TPA a été maintenu à 30 000 t, mais on l'a augmenté à 35 000 t en 1980.

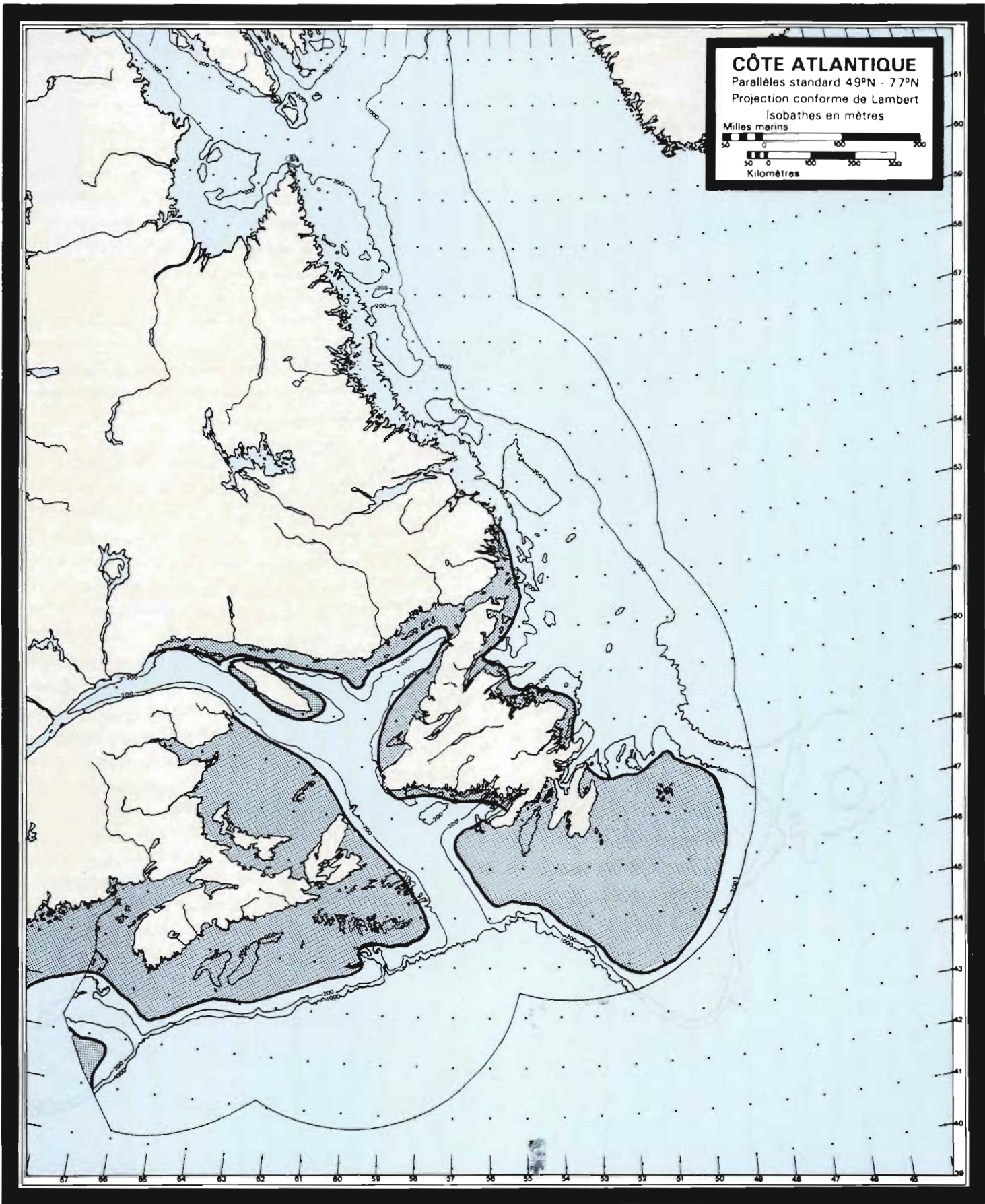
On capture cette espèce à la palangre, aux filets maillants et au chalut de profondeur.

## UTILISATION :

Le flétan du Groenland est vendu pour consommation humaine comme «turbot» frais, congelé et salé.

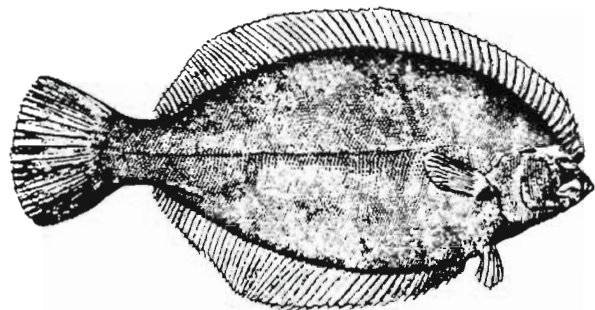
## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

On croit que la ponte a lieu en eau profonde sur la pente continentale, depuis l'île Baffin jusque dans la partie nord du Grand banc, probablement à la fin de l'hiver et au printemps. Les larves se rencontrent probablement dans toute l'aire, et on croit que les jeunes vivent dans les eaux «moins profondes» (180-270 m), se déplaçant vers les profondeurs à mesure qu'ils se développent.



# Plie rouge

*Pseudopleuronectes americanus* (Walbaum) 1792



Famille : Pleuronectidae

Autres noms communs : carrelet; *angl.* : winter flounder, blackback, sole, flounder, dab, lemon sole, Georges Bank flounder.

Codes : OPANO - 122

Taxonomique FAO - 1,83(02)050,03  
3 alpha ident. - FLW

## DISTRIBUTION :

La plie rouge se rencontre entre la laisse de marée et 140 m le long de la côte, depuis Battle Harbour et Windy Tickle, au Labrador, vers le sud jusqu'à la Caroline du Nord et la Géorgie. On trouve des concentrations en été dans la plupart des baies côtières et elle est abondante dans la baie de Fundy et sur le banc de l'île de Sable.

Les changements saisonniers de distribution semblent limités à des mouvements vers le large en eau profonde en hiver et vers la côte en eau peu profonde en été.

La ponte a lieu dans toute l'aire de distribution.

## PÊCHE :

La valeur de la plie rouge comme poisson de commerce et de sport varie selon son abondance et les traditions et goûts locaux. On la capture commercialement dans les sous-zones 4, 5 et 6 de l'OPANO, mais elle n'est pas la plie la plus importante commercialement. Les débarquements

signalés dans les sous-zones 2 et 3 ont également été négligeables. Bien qu'elle soit très abondante dans certaines régions, on doute que la plie rouge offre de grandes possibilités commerciales.

On capture cette espèce à l'aide des engins suivants : ligne à main, foène, senne de barrage, trappe, drague à plies et chalut.

## UTILISATION :

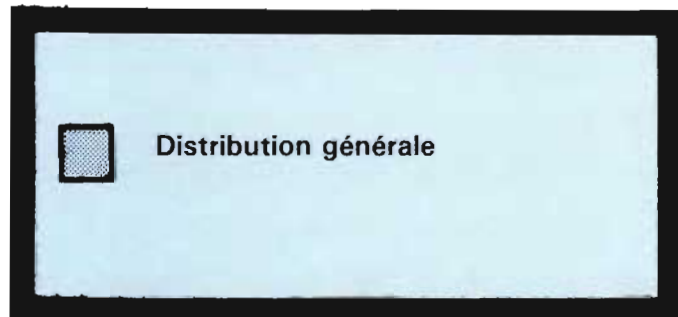
Vendue pour consommation humaine sous forme de filets frais et congelés; sert également à la fabrication de farine de poisson.

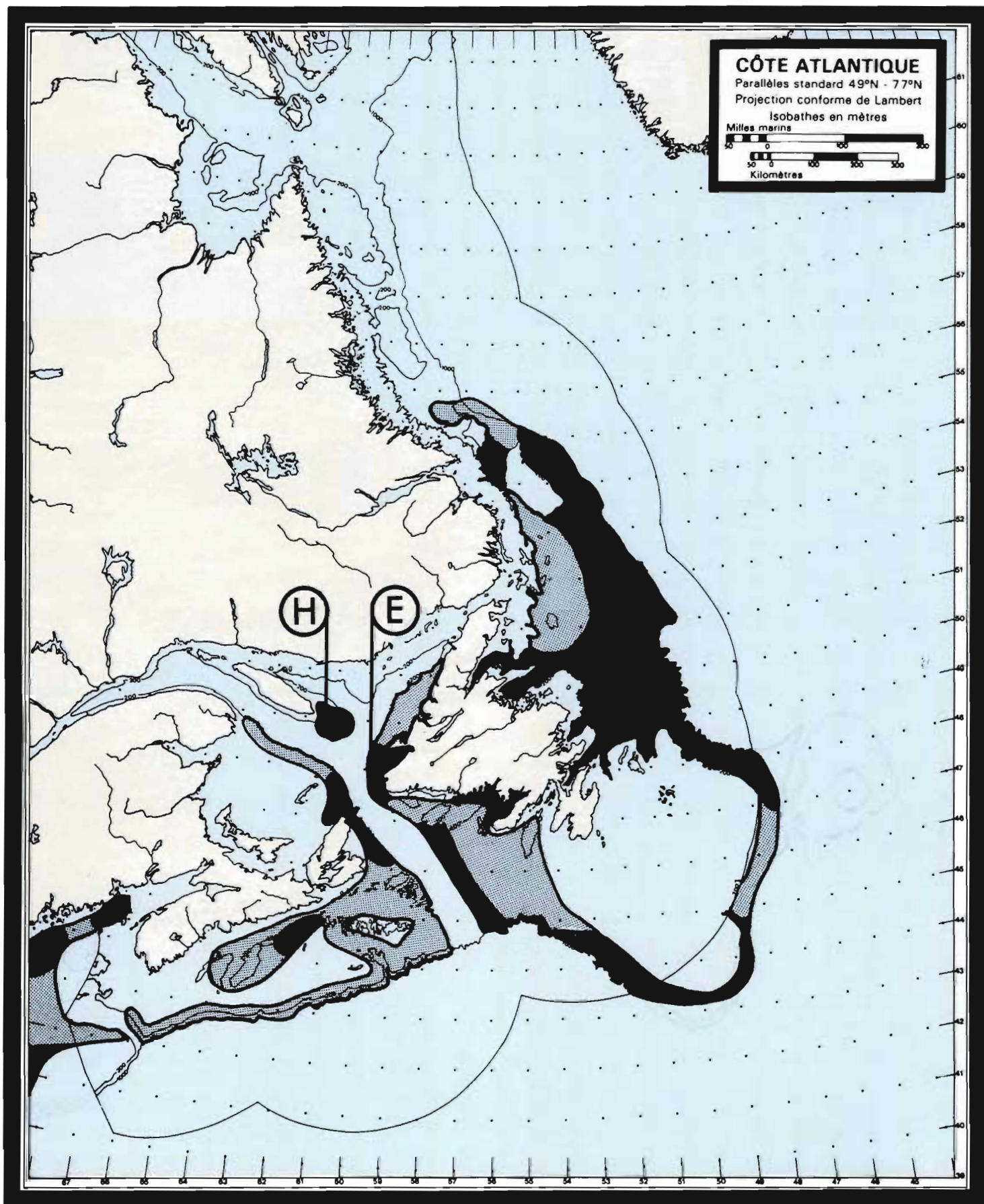
## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

La ponte a lieu à la fin de l'hiver et au printemps sur fonds sableux, à de faibles profondeurs. Les oeufs tombent au fond où ils s'agglutinent en grappes. La durée d'incubation est de 15 à 18 jours à environ 3°C. La métamorphose requiert environ 2½ - 3½ mois. Les larves ont alors la forme typique des poissons plats. Les adultes atteignent la maturité probablement à 3 ans, à une longueur d'environ 20 cm.

Parmi les principales proies, on note : amphipodes, isopodes, vers, myes, oeufs de nassaires, crabes, crevettes et quelques algues.

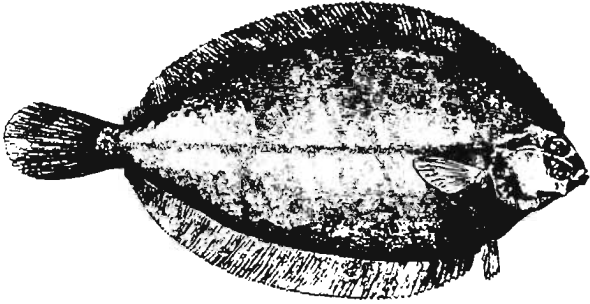
## Clé de la carte





# Plie grise

*Glyptocephalus cynoglossus* (Linnaeus) 1758



Famille : Pleuronectidae

Autres noms communs : flet; *angl.* : witch, gray sole, Craig fluke, pole flounder.

Codes : OPANO - 114

Taxonomique FAO - 1,83(02)001,02  
3 alpha ident. - WIT

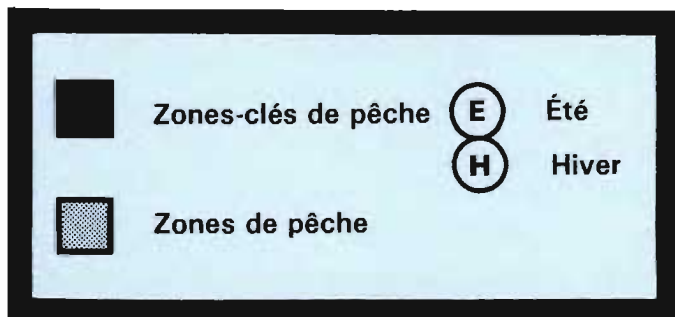
## DISTRIBUTION :

La plie grise se trouve principalement à des profondeurs de 45 à 270 m à partir de la région du large de l'inlet Hamilton au sud jusqu'au cap Hatteras. On a signalé des concentrations depuis le sud du plateau du Labrador et sur le plateau du nord-est de Terre-Neuve vers le sud jusqu'à la partie nord du Grand banc vers l'ouest jusqu'au banc Saint-Pierre; au large de l'île d'Anticosti et du cap Saint-George; sur le plateau Scotian; sur le banc Georges et à l'entrée de la baie de Fundy.

## PÊCHE :

La pêche de la plie grise est importante surtout dans les divisions 2J, 3K et 3L. Il n'y avait pratiquement aucune pêche dans ces régions avant 1960. Cependant, depuis ce temps, il s'est développé une industrie florissante, les flottilles canadienne, soviétique et polonaise enregistrant d'énormes prises. Présentement, la pêche est presque totalement dominée par les bateaux canadiens. Les prises de plie grise étaient jadis considérées comme accessoires dans les opérations de pêche étrangères et on ne produisait pas de statistiques précises. Bien que les stocks soient quelque peu appauvris, le TPA présentement en vigueur devrait leur permettre de se rétablir au début des années 1980.

## Clé de la carte



Dans la région du Labrador et du nord des Grands bancs, les prises nominales ont augmenté, passant de 4 400 t en 1961 à 24 000 t en 1973. Elles ont ensuite diminué à 6 900 t en 1978. On introduisit pour la première fois en 1974 un TPA de 22 000 t qu'on réduisit par la suite à 17 000 t. Avant 1977, la pêche par les Canadiens était pratiquée surtout près de la côte, mais à partir de cette date, un chalutage dirigé captura plus d'un tiers des prises canadiennes. Il est peu probable que le TPA à même ce stock dépasse les récents niveaux en 1985.

Dans la région du sud des Grands bancs, les prises récentes ont varié de 15 000 t en 1971 à 6 000 t en 1975-77. Elles diminuèrent et atteignirent un creux de 3 500 t en 1978, malgré un TPA de 10 000 t en vigueur depuis 1974. Ce déficit est attribuable, semble-t-il, au fait que la plie grise dans cette division a été, jusqu'à récemment, capturée en grande partie fortuitement dans d'autres pêches. Le TPA de 1979 et 1980 fut réduit à 7 000 t afin de permettre au stock de se rétablir. Il est probable que ce soit un niveau approprié pour les quelques années à venir, bien qu'il soit présentement impossible de faire une évaluation précise à cause de l'insuffisance des données d'échantillonnage.

Sur la côte sud de Terre-Neuve, les prises nominales ont diminué, passant de 1 500 t à 3 000 t en 1971 - 74 à 900 t en 1976, mais elles augmentèrent à 4 200 t en 1977, pour diminuer de nouveau à 1 000 t en 1978. D'après les données à notre disposition, le rendement moyen à long terme de ce stock serait d'environ 3 000 t.

Dans le nord et l'est du golfe du Saint-Laurent, les prises ont été de 2 600 t en moyenne depuis 1967 et ont varié entre 900 t et 3 500 t en 1973-78. Le TPA de 1977 et 1978 était de 3 500 t, mais on l'augmenta à 5 000 t en 1979 à la suite d'une pêche d'hiver excellente, bien que localisée. Ce TPA fut maintenu en 1980. Dans le sud et l'ouest du Golfe, les prises à long terme à même un complexe de stocks locaux ont été en moyenne de 2 500 t. Nous ne pouvons faire d'évaluation détaillée, mais une légère augmentation est possible.

Sur le plateau Scotian, on a capturé 21 700 t en 1968, mais seulement 6 000 t en 1970; les fluctuations étaient dues en grande partie à la variation des prises par l'U.R.S.S. Les prises de 1978 étaient de 1 800 t.

La plie grise est capturée au chalut et à la senne danoise.

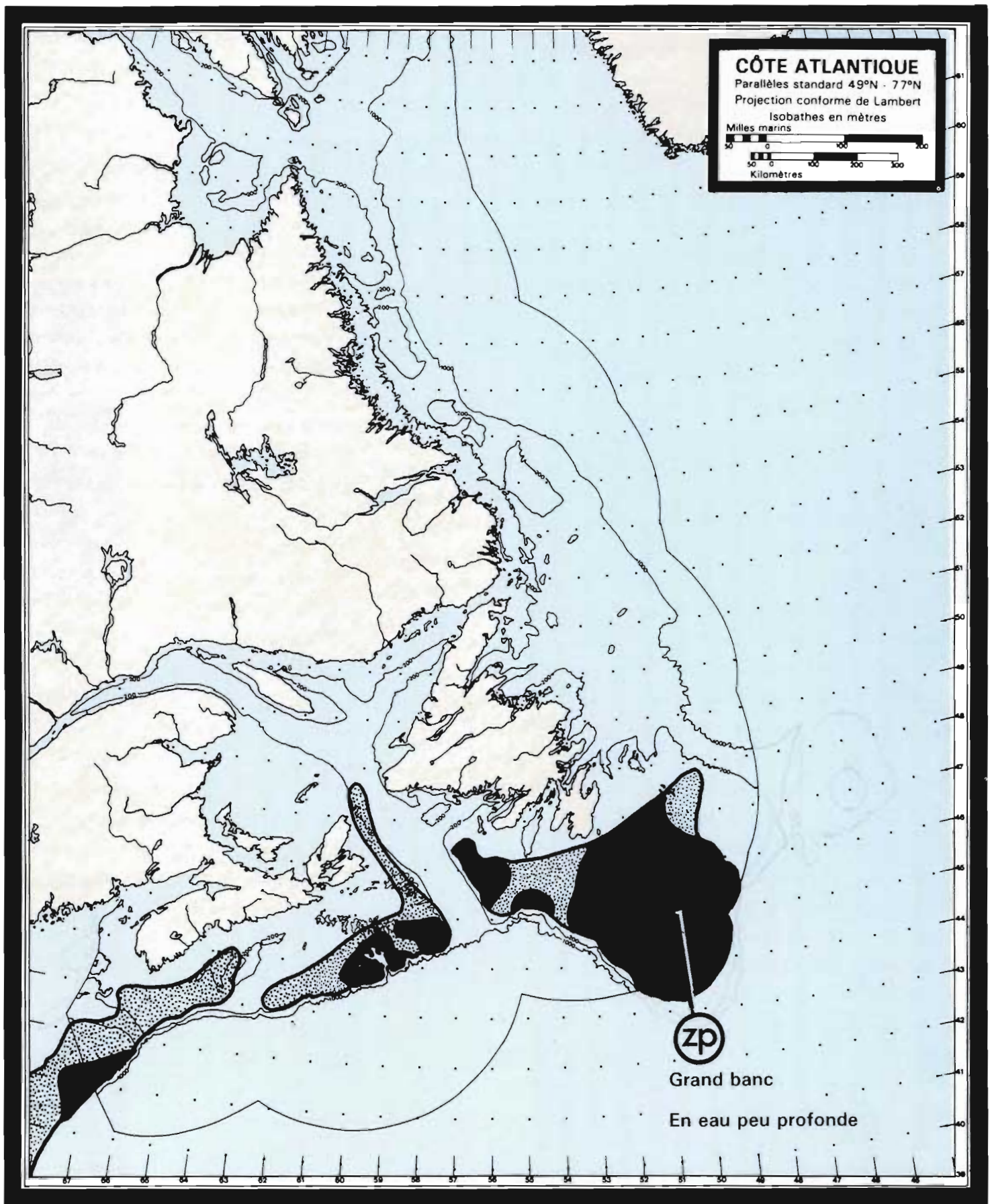
## UTILISATION :

Vendue pour consommation humaine comme filets frais et congelés.

## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

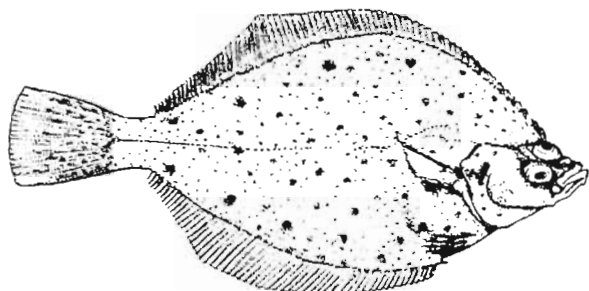
La ponte a lieu de la fin du printemps à l'été. Les oeufs fécondés flottent durant la période d'incubation qui dure 7-8 jours à 8°C. Les larves semblent dériver pendant 4 à 6 mois avant de descendre au fond. La croissance subséquente est lente.

Les principales proies incluent amphipodes, crevettes, vers et petits mollusques.



# Limande à queue jaune

*Limanda ferruginea* (Storer) 1839



Famille : Pleuronectidae

Autres noms communs : queue jaune, sérieole; *angl.* : yellowtail flounder, rusty dab, yellowtail.

Codes : OPANO - 116  
Taxonomique - 1,83(02)024,04  
3 alpha ident. - YEL

## DISTRIBUTION :

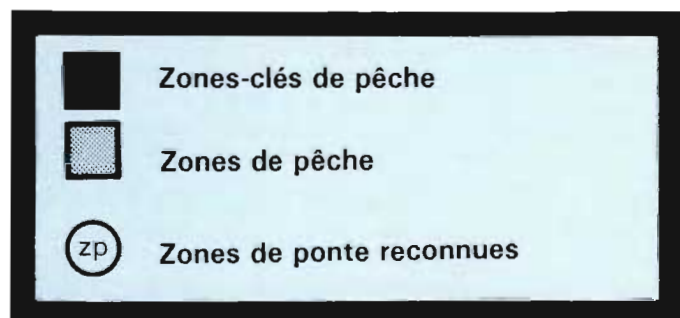
La limande à queue jaune se rencontre sur le plateau continental à des profondeurs de 9 à 108 m, à partir du côté labradorien du détroit de Belle-Isle, du golfe du Saint-Laurent et des bancs de Terre-Neuve vers le sud jusqu'à la baie de Chesapeake. On a signalé des concentrations sur le Grand banc, les bancs Vert et Saint-Pierre, le Banquereau et les bancs de l'île de Sable et Georges.

Les changements saisonniers de distribution se limitent à un déplacement en eau peu profonde au printemps et retour en eau plus profonde en automne et en hiver.

## PÊCHE :

On a commencé à exploiter commercialement la limande à queue jaune au milieu des années 1930. Avant cette date, l'espèce était capturée fortuitement mais, par suite de la diminution d'abondance des autres poissons plats, elle prit rapidement une grande importance dans certaines régions.

## Clé de la carte



Les prises sur le plateau Scotian ont diminué, passant de 9 400 t en 1963 à 1 000 t en 1976 et à 1 500 t en 1978. Les taux de mortalité par pêche ont dépassé de beaucoup ceux qui auraient permis au stock de se rétablir. On estime que d'ici cinq ans, le rendement potentiel à long terme de ce stock sera de 6 000 t.

Dans le sud et l'est du golfe du Saint-Laurent, on a capturé fortuitement une moyenne annuelle de 25 à 30 t.

La principale zone de pêche est le Grand banc, où les prises augmentèrent à 39 000 t en 1972, diminuèrent à 8 100 t en 1976 et se rétablirent à 15 000 t en 1978. On introduisit en 1973 un TPA de 50 000 t. On a dû le réduire dramatiquement à 8 000 t en 1976 par suite de sérieuses diminutions d'abondance, résultat d'une apparente combinaison de surexploitation et possiblement de facteurs ambiants adverses. Il s'est produit un certain rétablissement, et on prévoit qu'il y aura augmentation graduelle du TPA; il passera de 18 000 t en 1979 à 20 000 t en 1985. Des stocks plus abondants devraient donner des taux de capture plus élevés.

La limande à queue jaune est capturée en grande partie au chalut.

## UTILISATION :

Vendue pour consommation humaine comme filets frais ou congelés.

## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

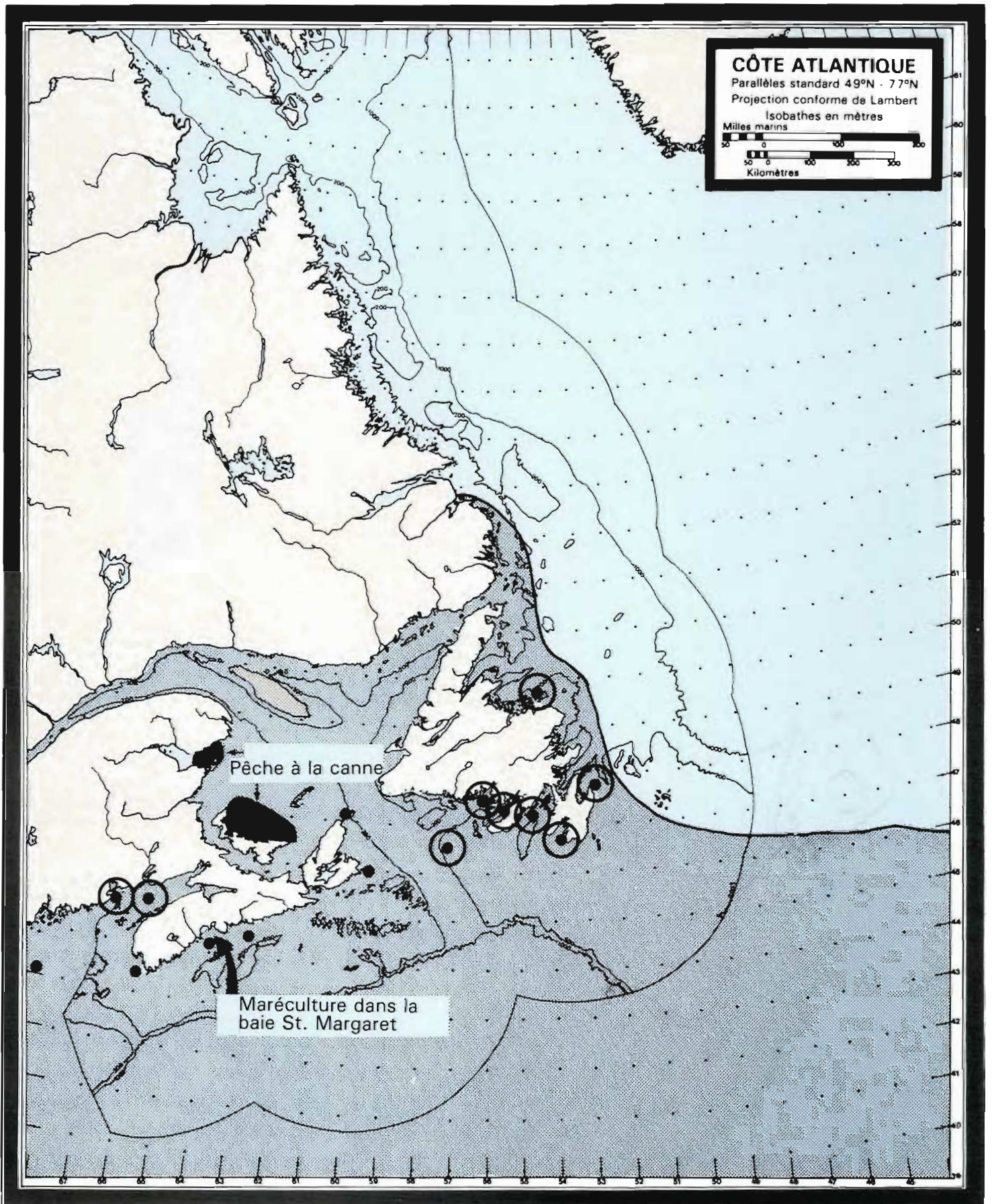
La ponte a lieu entre avril et juillet selon l'endroit. Les oeufs sont pélagiques et flottent à la surface où ils éclosent après 5 jours à 10-11°C. La limande à queue jaune atteint une longueur d'environ 30 cm en 5 ans. La durée de vie maximale est de 11 ans ou plus.

Les espèces proies comprennent amphipodes, crevettes, mysides, petits coquillages, vers et, occasionnellement, petits poissons.



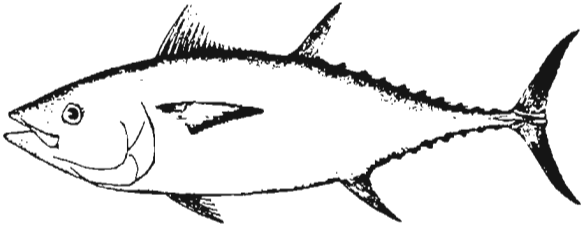
# **Espèces-ressource commerciales**

## **Poissons pélagiques**



# Thon rouge

*Thunnus thynnus* (Linnaeus) 1758



Famille : Scombridae

Autres noms communs : *angl.* : tunny, horse mackerel, albacore, tuna, blue fin.

Codes : OPANO - 280

Taxonomique FAO - 1,75(01)026,01  
3 alpha ident. - BFT

## DISTRIBUTION :

Le thon rouge est une espèce qui entreprend de grandes migrations et qu'on a signalée des eaux côtières à la pleine eau dans l'Atlantique, depuis la baie Notre-Dame, à Terre-Neuve, vers le sud jusqu'aux Indes occidentales.

D'après la répartition des prises, les principales concentrations dans les eaux canadiennes se trouvent dans la baie de Fundy, le long de côte extérieure de la Nouvelle-Écosse, dans le golfe du Saint-Laurent et le long de la côte est de Terre-Neuve. On le trouve dans les eaux canadiennes de la fin juin à l'automne.

## PÊCHE :

La gestion de cette espèce migratrice est coordonnée à l'échelle internationale par la Commission internationale pour la conservation du thon de l'Atlantique (CICTA).

Présentement, la pêche canadienne dépend presque entièrement de vieux poissons géants qui émigrent dans les eaux canadiennes en été. L'importante diversion de la flottille de l'est de l'Atlantique en ces dernières années a résulté en une augmentation des prises des grands poissons, avec

danger accru d'un effet négatif sur le potentiel reproducteur de l'espèce. Les prises canadiennes futures dépendront du degré et de l'efficacité de la gestion.

Il se poursuit présentement une intéressante opération d'élevage en mer dans la baie St. Margaret. Les thons rouges capturés dans des trappes à maquereau sont maintenus et nourris dans des enceintes en filet afin de porter au maximum la taille et la condition des poissons. Le produit est ensuite exporté au Japon.

Le thon rouge est capturé à la senne coulissante, au harpon, dans des trappes, à la palangre flottante et, occasionnellement, dans des pêches à fascines. Une pêche sportive à la canne se pratiquait jadis au large du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, mais le centre de la pêche sportive canadienne du thon s'est maintenant déplacé vers le golfe du Saint-Laurent.

## UTILISATION :

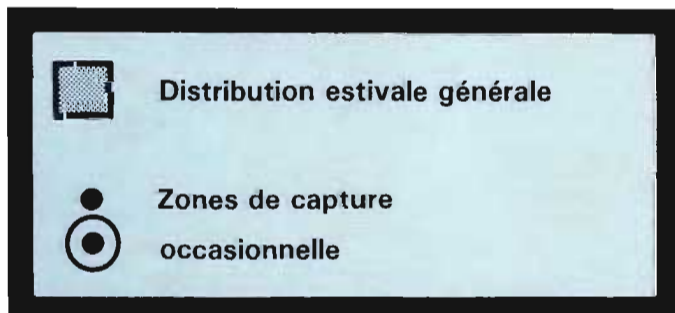
Vendu pour consommation humaine — à l'état frais, congelé et en conserve. En ces dernières années, le thon canadien a été expédié vers les marchés japonais à l'état frais et congelé.

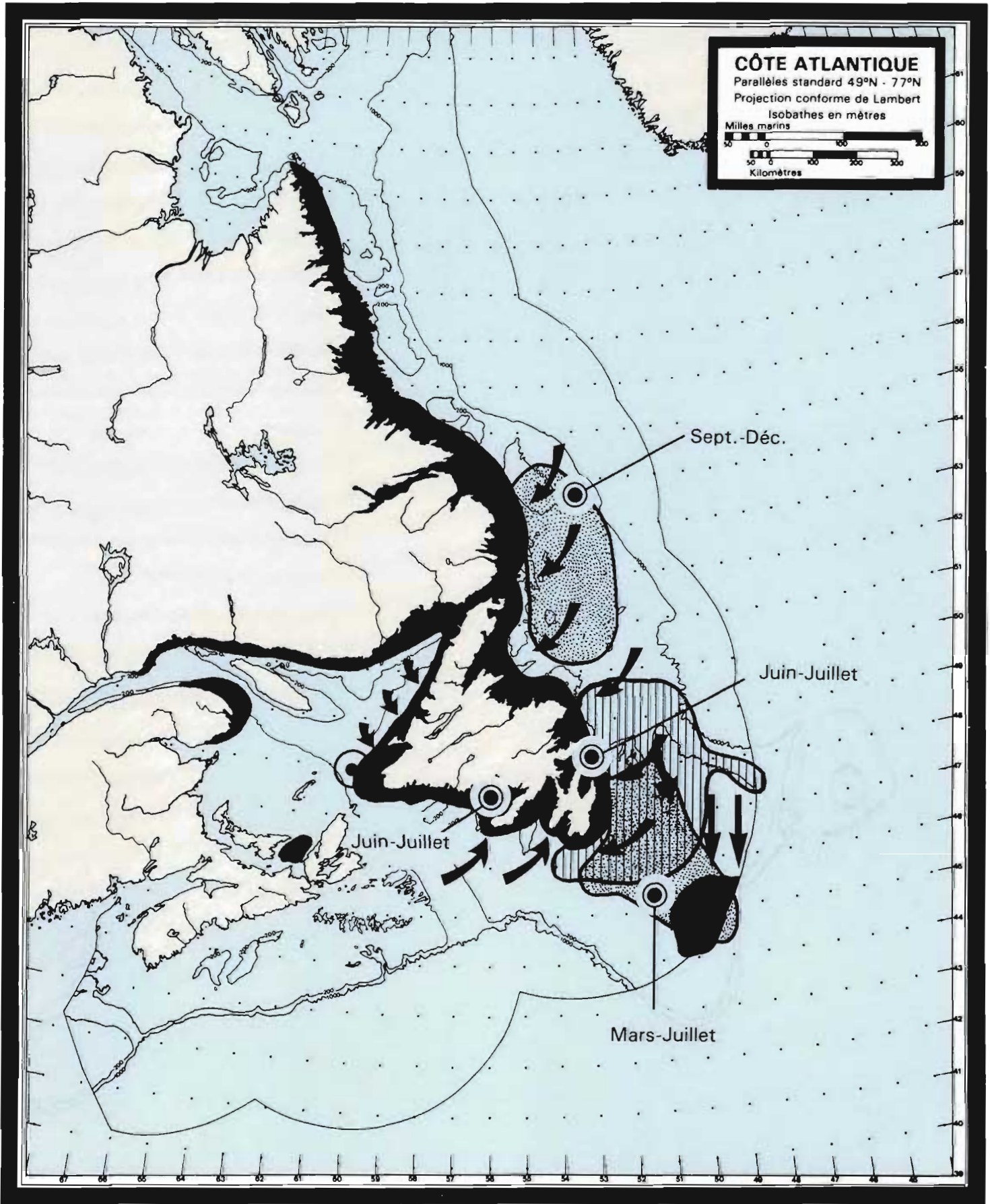
## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

Dans l'Atlantique-ouest, les thons rouges géants pondent dans une région s'étendant des Antilles aux îles Bahamas au printemps. Ils suivent ensuite le Gulf Stream vers le nord, apparaissant au large de la côte du Massachusetts en juin et, peu après, du Maine à Terre-Neuve. On croit que les thons rouges de taille moyenne pondent dans la région de la baie de New York en été. En automne, les poissons se dirigent vers le large et se trouvent grandement dispersés. Certains sujets entreprennent des migrations transatlantiques.

Le thon rouge se nourrit de hareng, maquereau, merlu argenté, balaou, encornet, euphausides, crevettes et grands poissons tels que sébaste et saumon.

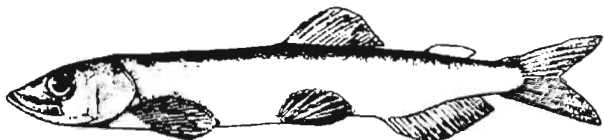
## Clé de la carte





# Capelan

*Mallotus villosus* (Müller) 1777



Famille : Osmeridae

Autres noms communs : *angl.* : capelin, lodde.

Codes : OPANO - 340

Taxonomique FAO - 1,23(04)002,01

3 alpha ident. - CAP

## DISTRIBUTION :

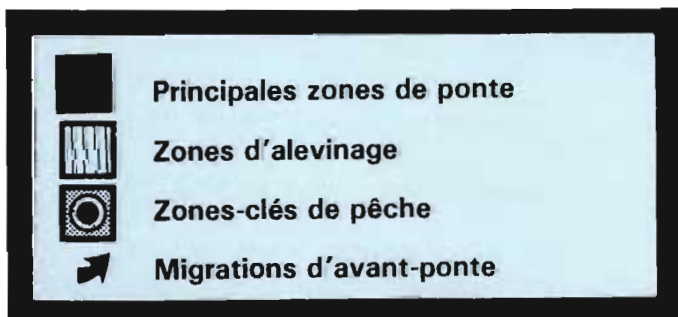
Le capelan se rencontre du rivage à la pente continentale, le long de la côte depuis le golfe du Couronnement, les baies James, d'Hudson et d'Ungava, vers le sud jusqu'au golfe du Saint-Laurent et le Grand banc, rarement dans la baie de Fundy et le golfe du Maine. Il y a des concentrations de ponte le long de la côte du Labrador, autour de Terre-Neuve, le long de la côte nord du golfe du Saint-Laurent, à Gaspé, à l'ouest de l'île du Cap-Breton et sur le Grand banc. On a signalé des concentrations d'alevins sur le Grand banc, et on trouve des concentrations commerciales d'adultes depuis le Grand banc vers le nord jusqu'au banc de l'inlet Hamilton. Il se produit des changements saisonniers de distribution en rapport avec la ponte. Sur le Grand banc, les migrations se produisent des régions septentrionales, en mai et juin, à la partie méridionale du Grand banc, où la ponte a lieu en juin et juillet. À la même époque, on croit que le capelan des pentes ouest et nord-ouest émigre vers la côte et fraie sur la côte est de Terre-Neuve.

## PÊCHE :

Les Terre-Neuviens capturent le capelan dans les zones côtières depuis plusieurs années à l'aide d'éperviers et de sennes de rivage, au moment de la ponte. L'introduction récente de la bolinche écossaise, du chalut boeuf et du chalut semi-plagique sur un bateau seul dans les zones côtières s'est avérée profitable.

L'exploitation du capelan dans les eaux du large par les bateaux canadiens débuta en 1972 et

## Clé de la carte



1973. Les bateaux équipés de chaluts semi-plagiques ont fait de bonnes pêches. On a également essayé la senne coulissante.

Au début du siècle, le capelan était communément utilisé comme engrais, comme appât dans la pêche de la morue à la ligne et comme nourriture pour chiens. Dans la région de Terre-Neuve, les débarquements atteignaient 25 000 t. Depuis 1950, ils ont diminué continuellement pour atteindre environ 5 000 t entre 1960 et 1970. On attribue cette diminution à des changements dans les méthodes de pêche de la morue et à une utilisation domestique diminuée du capelan comme engrais et nourriture pour chiens. Depuis 1973, les débarquements côtiers augmentent de façon substantielle par suite d'une demande accrue du capelan femelle pour la roque, la farine de poisson et la consommation humaine.

Il est extrêmement difficile de prédire les rendements à cause du manque d'estimations raffinées de la biomasse de cette espèce dans la région Labrador-Grand banc, et aussi à cause de fortes fluctuations du recrutement et de relations complexes avec les poissons et mammifères marins prédateurs. Étant donné que les stocks de morues, de baleines et de phoques devraient augmenter dans les quelques prochaines années, on peut s'attendre à une diminution de production de capelan, avec diminution concomitante des TPA, tant au nord qu'au sud. On prévoit donc que le TPA diminuera, passant de 500 000 t en 1978 à une moyenne à long terme de 200 000 t.

En 1978 et 1979, on a réalisé des prises annuelles d'environ 8 000 t dans le golfe du Saint-Laurent. Ces quantités pourraient passer à 20-25 000 t pourvu que la pêche ne soit pas concentrée sur des concentrations reproductrices locales.

## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

La ponte a lieu en juin et juillet, occasionnellement fin août, surtout la nuit, quand les températures de l'eau sont entre 4,5°C et 8,3°C. La capelan pond aussi bien au large sur le fond qu'à la côte sur les plages de gros sable ou de gravier fin. L'incubation dure environ 2 semaines à 10°C. Après l'éclosion, la croissance est rapide sur le Grand banc, et le capelan peut atteindre une longueur de 8,75 cm au premier hiver.

Il peut atteindre la maturité sexuelle dès l'âge 2, mais pour la plupart, la maturité survient dans les groupes d'âge 3 et 4.

Les principales proies comprennent copépodes, amphipodes, euphausides, décapodes, crevettes et oeufs de capelan.

Le capelan est probablement l'espèce proie la plus importante de l'Atlantique nord-ouest. Les espèces suivantes s'en nourrissent : morue, saumon, aiguillat, églefin, plies, chabots, lycodes, hareng, oiseaux de mer, phoques et baleines.



Zones de pêche



Zone de pêche générale



Aires d'alevinage



Zone-clé de pêche

### CÔTE ATLANTIQUE

Parallèles standard 49°N - 77°N

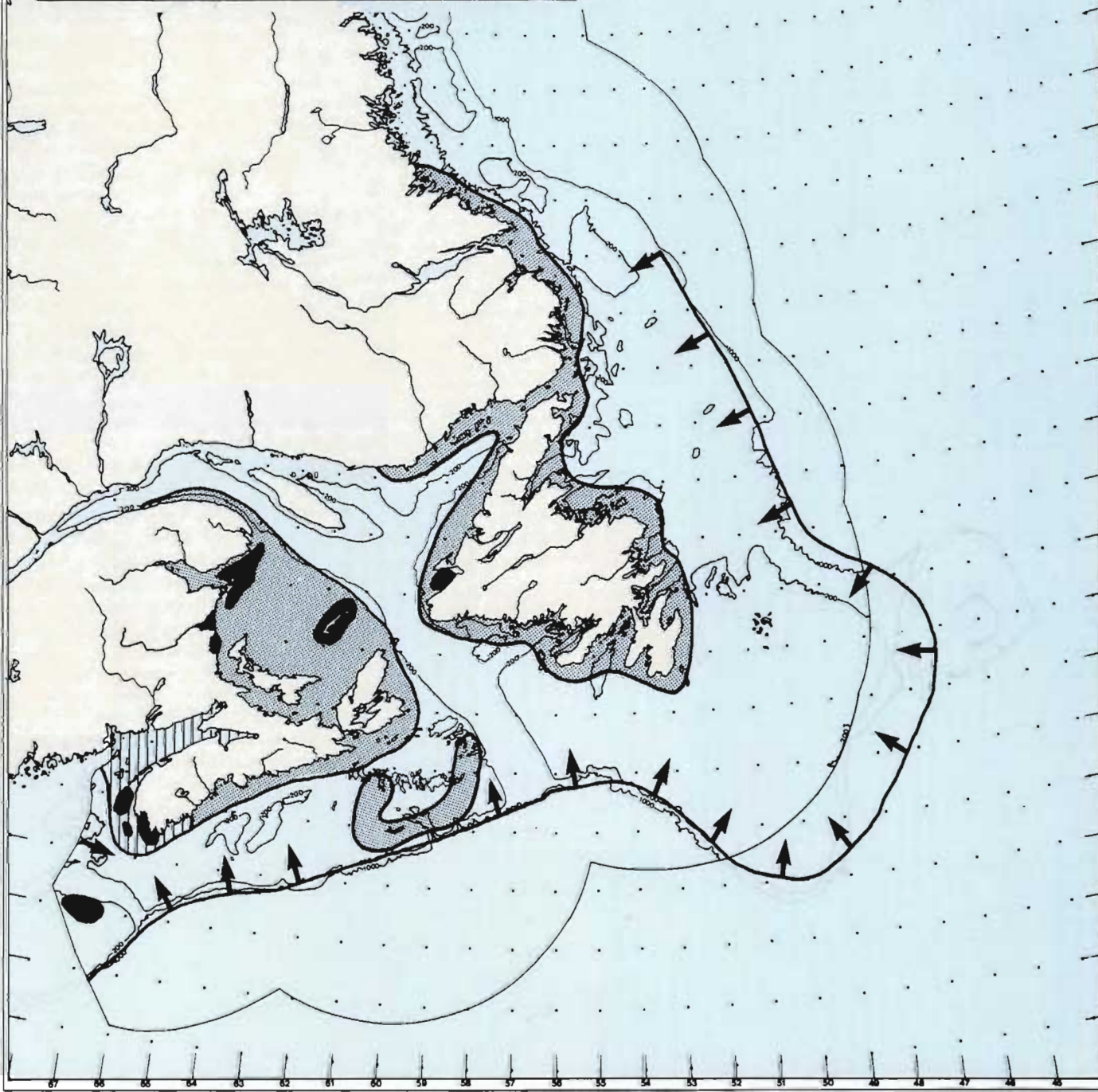
Projection conforme de Lambert

Isobathes en mètres

Milles marins

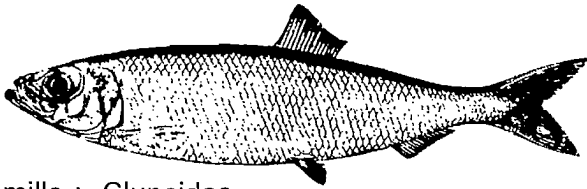


Kilomètres



# Hareng

*Clupea harengus harengus* Linnaeus, 1758



Famille : Clupeidae

Autres noms communs : hareng atlantique, sardine; *angl.* : herring, sea herring, sardine.

Codes : OPANO - 202

Taxonomique FAO - 1,21(05)001,05  
3 alpha ident. - HER

## DISTRIBUTION :

Le hareng est réparti de la zone côtière à la marge du plateau continental, le long de la côte, à partir du nord du Labrador vers le sud jusqu'au cap Hatteras. On trouve des concentrations dans toute son aire. Historiquement, les principales régions de grande abondance ont été les eaux côtières de Terre-Neuve, le golfe du Saint-Laurent, la côte de la Nouvelle-Écosse, la baie de Fundy et le banc Georges. Il y a ponte dans la plupart de ces régions.

## PÊCHE :

Le hareng est une des plus importantes espèces commerciales de la côte est. Il est l'objet d'une intéressante pêche traditionnelle au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Bien qu'on le capture sur une vaste étendue en Atlantique, le hareng est présentement pêché surtout près de la côte ; il n'a pas été nécessaire, pour approvisionner les marchés nord-américains, de pêcher au large. On croit que tous les stocks de harengs de la côte atlantique sont ou pleinement exploités ou surexploités. À l'avenir, les prises devraient donc varier selon les fluctuations naturelles du recrutement.

À Terre-Neuve, les prises à même les stocks de l'est ont diminué par suite d'un faible recrutement. De 22 000 t en 1977, elles sont passées à 8 000 t en 1981. Il devrait y avoir rétablissement à 20 000 t en 1985. Le rendement des stocks de l'ouest a également diminué, passant de 16 000 t en 1978 à 10 000 t en 1980. Le rétablissement à 15 000 t devrait donc être complété en 1983-85. On s'attend que les stocks du sud se rétabliront et qu'en 1985, le TPA aura atteint 8 000 t, de 4 500 t qu'il était.

Maintenant que les classes d'âge exceptionnellement abondantes de 1958 et 1959 ont été pêchées, le stock du golfe du Saint-Laurent retrouve son abondance moyenne. Dans l'hypothèse que les classes d'âge futures soient

moyennement abondantes, les prises devraient se rétablir après l'intense exploitation du début des années 1970 et fournir des quantités se rapprochant de 75 000 t en 1985.

Les prises du nord-est du plateau Scotian ont diminué, passant de plus de 15 000 t au début des années 1970 à moins de 4 000 t en 1978. Depuis la classe d'âge de 1970, qui supportait en ces dernières années une pêche en déclin, le recrutement a été très faible. Afin de protéger les stocks locaux, le TPA de 1979 a été fixé à un niveau inférieur aux prises de 1978. Surtout parce que les relations entre stocks ne sont pas claires, on ne peut prédire les niveaux de capture futurs dans cette unité de gestion.

Dans la baie de Fundy et la région du sud-ouest du plateau Scotian, le stock adulte est tombé à un creux historique. Les prises de 1978 de 89 000 t étaient de 20 000 t inférieures au TPA tandis que les prises de 1979 étaient de 33 000 t inférieures au TPA. On a toutefois de bonnes indications qu'une abondante classe d'âge (celle de 1976) est en train de rallier le stock exploitable et que les prises se rapprocheront de 90 000 t en 1981. Dans l'hypothèse que le recrutement futur ressemble à celui du début des années 1960, un rendement soutenu de 110 000 t est possible.

Le hareng est capturé à la senne coulissante, à la senne de barrage, dans des pêches à fascines et des trappes.

## UTILISATION :

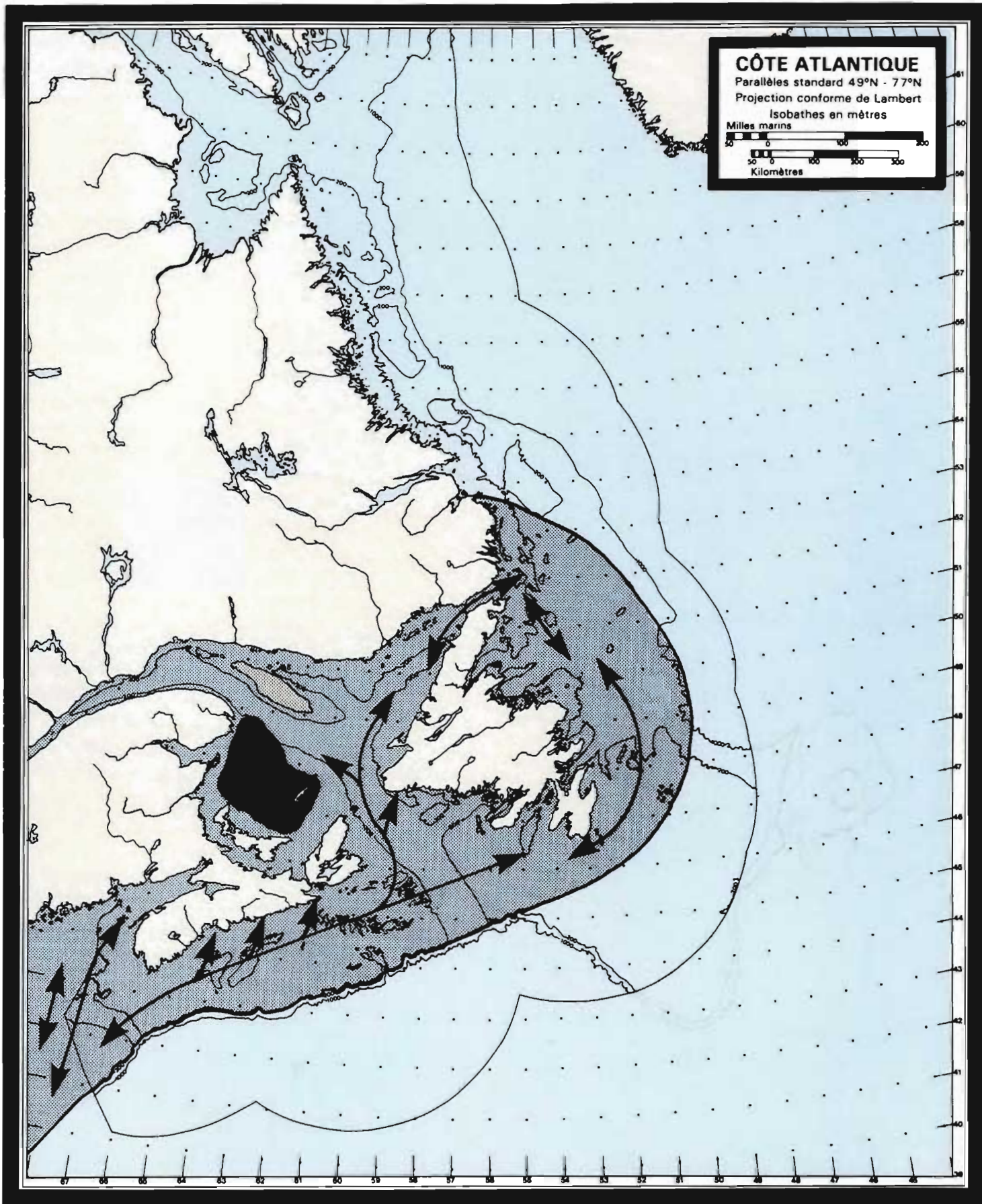
Vendu pour consommation humaine — frais, congelé, salé, en conserve et fumé. Sert également d'appât et dans la fabrication de nourriture pour animaux, de farine et d'huile de poisson.

## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

La ponte a lieu en été et en automne (avril à novembre). Celle de printemps a lieu près du rivage tandis qu'en été et en automne, elle semble avoir lieu au large. Les oeufs sont déposés à proximité du fond et, lorsque fécondés, coulent au fond et adhèrent à des objets solides. La durée d'incubation varie selon la température de l'eau et requiert 11 jours à 10°C. Les larves sont entraînées par les courants et se concentrent fréquemment dans des «aires d'alevinage», telles que la baie de Fundy. La croissance adulte varie d'un endroit à l'autre. Le hareng de la côte extérieure de la Nouvelle-Écosse mesure environ 35 cm de long après 9 ans.

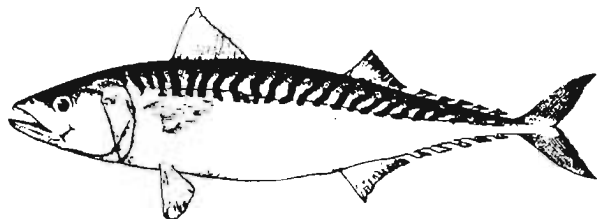
Parmi les principales proies, on note : copépodes, euphausiides, larves de mollusques, oeufs de poissons, chétognathes, ptéropodes, larves de lançon, de capucette, de hareng et de capelan.

De nombreux prédateurs se nourrissent de hareng; on note entre autres : morue, merlu argenté, saumon, thon, requins, aiguillat, encornet, oiseaux de mer, phoques, marsouin et baleines.



# Maquereau

*Scomber scombrus* Linnaeus 1758



Famille : Scombridae

Autres noms communs : *angl.* : mackerel, common mackerel.

Codes: OPANO - 204  
Taxonomique - 1,75(01)002,05  
3 alpha ident. - MAC

## DISTRIBUTION :

Le maquereau se rencontre depuis les eaux côtières jusqu'à la marge du plateau continental, de Triangle Harbour (T.-N.) vers le sud jusqu'au cap Hatteras. On trouve des concentrations en été n'importe où dans son aire. Dans les eaux canadiennes, on a identifié des concentrations de ponte estivale dans l'ouest du golfe du Saint-Laurent.

Il y a des changements saisonniers de distribution : le maquereau pénètre dans les eaux côtières canadiennes en été, après avoir passé l'hiver en eau plus profonde sur la pente continentale et plus au sud. Il retourne à son lieu d'hivernage en automne.

## PÊCHE :

Les stocks de maquereaux, de Terre-Neuve vers le sud, sont gérés comme une unité. Bien qu'on ait identifié deux composantes dans ce stock (maquereau frayant dans le golfe du Saint-Laurent et celui frayant au sud du cap Cod), on ne connaît pas encore le degré de mélange et la contribution relative de ces deux composantes du stock utilisable. Il est très difficile de déterminer l'importance des populations et le taux de mortalité de ce

stock, mais on s'attend à une augmentation d'abondance à suite d'une diminution de l'effort de pêche des populations hivernant au large du sud de la Nouvelle-Angleterre. Selon l'endroit et la date de capture, le TPA devrait atteindre 300 000 t au début des années 1980. Comme il s'agit d'un stock qui traverse la frontière, les mesures de gestion dépendront d'accords entre le Canada et les É.-U.

L'effort de pêche canadien à même ce stock près de la côte est étroitement lié à la condition des marchés tandis que les prises côtières dépendent de la disponibilité locale du poisson plutôt que de son abondance générale. Les prises totales des sous-zones 3 et 4 en 1970-78 ont varié entre 21 000 t et 45 000 t, la moyenne étant de 30 000 t.

Le maquereau est capturé dans des pêches à fascines, à la senne coulissante, à la senne de barrage, aux filets maillants et dans des trappes.

## UTILISATION :

Vendu pour consommation humaine — frais, congelé, salé et fumé.

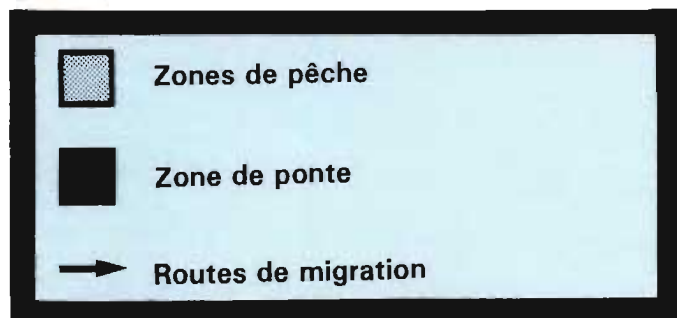
## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

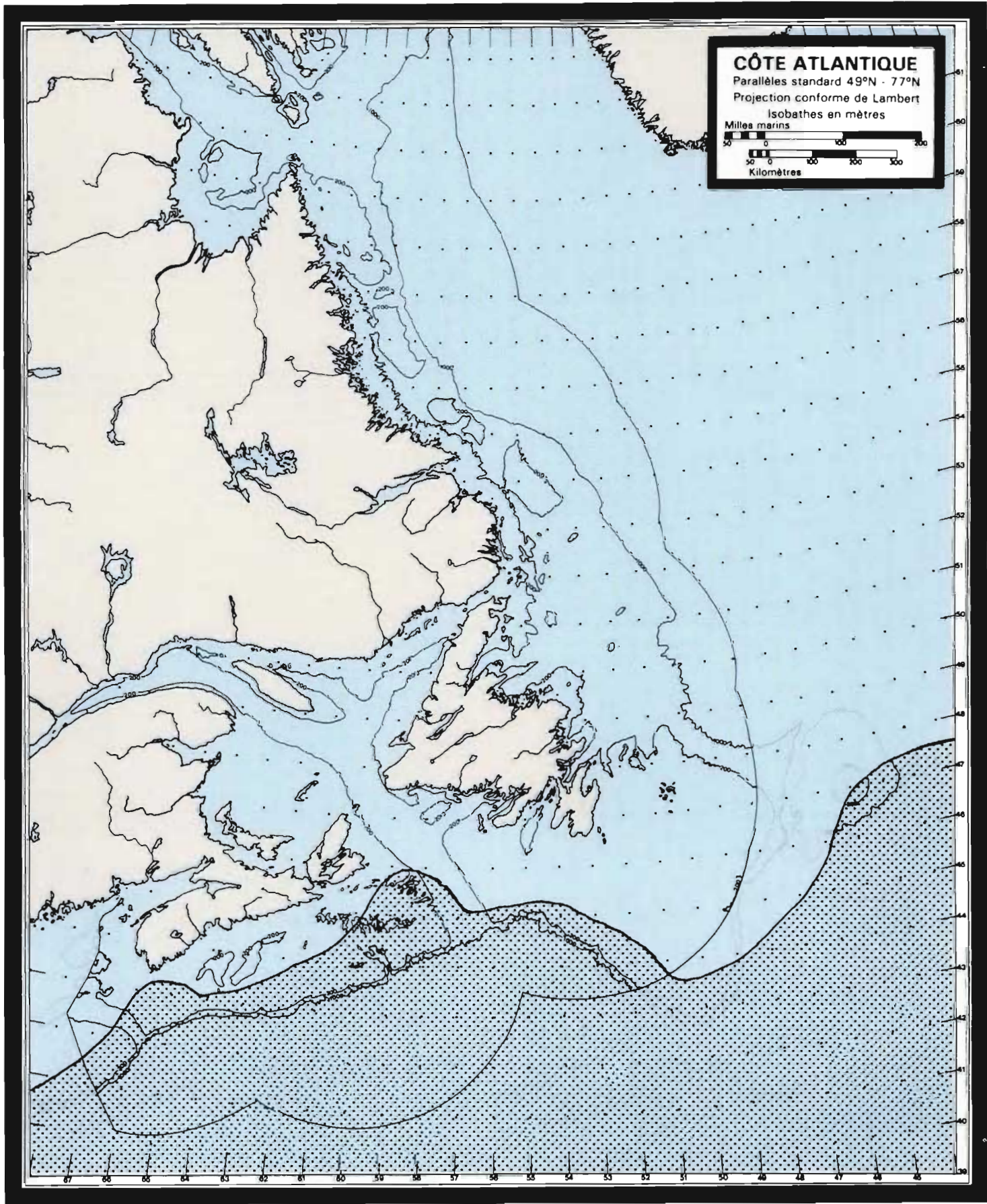
La ponte a lieu de mai à début juillet dans les eaux canadiennes. Les oeufs fécondés sont pélagiques et flottent dans les 18 mètres supérieurs de la colonne d'eau. La période d'incubation est de 9 jours à 10°C.

La croissance est rapide au début, les larves atteignant une longueur de 5 cm en 2 mois et 26 cm en un an. La croissance ralentit ensuite; les poissons de 6 ans mesurent en moyenne 41 cm et ceux de 8 ans un peu moins de 45 cm.

Parmi les principales proies du maquereau, on note : copépodes, amphipodes, euphausiides, chétognathes, larves de crabes, vers, encornets, oeufs de poissons, larves de poissons tels que hareng, capucette et lançon.

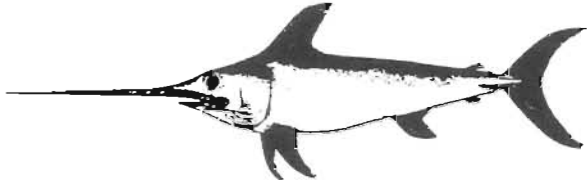
## Clé de la carte





# Espadon

*Xiphias gladius* Linnaeus 1758



Famille : Xiphiidae

Autres noms communs : *angl.* : swordfish, broadbill.

Codes : OPANO - 264  
Taxonomique FAO - 1,75(04)003,01  
3 alpha ident. - SWO

## DISTRIBUTION :

L'espadon est réparti de la côte à la haute mer en Atlantique, vers le nord jusqu'au Grand banc et le golfe du Saint-Laurent et vers le sud jusqu'en Argentine. Les statistiques de capture donnent à penser que les plus grandes concentrations dans les eaux canadiennes se trouvent le long de la pente du plateau continental dans les zones méridionales et d'eau profonde. Il apparaît au large des côtes canadiennes au début juin et repart à la mi-septembre.

## PÊCHE :

Par suite de hautes teneurs en mercure, on imposa un moratorium sur la vente de l'espadon en 1970. Cependant, il se pratiqua une pêche illicite, les prises étant transbordées au large sur des bateaux américains en vue d'alimenter un marché noir. On estime qu'en 1978, 2 300 t furent ainsi transbordées et possiblement plus de 3 000 t en 1979. La pêche fut officiellement ouverte de nouveau aux Canadiens en 1979. À cette pression sur l'espèce s'ajoute une pêche récemment entreprise par les Américains au large des Carolines et de la Floride, et dans le golfe du Mexique. Ceci pourra entraîner une diminution à long terme des prises. Il est peu probable que les prises canadiennes

dépassent 2 500 t dans les années 1980 puisque les prises totales américaines et canadiennes en 1979 ont probablement dépassé les niveaux de capture optima.

Initialement, l'espadon était capturé au harpon. Depuis 1963, on utilise des palangres.

## UTILISATION :

Vendu pour consommation humaine — frais ou congelé.

## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

L'espadon est une espèce migratrice que l'on voit près de la surface dans les eaux de température d'au moins 18°C, occasionnellement dans des eaux aussi froides que 10°C.

Il n'y a pas de ponte au large de la côte est canadienne.

L'espadon se nourrit de hareng, maquereau, stromatée à fossettes, merlu argenté, grenadiers, morue, sébaste, lanternes, poissons plats et autres espèces.

## Clé de la carte

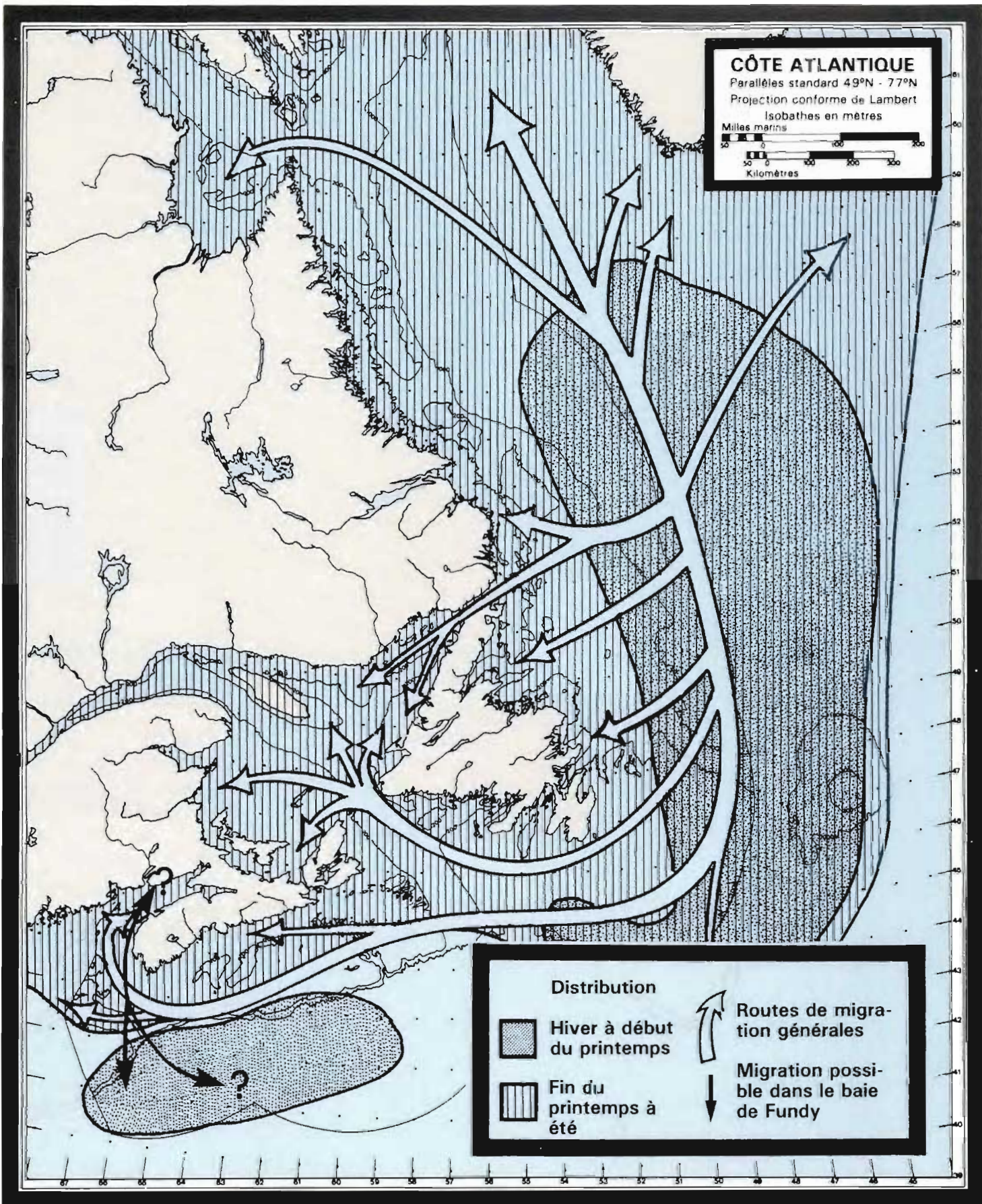


Distribution générale



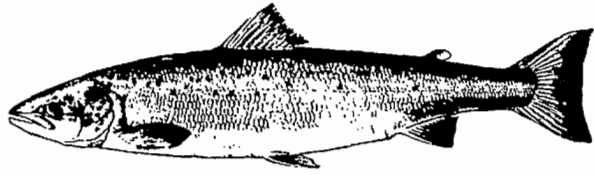
# **Espèces-ressource commerciales**

## **Poissons anadromes**



# Saumon atlantique

*Salmo salar* Linnaeus, 1758



Famille : Salmonidae

Autres noms communs : *angl.* : salmon, ouananiche, black salmon, grilse, kelt.

Codes : OPANO - 318

Taxonomique FAO - 1,23(01)004,01  
3 alpha ident - SAL

## DISTRIBUTION :

Le saumon se rencontre de la côte à la haute mer en Atlantique, depuis la baie d'Ungava et le Groenland occidental vers le sud jusqu'à la rivière Connecticut et, jadis, au fleuve Hudson. On trouve des concentrations au large du Groenland et dans les eaux côtières associées aux rivières où il y a ponte.

## PÊCHE :

Historiquement, le saumon était abondant dans plusieurs cours d'eau de la côte est. Les remontées ont été virtuellement éliminées par barrages, pollution et destruction de l'habitat le long de la côte des États-Unis. Les remontées canadiennes ont été également affectées. Cependant, l'éloignement de plusieurs rivières et l'introduction de mesures de gestion ont contribué à maintenir les stocks à un niveau tel que l'espèce représente encore une ressource de valeur, exploitée à la fois commercialement et pour le sport. L'avenir de ces pêches dépendra de l'efficacité d'une gestion continue, des niveaux de prises en haute mer et de l'impact des activités de l'homme sur les rivières où fraye le saumon.

Les prises à long terme à Terre-Neuve et au Labrador diminueront possiblement par suite d'une diminution de l'habitat causée par des développements hydroélectriques, industriels, municipaux et récréatifs. Des méthodes améliorées de conservation de l'habitat et des programmes supplémentaires de mise en valeur contribueront à éliminer le menace de dégradation de l'habitat.

On estime que les prises commerciales de 1980, à Terre-Neuve et au Labrador, étaient d'environ 2 000 t. Ailleurs dans les Maritimes, les prises commerciales sont tombées à 155 t en 1971, soit 20% du niveau de 1967. On interdisait en 1971 la

pêche commerciale du saumon au Nouveau-Brunswick. Les pêcheurs commerciaux, les pêcheurs sportifs et les autorités diffèrent d'opinion quant aux bienfaits de cette fermeture. Il y eut néanmoins en 1981 recouverture partielle de la pêche. Nul doute que ce sera toujours une question contentieuse.

On prévoit un déclin à long terme des prises commerciales en Nouvelle-Écosse, à moins d'introduire des mesures de gestion supplémentaires. On prévoit des prises d'environ 60 t en 1979. L'interdiction de la pêche aux filets maillants à Terre-Neuve en 1972, devrait contribuer à améliorer quelque peu le retour des saumons dans les rivières des Maritimes en réduisant leur interception en mer dans les eaux canadiennes. Les rendements futurs dans les rivières du Nouveau-Brunswick et du Québec dépendront en grande partie du maintien de limites de la pêche du saumon au Groenland occidental.

On établissait en 1978 à l'île Deer, au Nouveau-Brunswick, la première salmoniculture en cages en Amérique du Nord. Depuis, on a réussi deux récoltes qui ont été commercialisées. Des cages expérimentales ont été récemment installées à Campobello et Grand Manan, au Nouveau-Brunswick, et on se propose d'étendre l'opération à d'autres régions, y compris le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

Le saumon est capturé au chalut, aux filets maillants dérivants, filets maillants fixes et à la canne et ligne.

## UTILISATION :

Vendu pour consommation humaine — frais, congelé et fumé.

## BIOLOGIE GÉNÉRALE :

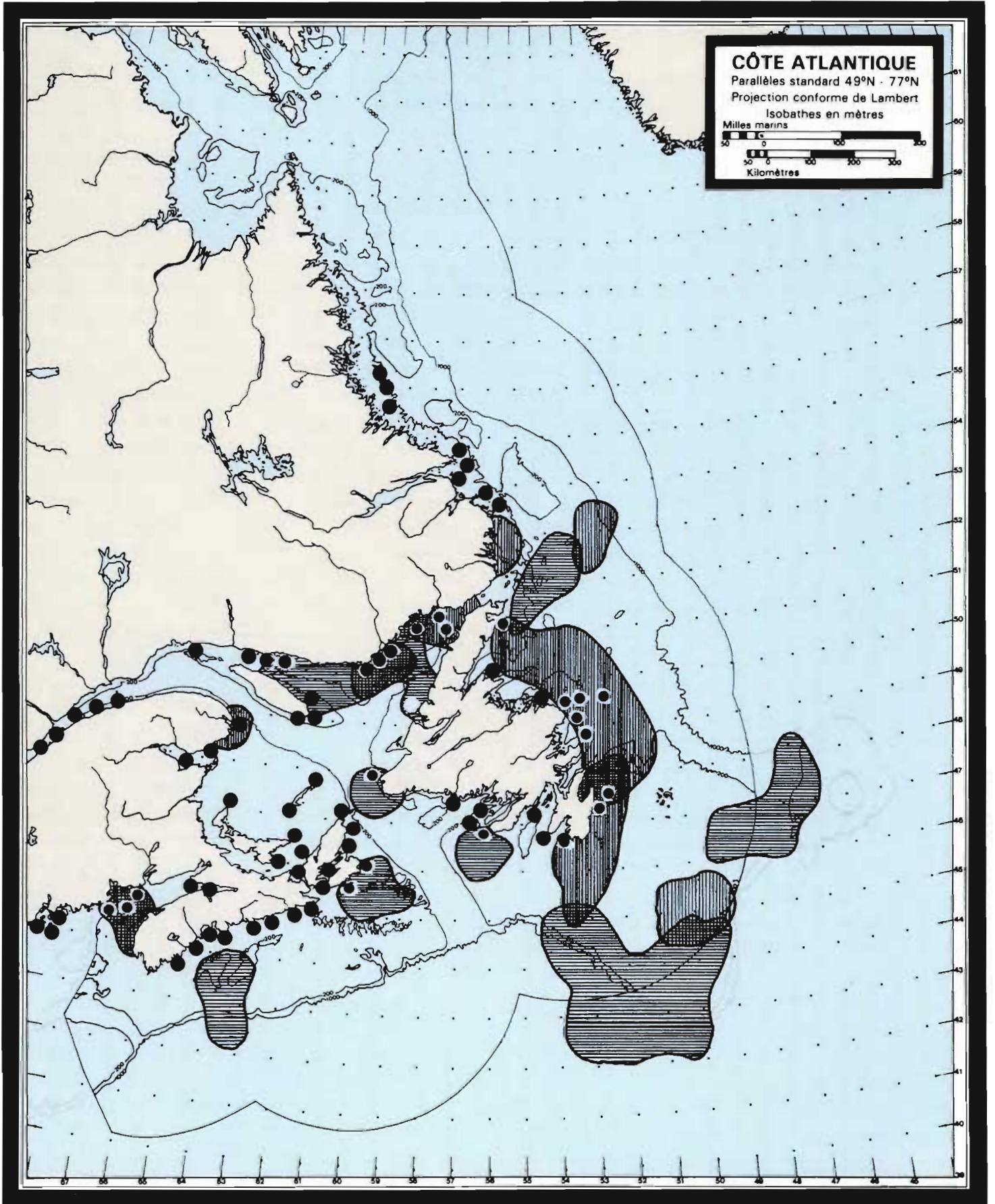
Les remontées reproductrices peuvent avoir lieu au printemps, en été ou à l'automne, selon le stock et la rivière. La ponte elle-même a lieu en octobre ou novembre, alors que les oeufs sont déposés dans des sillons ménagés dans des lits de gravier et fécondés par les mâles. La durée d'incubation varie en fonction de la température de l'eau, mais prend environ 110 jours à 4°C. Généralement, l'éclosion a lieu en avril et les alevins émergent du gravier en mai ou juin. Les jeunes saumons (tacons) croissent lentement et séjournent 2 ou 3 ans dans le cours d'eau. Les tacons se transforment en smolts au printemps et commencent leur descente à la mer. La croissance en mer est rapide, les poissons retournant comme castillons ou madeleineaux après un an, alors qu'ils pèsent de 1,5 kg à 3 kg et comme saumons de deux ans pesant de 3 à 7 kg. Le saumon peut vivre 9 ans et plus et se reproduire plusieurs fois.

Les tacons se nourrissent de larves d'éphémères, de perles et d'autres insectes, ainsi que d'annélides et mollusques. En mer, le saumon se nourrit de hareng, lançon, gaspereau, éperlan, capelan, maquereau, églefin, euphausides, amphipodes, décapodes, etc.

En eau douce, les jeunes sont la proie de poissons et d'oiseaux. En mer, ses prédateurs sont la goberge, le thon, l'espadon, les phoques et autres espèces.



**Espèces-ressource**  
**Oiseaux et mammifères**



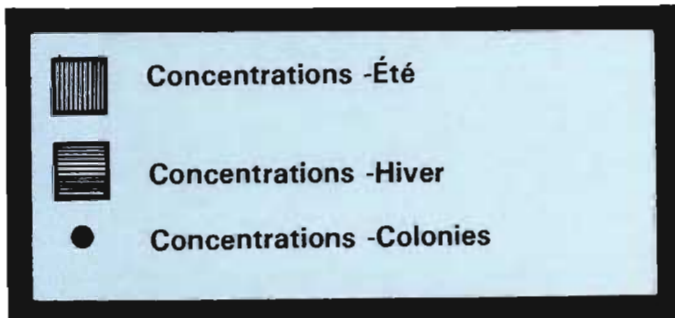
# Oiseaux de mer

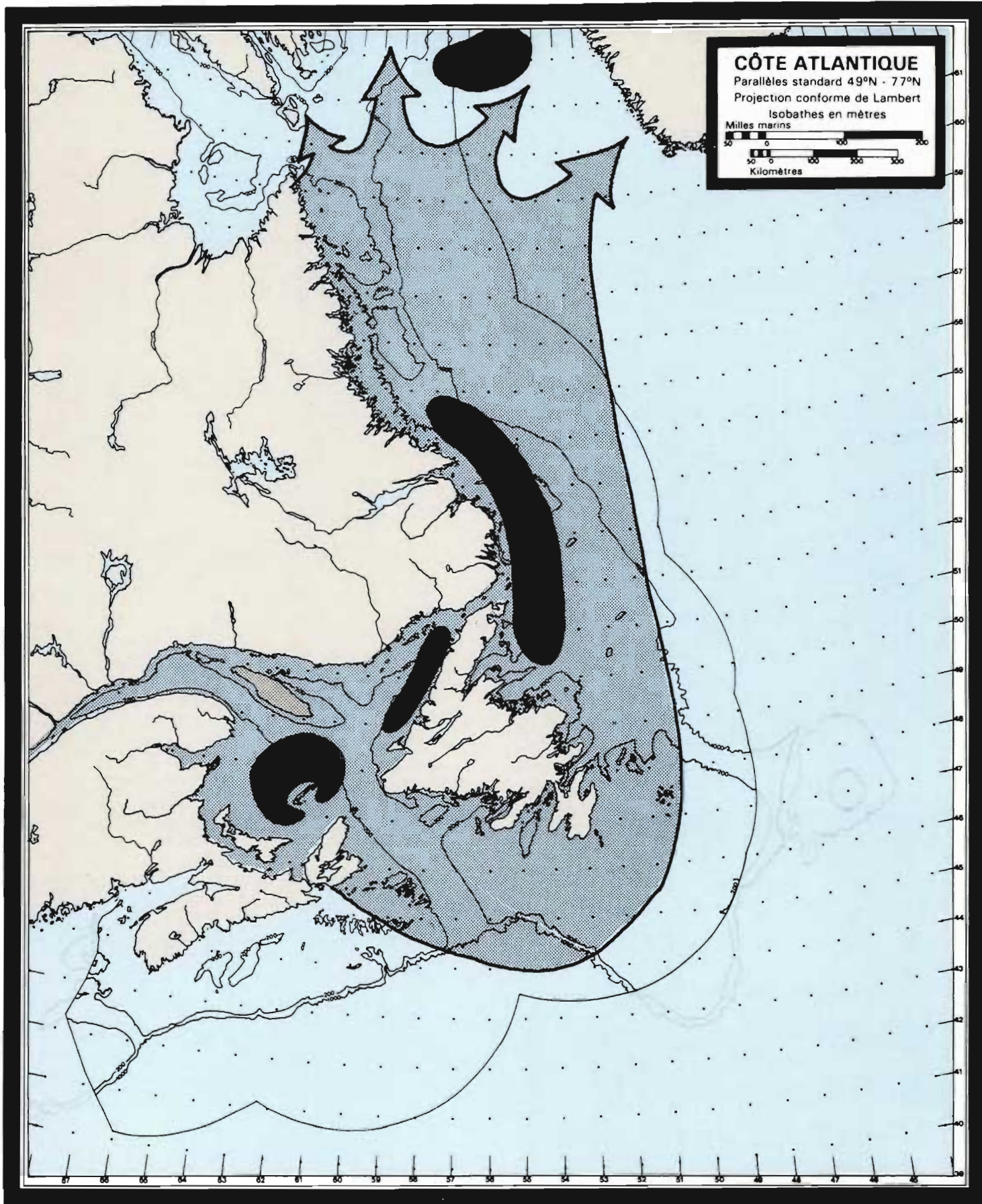


Sans être une ressource commerciale, les oiseaux de mer sont quand même un élément important des écosystèmes marins. Ils se nourrissent, dans bien des cas, des mêmes proies que les poissons habitant la même région. C'est pourquoi de grandes concentrations d'oiseaux pélagiques sont un signe de zones très productives et importantes de poissons commerciaux et de pêche.

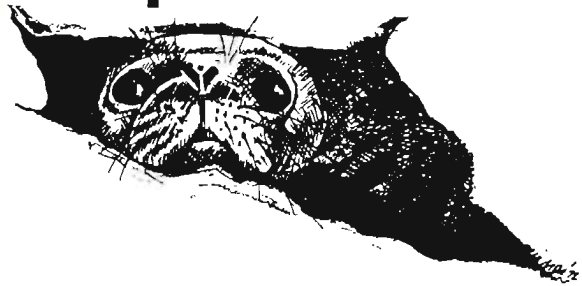
Les principales concentrations d'oiseaux de mer ont été signalées dans les régions suivantes : au large du Labrador dans la région de Belle-Isle—Triangle Harbour—chenal Hawke, au large de la côte est de Terre-Neuve, dans le voisinage du Bonnet Flammand, le long de la partie sud du Grand banc, sur le banc Saint-Pierre, au large de la baie St-Georges, dans le nord du golfe du Saint-Laurent depuis l'île d'Anticosti jusqu'au détroit de Belle-Isle, au large de Gaspé, à l'est du Cap-Breton, sur le plateau Scotian et à l'entrée de la baie de Fundy. D'importantes colonies se rencontrent tout le long de la côte.

## Clé de la carte





# Phoques



Six espèces de phoques se rencontrent en Atlantique nord-ouest :

- Phoque barbu (*Erignathus barbatus*)
- Phoque gris (*Halichoerus grypus*)
- Phoque commun (*Phoca vitulina*)
- Phoque annelé (*Phoca hispida*)
- Phoque du Groenland (*Phoca groenlandica*)
- Phoque à capuchon (*Cystophora cristata*)

Les interactions entre mammifères marins et poissons sont complexes. Mentionnons, entre autres, l'impact sur la pêche par suite de dommages causés aux engins, la dissémination du ver de la morue parmi les espèces de poissons commerciaux et la consommation d'espèces d'importance commerciale. Le phoque du Groenland et le phoque à capuchon sont les principales espèces exploitées commercialement.

## Phoque du Groenland

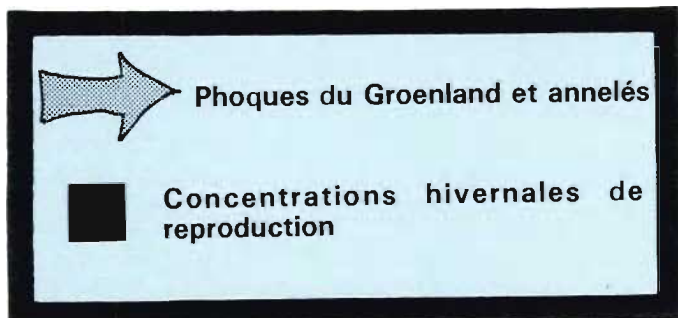
### DISTRIBUTION :

Le phoque du Groenland se rencontre le plus communément dans les eaux de l'Arctique oriental en été. En hiver et au début du printemps, il se trouve plus au sud, jusqu'au golfe du Saint-Laurent, au large du nord-ouest de Terre-Neuve et dans le voisinage des îles de la Madeleine.

### CHASSE :

En 1978-81, un contingent de 170 000 phoques du Groenland a été fixé pour le golfe du Saint-Laurent et le "Front" (nord-est de Terre-Neuve), y compris une sous-allocation de 20 000 animaux à la Norvège en 1978-1980 et 22 500 en 1981. Ces nombres sont inférieurs au rende-

## Clé de la carte



ment soutenu estimé de 234 000 phoques, ce qui permettra à la récente augmentation de population de se poursuivre. La présente politique a été arrêtée dans le but de permettre à la population d'atteindre un niveau intérimaire de 1,6 million. On estimait à 157 millions de phoques d'âges 1 et plus l'effectif de la population en 1980.

### BIOLOGIE GÉNÉRALE :

Les adultes et les jeunes se nourrissent dans l'Arctique oriental et le Groenland occidental en été et se déplacent vers la côte du Labrador en automne. En décembre, il en est qui se nourrissent au large du Labrador et du nord-est de Terre-Neuve, tandis que d'autres groupes pénètrent dans le golfe du Saint-Laurent.

À la fin février, les femelles se hissent sur la glace et mettent bas. La mise bas commence tôt en mars parmi le troupeau du Labrador. Dans les deux régions, elle est terminée à la mi-mars. Les mâles adultes sont également présents, et il y a accouplement, une fois les chiots sevrés. Après la saison de mise bas, ils demeurent sur la glace et commencent à muer.

Au début du printemps, les phoques se nourrissent de capelan et de zooplancton dans la région Labrador - Terre-Neuve et commencent leur voyage de retour vers l'Arctique oriental et le Groenland occidental.

### Phoque annelé

#### DISTRIBUTION :

On trouve des phoques annelés depuis le cap Sabine vers le sud jusqu'en Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et le golfe du Saint-Laurent. Il y a des concentrations d'hiver au large de la côte du Groenland, le long de la côte du Labrador et dans le golfe du Saint-Laurent, au large du nord-ouest de Terre-Neuve et dans le voisinage des îles de la Madeleine.

### CHASSE :

La chasse de cette espèce n'a lieu que sur le Front. Le TPA de 1977 à 1980 était de 15 000 animaux. Le nombre des femelles qu'il est permis de tuer est limité à cinq pour cent du total quotidien. Les phoques annelés sont plus dispersés que les phoques du Groenland et, pour les chasser efficacement, il faut des bateaux puissants et manoeuvrables. Le Canada et la Norvège ont droit à un contingent de 6 000 animaux chacun, avec supplément de 3 000 attribué à l'un ou l'autre pays. La population est présentement exploitée à un niveau qui se rapproche du niveau soutenu.

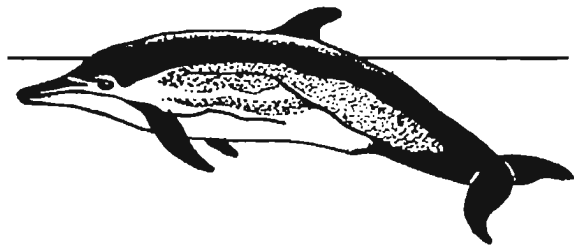
### BIOLOGIE GÉNÉRALE :

La biologie générale du phoque annelé est sensiblement la même que celle du phoque du Groenland décrite plus haut. Cependant, la mise bas, chez le premier, a lieu à peu près une semaine plus tard.



# Cétacés

## (Baleines, dauphins et marsouins)



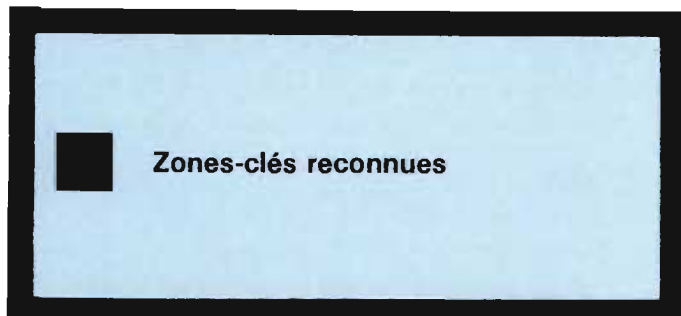
Plusieurs espèces de cétacés fréquentent les eaux canadiennes de l'Atlantique, dont :

- Cachalot à bec de Sowerby (*Mesoplodon bidens*)
- Cachalot à bec de Blainville (*Mesoplodon densirostris*)
- Cachalot à bec de True (*Mesoplodon mirus*)
- Cachalot à gros bec (*Hyperoodon ampullatus*)
- Cachalot à grosse tête (*Physeter catodon*)
- Cachalot pygmée (*Kogia breviceps*)
- Béluga (*Delphinapterus leucas*)
- Narval (*Monodon monoceros*)
- Dauphin commun (*Delphinus delphis*)
- Dauphin à gros nez (*Tursiops truncatus*)
- Dauphin à nez blanc (*Lagenorhynchus albirostris*)
- Marsouin à gros nez (*Lagenorhynchus acutus*)
- Épaulard (*Orcinus orca*)
- Épaulard à tête ronde (*Globicephala melaena*)
- Pourcil (*Phocoena phocoena*)
- Rorqual commun (*Balaenoptera physalus*)
- Rorqual Sei (*Balaenoptera borealis*)
- Petit rorqual (*Balaenoptera acutorostrata*)
- Baleine bleue (*Balaenoptera musculus*)
- Baleine à bosse (*Megaptera novaeangliae*)
- Baleine franche (*Balaena glacialis*)
- Baleine arctique (*Balaena mysticetus*)

Quelques-unes parmi ces espèces de cétacés ont été soumises dans le passé à une chasse sporadique. Les opérations baleinières canadiennes cessèrent quand les usines de Blandford, en Nouvelle-Écosse, et de Dildo et Williamsport, à Terre-Neuve, furent fermées par décret ministériel en 1972. Les principales espèces chassées étaient

le rorqual commun ainsi que quelques rorquals sei, petits rorquals, cachalots à grosse tête, en plus de globicéphales au large de Terre-Neuve. La chasse commerciale de la baleine est cependant interdite dans les eaux sous juridiction canadienne. Mais le narval et le béluga sont chassés, surtout par les Inuit, pour la subsistance de ces derniers.

### Clé de la carte



## RÉFÉRENCES

En plus de l'information reçue du MPO et des références indiquées plus bas, on a largement puisé dans les documents suivants de la CIPANO :

Research Bulletin - Vols. 1-14 (1964-79)  
Selected Papers - Nos. 1-6 (1976-80)  
Annual Report - Vols. 1-28 (1952-78)  
Statistical Bulletin - Vols. 1-28 (1951-78)  
Special Publications - Nos. 1-11 (1956-75)

Pour plus de détail, le lecteur est prié de consulter l'index de la CIPANO (ICNAF (Subject) Index, 1979).

Banfield, A.W.F., 1974, *THE MAMMALS OF CANADA*, University of Toronto Press, 438 p.

Bigelow, H. B. et W. C. Schroeder, 1953, *FISHES OF THE GULF OF MAINE*, Contribution No 592, Woods Hole Oceanographic Inst.

Bowman, E.W., 1972, *SEASONAL DISTRIBUTION OF RED AND SILVER HAKE IN ICNAF DIVISIONS 5Z, 6A and 6B*, Int. Comm. Northwest Atl. Fish Res. Doc. 72/114, Ser. 2834. 30 p.

Brown, R.G.B., D.N. Nettleship, P. Germain, C. E. Tull et T. Davis, 1975, *ATLAS OF EASTERN CANADIAN SEABIRDS*, Envir. Can., Can. Wildlife Serv., 220 p.

Caddy, J.F. et A. Sreedharan, 1976, *THE EFFECT OF RECENT RECRUITMENT TO THE GEORGES BANK SCALLOP FISHERY ON MEAT SIZES LANDED BY THE OFFSHORE FLEET IN THE SUMMER OF 1970*, FRB Tech. Rep. No. 256.

Caddy, J. F., 1976, *A REVIEW OF SOME FACTORS RELEVANT TO MANAGEMENT OF SWORD-FISH FISHERIES IN THE NORTHWEST ATLANTIC*, Fish. Mar. Serv. Tech. Rep. 633, 63 p.

Clark, S.H., T.S. Burns et R.G. Halliday, 1976, *A PRELIMINARY ASSESSMENT OF THE POLLOCK FISHERY IN ICNAF DIVISIONS 4VWX AND SUBAREA 5*, Int. Comm. Northwest Atl. Fish. Res. Doc. 76/7, Ser. 3833, 27 p.

DeWolf, A.G., 1974, *THE LOBSTER FISHERY OF THE MARITIME PROVINCES*, Environment Canada, Bull. 187, Ottawa.

Dickie, L.M. et J.C. Medcof, 1956, *ENVIRONMENT AND THE SCALLOP FISHERY*, Can. Fisherman, 43(9):709.

Dickie, L.M. et J.C. Medcof, 1963, *CAUSES OF MASS MORTALITIES OF SCALLOPS IN THE SOUTHWESTERN GULF OF ST. LAWRENCE*, J. Fish. Res. Bd. Canada, 20(2).

Dunbar, M.J., D.C. MacLellan, A. Filion et D. Moore, 1977, *THE BIOGEOGRAPHIC STRUCTURE OF THE GULF OF ST. LAWRENCE*, Parks Canada, Marine Studies Section, 143 p.

Fisheries and Oceans, 1979, *RESOURCE PROSPECTS FOR CANADA'S ATLANTIC FISHERIES 1980-1985*, Government of Canada.

Hare, G.M., 1977, *ATLAS OF THE MAJOR ATLANTIC COAST FISH AND INVERTEBRATE RESOURCES ADJACENT TO THE CANADA-UNITED STATES BOUNDARY AREAS*, Fish. Mar. Ser. Tech. Rep. 681, Dept. Envir., Fish. Mar. Ser., Res. Devel. Dir., 97 p.

James Dobbin Associates, 1978, *VESSEL SOURCE POLLUTION IN CANADIAN FISHING ZONES 4 AND 5*, Data File, Canadian Coast Guard Fisheries and Marine Service. James Dobbin Assoc., Toronto, Ontario.

Kenchington, T.J., 1980, *SPECIES AND STOCKS OF REDFISH IN NAFO DIVISIONS 4VWX, CAFSAC Res. Doc. 80/30*.

Leim, A.H. et W.B. Scott, 1966, *FISHES OF THE ATLANTIC COAST OF CANADA*, Bull. Fish. Res. Bd. Can. 155. Queen's Printer and Controller of Stationer, Ottawa, 485 p.

MacLaren Atlantic Ltd., 1975, *LITERATURE SURVEY—FEEDING AND GROWTH OF WINTER FLOUNDER*, Rep. to Bedford Institute of Oceanography.

Medcof, J.C. et N. Bourne, *CAUSES OF MORTALITY OF THE SEA SCALLOP*, 1964, FRB Studies No. 910.

Messieh, S.N., S.N. Tibbo et L.M. Lauzier, 1971, *DISTRIBUTION, ABUNDANCE AND GROWTH OF LARVAL HERRING IN THE BAY OF FUNDY-GULF OF MAINE AREA*, FRB Tech. Rep. 277.

Musick, J.A., 1967, *DESIGNATION OF THE HAKES, UROPHYCIS CHUSS AND UROPHYCIS TENUIS IN ICNAF STATISTICS*, Int. Comm. Northwest Atl. Fish Redbook Pt. III 35-38.

Neu, H.J.A., 1976, *WAVE CLIMATE OF THE NORTH ATLANTIC*, Bio. Tech. Rep. No. BI-R-76-10.

Parsons, L.S., M.C. Mercer, R. Wells et J.S. Campbell, 1974, *DISTRIBUTION AND ABUNDANCE AND BIOLOGY OF SOME UNDEREXPLOITED NORTHWEST ATLANTIC FINFISH AND SHELLFISH*, Federal-Provincial Atlantic Fisheries Committee Meeting on Utilization of Atlantic Marine Resources, Montreal, Feb. 5-7, 1974, 47 p.

Pinhorn, A.T. (ed.), 1976, *LIVING MARINE RESOURCES OF NEWFOUNDLAND-LABRADOR: STATUS AND POTENTIAL*, Bull. Fish. Res. Bd. Can. 194, Envir. Can., Fish. Mar. Serv., Ottawa, 64 p.

Scarratt, D.J., 1979, *THE ATLANTIC LOBSTER*, Nature Canada, July/Sept.

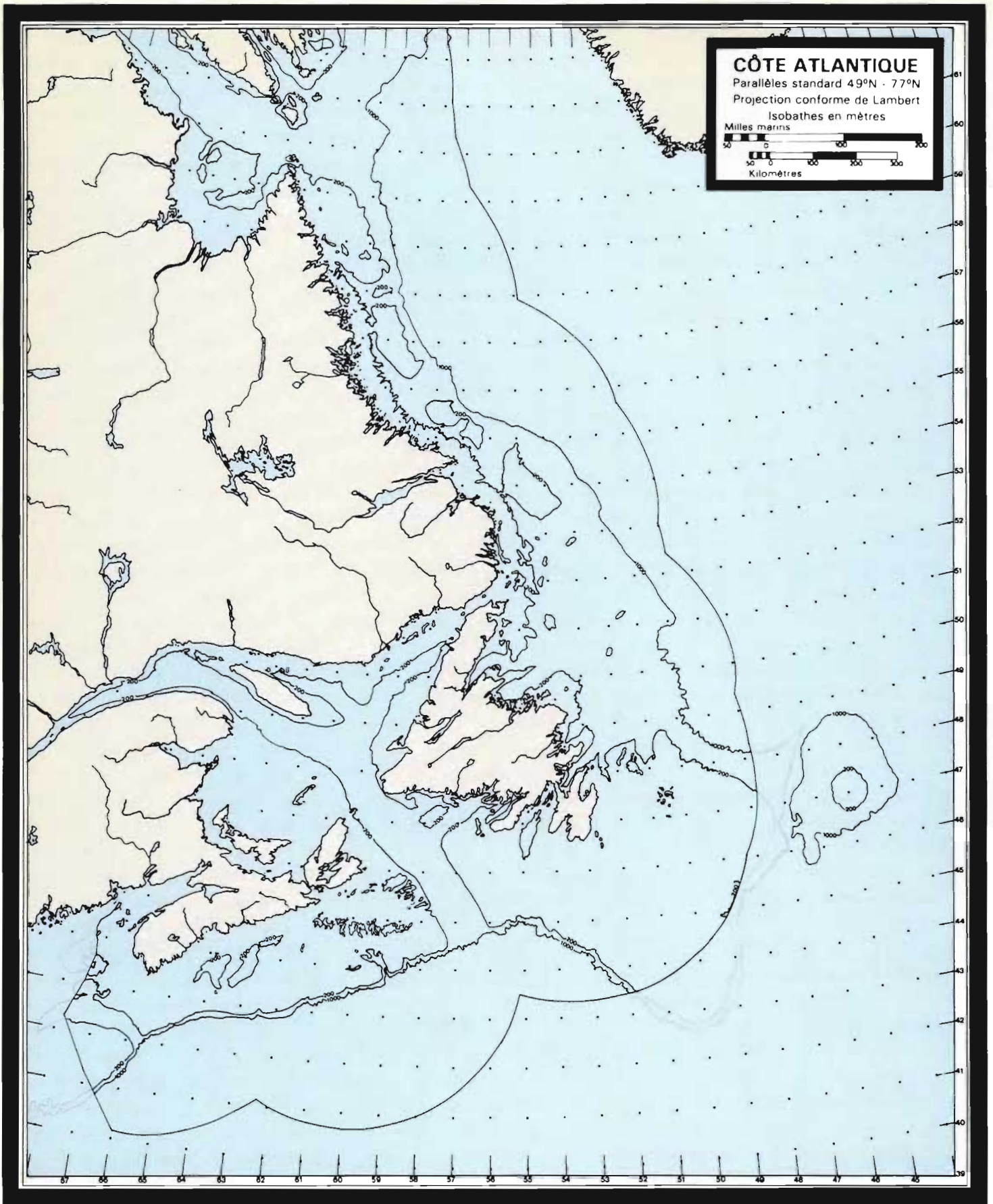
Scott, W.B. et S.N. Tibbo, 1968, FOOD AND FEEDING HABITS OF SWORDFISH IN THE WESTERN NORTH ATLANTIC, J. Fish. Res. Bd. Can., 25(5): 903-919 .

Sowden, W.J, et F.E. Geddes, 1980, ICE WEEKLY MEDIAN AND EXTREME ICE EDGES FOR EASTERN CANADIAN SEABOARD AND HUDSON BAY, Environment Canada, Ottawa.

Transport Canada, 1978, REPORT ON THE APPLICATION AND ENFORCEMENT OF PART XX OF THE CANADIAN SHIPPING ACT IN FISHING ZONES 4 AND 5, Coast Guard. 124 p.

Wilder, D.G., 1973, THE AMERICAN LOBSTER, Environment Canada, Fisheries Fact Sheet No. 5.

Wilder, D.G., 1974, INSHORE AND OFFSHORE LOBSTER STOCKS, FRB MS. Rep., 1293.



Prière d'utiliser cette carte pour corrections  
 et information nouvelle.

Faire parvenir le texte et l'esquisse  
 à: Dr D. J. Scarratt  
 Ministère des Pêches et des Océans  
 Station biologique  
 St. Andrews, (N.-B.)  
 EOG 2X0



